



Public Inquiry Into Foreign Interference in Federal
Electoral Processes and Democratic Institutions

Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les
processus électoraux et les institutions démocratiques
fédéraux

Public Hearing

Audience publique

**Commissioner / Commissaire
The Honourable / L'honorable
Marie-Josée Hogue**

VOLUME 33

INTERPRÉTATION FRANÇAISE

Held at :

Library and Archives Canada
Bambrick Room
395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Friday, October 11, 2024

Tenue à:

Bibliothèque et Archives Canada
Salle Bambrick
395, rue Wellington
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Le vendredi 11 octobre 2024

INTERNATIONAL REPORTING INC.

<https://www.transcription.tc/>

(800)899-0006

II Appearances / Comparutions

Commission Lead Counsel / Procureure en chef de la commission	Shantona Chaudhury
Commission Counsel / Avocat(e)s de la commission	Gordon Cameron Erin Dann Matthew Ferguson Hubert Forget Leila Ghahhary Benjamin Herrera Howard Krongold Hannah Lazare Jean-Philippe Mackay Kate McGrann Emily McBain-Ashfield Hamza Mohamadhossen Lynda Morgan Siobhan Morris Annie-Claude Poirier Gabriel Poliquin Natalia Rodriguez Guillaume Rondeau Nicolas Saint-Amour Daniel Sheppard Maia Tsurumi
Commission Research Council / Conseil de la recherche de la commission	Geneviève Cartier Nomi Claire Lazar Lori Turnbull Leah West
Commission Senior Policy Advisors / Conseillers principaux en politiques de la commission	Paul Cavalluzzo Danielle Côté

III

Appearances / Comparutions

Commission Staff / Personnel de la commission	Annie Desgagné Casper Donovan Hélène Laurendeau Michael Tansey
Ukrainian Canadian Congress	Donald Bayne Jon Doody
Government of Canada	Gregory Tzemenakis Barney Brucker
Office of the Commissioner of Canada Elections	Christina Maheux Luc Boucher Sébastien Lafrance Nancy Miles Sujit Nirman
Human Rights Coalition	David Matas Sarah Teich
Russian Canadian Democratic Alliance	Mark Power Guillaume Sirois
Michael Chan	John Chapman Andy Chan
Han Dong	Mark Polley Emily Young Jeffrey Wang
Michael Chong	Gib van Ert Fraser Harland

IV Appearances / Comparutions

Jenny Kwan

Sujit Choudhry

Mani Kakkar

Churchill Society

Malliha Wilson

The Pillar Society

Daniel Stanton

Democracy Watch

Wade Poziomka

Nick Papageorge

Canada's NDP

Lucy Watson

Conservative Party of Canada

Nando De Luca

Chinese Canadian Concern Group on
The Chinese Communist Party's
Human Rights Violations

Neil Chantler

David Wheaton

Erin O'Toole

Thomas W. Jarmyn

Preston Lim

Senator Yuen Pau Woo

Yuen Pau Woo

Sikh Coalition

Balpreet Singh

Prabjot Singh

Bloc Québécois

Mathieu Desquilbet

Iranian Canadian Congress

Dimitri Lascaris

V
Table of Content / Table des matières

	PAGE
HON. WILLIAM BLAIR, Sworn/Assermenté	2
Examination in-Chief by/Interrogatoire en-chef par Ms. Erin Dann	2
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Gib van Ert	41
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Sujit Choudhry	52
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Thomas Jarmyn	62
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Noah Lew	70
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Guillaume Sirois	74
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Sarah Teich	81
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Barney Brucker	85
L'HON. PASCALE ST-ONGE, Affirmed/Sous affirmation solennelle	90
Examination in-Chief by/Interrogatoire en-chef par Mr. Jean-Philippe MacKay	90
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Mani Kakkar	140
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Guillaume Sirois	150
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Neil Chantler	163
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Maria Barret-Morris	176

VI
Exhibit List / Liste des pièces

No.	DESCRIPTION	PAGE
WIT0000155	Addendum to Interview Summary: Minister Bill Blair Interview Summary	2
WIT0000156	Addendum to In Camera Examination Summary: The Honorable Bill Blair	2
WIT0000102.EN	Interview Summary: The Honourable Bill Blair, Minister of National Defence	2
WIT0000102.FR	Résumé d'entrevue : L'honorable Bill Blair, ministre de la Défense nationale	2
WIT0000159	In Camera Examination Summary: Bill Blair	3
CAN018796	Defensive briefings to two Members of Parliament regarding PRC foreign interference activity	12
CAN005811	PRC Foreign Interference in Canada: A Critical National Security Threat	16
WIT0000158	In Camera Examination Summary: Zita Astravas	53
WIT0000121	Addendum to In Camera Examination Summary: Mr. David Vigneault, Ms. Michelle Tessier and Ms. Cherie Henderson	59
EOT0000017	NSIRA 2022 Annual Report	66
RCD0000088	Cognitive Combat: China, Russia and Iran's Information War Against Americans	78
WIT0000097.FR	Résumé d'entrevue: l'honorable Pascale St-Onge	90
WIT0000097.EN	Interview Summary: The Honourable Pascale St-Onge	90
RCD0000098	Projet de loi C-63 - Loi édictant la Loi sur les préjudices en ligne, modifiant le Code criminel, la Loi canadienne sur les droits de la personne et la Loi concernant la déclaration obligatoire de la pornographie juvénile sur Internet par les personnes	154
RCD0000042	CRTC Decision RT	159

VII
Exhibit List / Liste des pièces

No.	DESCRIPTION	PAGE
CCC0000034	A Threat to Canadian Sovereignty: National Security Dimensions of the Canada-People's Republic of China Relationship	164
CAN001080	PRC Foreign Interference in Canada: A Critical National Security Threat - CSIS IA 2021-22/31A	166
CAN044734_0001	DIGITAL CITIZEN CONTRIBUTION PROGRAM CALL #5 PRIORITIES	180

Ottawa, Ontario

--- L'audience débute le vendredi 11 octobre 2024 à 9 h 31

LE GREFFIER: À l'ordre, s'il vous plaît.

Cette séance de la Commission sur l'ingérence étrangère est en cours. La Commissaire Hogue préside.

Il est 9 h 31.

COMMISSAIRE HOGUE: Alors, bonjour tout le monde.

Je tiens à vous informer qu'encore une fois, l'horaire est serré et il est chargé ce matin. Donc, je serai un peu plus stricte pour ce qui est du temps qui vous est imparti pour l'interrogatoire et le contre-interrogatoire, parce que le ministre Blair doit absolument nous quitter à midi 15. Vous comprendrez qu'il a d'autres responsabilités. Et je tenais à m'assurer que vous allez poser les questions que vous jugez les plus importantes pendant le temps qui vous a été imparti.

Merci. Vous pouvez y aller.

Me ERIN DANN: Merci, Madame la Commissaire.

Erin Dann pour la Commission. Et comme vous l'avez dit, notre témoin ce matin est monsieur William Blair. Pourriez-vous être assermenté?

LE GREFFIER: Pourriez-vous nous donner votre nom complet et épeler votre nom de famille?

L'HON. WILLIAM BLAIR: Je m'appelle William Sterling Blair et mon nom de famille s'épèle B-L-A-I-R.

LE GREFFIER: Et maintenant, pour l'assermentation.

1 --- L'HON. WILLIAM STERLING BLAIR, Assermenté:

2 COMMISSAIRE HOGUE: Bonjour, Monsieur Blair.

3 LE GREFFIER: Madame l'avocate, vous pouvez y
4 aller.

5 --- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me ERIN DANN:

6 Me ERIN DANN: Alors, commençons d'abord par
7 des petits détails administratifs, si vous le voulez bien.
8 Vous avez été interviewé et vous avez témoigné à plusieurs
9 reprises devant la Commission dans le passé. Et aujourd'hui,
10 nous allons peut-être parler d'un ajout à votre entrevue de
11 la première phase. Alors, c'est le document WIT155.

12 --- PIÈCE No. WIT0000155:

13 Addendum to Interview Summary:
14 Minister Bill Blair Interview Summary

15 Me ERIN DANN: Il y a aussi un ajout à votre
16 entrevue à huis clos en première phase, WIT156.

17 --- PIÈCE No. WIT0000156:

18 Addendum to In Camera Examination
19 Summary: The Honorable Bill Blair

20 Me ERIN DANN: Et il y a aussi un résumé qui
21 a été préparé pour l'entrevue de la deuxième phase WIT102.EN,
22 et la traduction WIT102.FR.

23 --- PIÈCE No. WIT0000102.EN:

24 Interview Summary: The Honourable
25 Bill Blair, Minister of National
26 Defence

27 --- PIÈCE No. WIT0000102.FR:

28 Résumé d'entrevue : L'honorable Bill

1 Blair, ministre de la Défense
2 nationale

3 **Me ERIN DANN:** Et finalement, un résumé de
4 votre entrevue à huis clos en phase 2, WIT159.

5 **--- PIÈCE No. WIT0000159:**

6 In Camera Examination Summary: Bill
7 Blair

8 **Me ERIN DANN:** Avez-vous eu l'occasion,
9 Monsieur le Ministre, de regarder ces documents?

10 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui.

11 **Me ERIN DANN:** Avez-vous des ajouts ou des
12 corrections à apporter?

13 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non, Madame.

14 **Me ERIN DANN:** Êtes-vous prêt à adopter cela
15 et pour que ce soit versé dans le dossier?

16 **COMMISSAIRE HOGUE:** Un instant. J'ai oublié
17 mes lunettes, alors je risque de devoir lire, alors je
18 m'excuse de suspendre la séance pendant une minute.

19 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

20 Cette séance de la commission est maintenant
21 suspendue jusqu'à 9 h 35.

22 --- La séance est suspendue à 9 h 34

23 --- L'audience reprend à 9 h 35

24 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

25 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
26 étrangère est de retour en session.

27 Il est 9 h 35.

28 **COMMISSAIRE HOGUE:** Allez-y.

1 --- L'HON. WILLIAM STERLING BLAIR, Sous le même serment:

2 --- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me ERIN DANN (suite):

3 **Me ERIN DANN:** Merci, Madame la Commissaire.

4 Et maintenant que nous pouvons tous voir et
5 entendre, ma question va porter sur votre mandat à l'époque
6 où vous étiez responsable de la protection civile du Canada.
7 Vous avez été dans ce poste de novembre 2019 jusqu'en octobre
8 2021, n'est-ce pas?

9 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** C'est exact.

10 **Me ERIN DANN:** Pendant cette période, Zita
11 Astravas était votre chef de cabinet?

12 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Exact.

13 **Me ERIN DANN:** Dans des antécédents de madame
14 Astravas, elle a entre autres travaillé à Queen's Park?

15 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui.

16 **Me ERIN DANN:** Premier sujet que je vais
17 aborder, la circulation de l'information classifiée entre
18 Sécurité publique et votre bureau pendant cette période.
19 D'entrée de jeu, commençons par la période qui précède la
20 pandémie. Quel était le volume de renseignement qui vous
21 parvenait et sous quelle forme, comment?

22 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Avant la pandémie,
23 avant la COVID, de façon générale, l'information de nature
24 très secrète m'était livrée dans ce qu'on appelle un SCIF, un
25 endroit sécurisé. Il y avait un endroit de ce genre au 269
26 Laurier. Donc, ça, c'est du côté de Sécurité publique. Moi,
27 je n'avais pas de tels locaux de mon côté.

28 Et il y avait aussi un autre endroit de ce

1 genre au siège du SCRS à Toronto, et c'était les endroits où
2 l'information très secrète m'était transmise. Et avant la
3 pandémie, il y avait quand même pas mal d'autres documents
4 classifiés, pas nécessairement avec la cote très secrète,
5 mais d'autres documents qui me parvenaient par l'entremise de
6 mon bureau et par l'entremise du directeur du SCRS et de son
7 équipe.

8 **Me ERIN DANN:** Et d'après le témoignage de
9 votre chef de cabinet, les ministres recevaient des copies de
10 papier dans des troussees qui étaient fournies. Est-ce que
11 cela est conforme à votre souvenir?

12 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui. Je me souviens
13 d'avoir reçu des documents classifiés. Pas nécessairement
14 très secrets, mais des documents classifiés. Et ça me
15 parvenait, encore une fois, pas dans un endroit avec la cote
16 très secrète, mais dans un endroit sûr dans les locaux du
17 gouvernement.

18 **Me ERIN DANN:** Et aviez-vous accès à un
19 compte CTNS, donc sur le réseau très secret?

20 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non.

21 **Me ERIN DANN:** Et dans votre bureau de
22 ministre, est-ce que quelqu'un avait accès à ce réseau?

23 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non. Il n'y a pas de
24 terminal dans le bureau du ministre et personne dans mon
25 service, y compris moi, n'avait accès à ce réseau très
26 secret.

27 **Me ERIN DANN:** Après le début de la pandémie,
28 je vois que, de façon générale, vous avez passé la majorité

1 du temps à Toronto.

2 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui. En fait, toutes
3 les séances à la Chambre des communes se sont tenues en
4 virtuel, et mon horaire, qui était très chargé, j'avais des
5 rencontres, des appels téléphoniques. Et ça se passait, pour
6 moi, à partir de Toronto. Dans certains cas, s'il y avait
7 des sujets confidentiels, je me rendais au local approprié à
8 Toronto. Et s'il le fallait, pour les cotes très secrètes,
9 j'allais au siège du SCRS.

10 **Me ERIN DANN:** On parle du bureau régional?
11 Dans les témoignages...

12 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui, on parle du QG.
13 Le QG est à Ottawa, mais effectivement, il s'agit du bureau
14 régional, qui est à Toronto.

15 **Me ERIN DANN:** En ce qui concerne les cadres
16 supérieurs de Sécurité publique, eux, ils étaient à leur
17 bureau à Ottawa, si je comprends bien, pendant la pandémie.
18 Est-ce que vous vous souvenez... est-ce que vous étiez
19 conscient de cela? Votre sous-ministre, par exemple.

20 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui. Je crois que le
21 sous-ministre était au 369, et je pense que la plupart des
22 représentants de Sécurité publique travaillaient aussi au
23 bureau la majeure partie du temps.

24 **Me ERIN DANN:** Et quant au volume de
25 renseignements qui vous parvenait et le format, après
26 l'éclosion de la pandémie, qu'en est-il de cela?

27 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** L'information a cessé
28 d'être transmise pendant la pandémie. Il n'y avait plus de

1 trousses papier. L'information ne m'était pas transmise. Il
2 se peut, dans certains cas, qu'il y ait eu certains documents
3 partagés avec mon bureau, mais les troussees qu'on avait
4 l'habitude de me fournir avant la pandémie, ça, ça a pris
5 fin. Par conséquent, je n'avais accès qu'aux documents
6 secrets. Et surtout dans le cas des documents très secrets,
7 il fallait que ce soit partagé avec moi par le SCRS à leur
8 bureau régional dans ce qu'on appelle l'endroit SCIF.

9 **Me ERIN DANN:** Et dans le cas de ces
10 documents, étaient-ils partagés de façon routinière au bureau
11 de Toronto? Est-ce qu'il y avait un calendrier?

12 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non. Dans chaque cas,
13 on avisait mon bureau du fait qu'il fallait partager avec moi
14 quelque chose. Et normalement, c'était en particulier un
15 processus administratif qui exigeait que j'autorise tel ou
16 tel acte ou procédure. Et au printemps 2021, je crois que
17 c'est la période qui nous intéresse, on a exigé que je me
18 déplace à trois occasions pour participer à un tel processus
19 administratif.

20 **Me ERIN DANN:** Et à part ce processus
21 administratif, y a-t-il eu d'autres occasions où on vous a
22 demandé de vous rendre au bureau régional du SCRS du breffage
23 sur de l'information en particulier?

24 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Je me souviens d'un
25 cas. Il y avait le processus administratif, mais en plus, on
26 s'est penché à ce moment-là sur de l'information, les
27 priorités du renseignement, si vous voulez, ce qui était
28 élaboré en vertu de mes pouvoirs et pour Sécurité publique.

1 J'ai été breffé à ce sujet lors d'une de mes
2 visites au bureau régional du SCRS pour les questions de
3 routine, mais on en a profité pour aborder l'autre dossier.

4 **Me ERIN DANN:** Vous avez dit à la Commission
5 que vous vous en remettiez exclusivement aux breffages
6 verbaux du directeur Vigneault ou d'autres représentants du
7 SCRS. Est-ce que ça veut dire qu'à part ces breffages, à
8 part le processus administratif que vous venez de décrire,
9 que vous n'avez jamais reçu ou examiné de produits de
10 renseignement pendant la période, disons, de mars 2020...

11 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Il n'y avait pas de
12 façon sûre pour me transmettre cette information. Et même si
13 j'ai eu des conversations, par exemple, avec le sous-
14 ministre, avec le directeur et avec mon chef de cabinet,
15 pendant cette période, on était tous très conscients des
16 besoins en matière de sécurité, surtout pour l'information
17 classifiée. Si bien qu'on ne faisait pas sur Zoom ou au
18 téléphone.

19 **Me ERIN DANN:** Avez-vous parlé au directeur
20 du SCRS? Avez-vous dit à quelqu'un d'autre ou à lui que vous
21 ne receviez pas les produits du renseignement sous format
22 écrit?

23 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Encore une fois, le
24 SCRS m'aurait avisé s'il y avait des renseignements qui
25 devaient me parvenir. Il y avait des questions
26 administratives et des projets, comme toutes les agences du
27 ministère, que ce soit l'Agence des services frontaliers, la
28 GRC, les Services correctionnels ou encore, la Commission des

1 libérations correctionnelles. On ne me breffait pas de façon
2 routinière sur ces enjeux. C'est seulement quand quelqu'un,
3 y compris le SCRS, avait une information qu'on jugeait
4 importante qu'on me la portait à mon attention. Et à ce
5 moment-là, on m'avisait qu'on avait quelque chose à me
6 communiquer. C'était comme ça que les choses fonctionnaient
7 à l'époque.

8 **Me ERIN DANN:** Vous avez dit que les
9 trousseaux, les dossiers dont il a été question un peu plus tôt
10 cette semaine, monsieur Stewart, entre autres, qui était
11 sous-ministre, et on disait qu'on continuait à produire ces
12 documents de renseignement et à les acheminer à votre bureau
13 de ministre. Quelle est votre réponse à cela?

14 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non, ce n'est pas
15 exact.

16 **Me ERIN DANN:** Est-ce que c'est possible que
17 ces documents aient été placés à votre bureau d'Ottawa sans
18 que vous le sachiez?

19 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Il me semble que
20 j'aurais été mis au courant de cela. Et l'information, m'a-
21 t-on dit, a cessé d'être fournie pendant la pandémie.

22 **Me ERIN DANN:** On nous a dit aussi qu'il y
23 avait une filière différente pour la livraison de
24 renseignements par courrier à votre résidence pour des
25 documents classifiés qui nécessitaient votre attention. Est-
26 ce que ce processus s'est produit, que ce soit avant ou
27 pendant la pandémie?

28 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non. Et il y a un

1 programme géré par le Centre de sécurité des
2 télécommunications, et on parle d'un acronyme qui s'appelle
3 CROs.

4 **Me ERIN DANN:** Les agents de relations.

5 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Et le programme CRO a
6 pris fin aussi pendant la pandémie. Et il n'y a pas eu un
7 seul cas où qui que ce soit m'a rendu visite à ma résidence.
8 On ne m'a pas avisé non plus du fait que quelqu'un allait me
9 fournir de l'information à domicile pendant la pandémie.
10 C'est inexact. Et ensuite, après la pandémie, ça a repris.

11 Par contre, maintenant que je suis ministre
12 de la Défense, il y a de fréquentes visites à mon domicile
13 pour m'informer de certaines choses, mais pendant mon mandat
14 à la Sécurité publique, ce n'était pas le cas.

15 **Me ERIN DANN:** En ce qui concerne les
16 produits de renseignement concernant Michael Chong, il y a
17 des documents qui ont été diffusés par le SCRS avant une note
18 de gestion en mai 2021. Avez-vous vu ou avez-vous été breffé
19 en ce qui concerne ces documents?

20 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non, Madame.

21 **Me ERIN DANN:** Pendant votre entrevue avec
22 les avocats de la Commission, on vous a montré un document
23 qui indiquait une liste de distribution pour divers produits
24 de renseignement du SCRS en ce qui concerne le ciblage par la
25 République populaire de Chine de députés, y compris Michael
26 Chong et Jenny Kwan.

27 Et on peut voir, dans 102, à la page 6, une
28 note explicative dans le résumé qui indique que vous avez été

1 mentionné comme personne qui avait... comme destinataire pour
2 plusieurs de ces produits. Page 6, paragraphe 18.

3 À l'époque où ces produits ont été diffusés,
4 avez-vous été breffé au sujet de ces produits de
5 renseignement?

6 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non, je n'ai pas été
7 breffé. Je n'étais pas au courant.

8 **Me ERIN DANN:** Quand avez-vous appris que
9 vous étiez censé recevoir ces produits du renseignement?

10 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Deux ans plus tard,
11 dans un journal, je pense, ou dans une entrevue qu'un des
12 députés mentionnait ici, disait j'ai été breffé à ce sujet,
13 et c'était la première fois que j'entendais le nom de
14 monsieur Chong mentionné en rapport avec l'ingérence
15 étrangère.

16 Et par la suite, on m'a informé du fait que
17 mon nom figurait sur une liste d'envoi, mais je n'ai jamais
18 rien reçu. Et à l'époque, en mai 2021, en fait, il y a eu
19 plusieurs conversations avec le directeur du SCRS, et jamais
20 cela ne m'a été mentionné.

21 **Me ERIN DANN:** Avez-vous vu les produits de
22 renseignement depuis lors?

23 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** J'ai eu l'occasion de
24 lire les documents que vous mentionnez, mais en fait, c'est
25 dans le contexte de cette enquête-ci que j'ai vu ces
26 documents pour la toute première fois.

27 **Me ERIN DANN:** Et qu'auriez-vous fait de
28 différent si vous aviez vu ces documents de renseignement au

1 moment où ils ont été diffusés pour la première fois?

2 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Ben, premièrement,
3 quand j'ai été informé, j'avoue que j'étais très préoccupé.
4 Et comme ministre de la Sécurité publique, je n'aurais pas
5 nécessairement donné de directive au SCRS sur le plan
6 opérationnel quant à la façon de donner suite à cela.

7 Par contre, j'aurais eu plusieurs questions,
8 et les questions que j'aurais posées, en fonction de
9 l'information qui m'était disponible, j'aurais dit :
10 « Quelles sont les étapes qui ont été suivies pour informer
11 monsieur Chong et pour aussi assurer la sécurité de sa
12 famille? ». Mais malheureusement, cette information ne m'a
13 jamais été transmise à l'époque, et ce n'est que par la suite
14 des articles publiés dans les journaux et dans le contexte de
15 cette enquête-ci que j'ai pris connaissance de cette
16 information.

17 **Me ERIN DANN:** Pourriez-vous, s'il vous
18 plaît, présenter 18796.

19 **--- PIÈCE No. CAN018796:**

20 Defensive briefings to two Members of
21 Parliament regarding PRC foreign
22 interference activity

23 **Me ERIN DANN:** Alors, il s'agit d'une note de
24 gestion d'enjeux datée du 31 mai 2021. Pourriez-vous
25 dérouler, s'il vous plaît, après « bon après-midi ». Ah, je
26 m'excuse. Oui, voilà. Donc :

27 « Cette liste de distribution est
28 limitée à Sécurité publique, le

1 ministre de la Sécurité publique, le
2 chef de cabinet, et conseiller auprès
3 du Premier ministre en matière de
4 sécurité nationale et de
5 renseignement. » (Tel qu'interprété)

6 Est-ce qu'on peut dérouler, s'il vous plaît,
7 pour voir les adresses courriels qui sont indiquées?

8 Monsieur le Ministre, pourriez-vous nous
9 confirmer que, en ce qui concerne les autres adresses, celles
10 qui n'ont pas été caviardées, donc, sont conformes aux
11 adresses auxquelles vous aviez accès?

12 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Écoutez, moi, je ne
13 connais pas ces adresses. En fait, aucune ne m'est
14 familière, et je ne sais pas de qui il s'agit.

15 **Me ERIN DANN:** En ce qui concerne ces notes
16 de gestion des enjeux, c'est un outil utilisé par le SCRS et
17 c'est un avertissement, ni plus ni moins, pour informer le
18 personnel et les cadres supérieurs de certains enjeux qui
19 risquent de devenir publics.

20 **Me ERIN DANN:** Pendant que vous étiez
21 ministre de Sécurité publique, est-ce que vous êtes au
22 courant de ces notes?

23 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Ce n'était pas partagé
24 avec moi, donc, je n'étais pas au courant. Oui, c'est
25 classifié comme très secret et il n'y a qu'une façon que ça
26 pouvait être partagé avec moi, ça, c'était dans un lieu
27 sécurisé et ça n'a jamais été partagé avec moi.

28 **Me ERIN DANN:** Ça n'était pas partagé avec

1 vous. Et s'il y avait d'autres notes pour la gestion des
2 problèmes qui ont été distribuées pendant que vous étiez
3 ministre de Sécurité publique, vous ne les avez pas reçues?

4 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** C'est juste.

5 **Me ERIN DANN:** Si on pourrait dérouler un
6 petit peu vers le bas. Là, nous voyons la note
7 d'information, et ils disent :

8 « Des séances d'information défensive
9 à deux députés par rapport à
10 l'ingérence étrangère de la RPC... »
11 (Tel qu'interprété)

12 Et ensuite on peut voir le contenu. Ministre
13 Blair, est-ce que vous pouvez confirmer que vous n'avez pas
14 reçu un exemplaire de ce document mai 2021?

15 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui, je confirme que
16 je ne l'ai pas reçu. Je n'ai aucune connaissance et je
17 n'étais pas au courant que ces deux députés avaient eu des
18 séances d'information. Je ne savais pas que le SCRS faisait
19 ce genre de séances d'information. Et ils m'ont jamais
20 mentionné avant que ce soit dans le journal en 2023.

21 **Me ERIN DANN:** Dans votre addendum de
22 l'entrevue de la première étape, vous avez dit que ce
23 renseignement n'est jamais arrivé jusqu'à vous dans ce format
24 particulier. Vous avez dit que si le directeur du SCRS
25 pensait que c'était nécessaire pour que vous soyez informé de
26 quelque chose, le directeur vous rencontrait dans un endroit
27 sécurisé.

28 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui. Il y a d'autres

1 moyens de communication. Oui. Il y a d'autres moyens
2 d'avoir des communications sécurisées. Cette... encore, cette
3 information n'a pas été partagée avec moi. Et mon attente,
4 puisque c'est de nature très secrète, c'est que si le SCRS
5 pensait que c'était important pour le ministre, il y avait un
6 seul mécanisme avec lequel ça pouvait avoir lieu en 2021. Et
7 ça, c'était dans un endroit sécurisé directement avec le
8 SCRS.

9 **Me ERIN DANN:** Est-ce que c'est possible que
10 le directeur pensait que vous receviez ce genre de
11 communication et, donc, n'aurait pas été au courant qu'il
12 fallait vous informer?

13 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Là, je ne peux pas
14 témoigner pour le directeur, mais j'avais une relation très
15 proche avec monsieur Vigneault et c'était une personne très
16 consciencieuse. Et je ne peux pas savoir ce qu'il pensait,
17 mais ce que je sais absolument certainement, que cette
18 information n'avait jamais été partagée avec moi.

19 **Me ERIN DANN:** Il semblerait que le SCRS
20 avait distribué, on a parlé des trois produits de
21 renseignement et la distribution, la liste des preuves. Et
22 vous voyez la liste de distribution pour ces produits.
23 Alors, si le SCRS envoyait un matériel pour que vous le
24 receviez, est-ce que vous avez eu des discussions avec qui
25 que ce soit au SCRS de la façon qu'ils fournissaient... vous
26 fournissaient le renseignement pendant la pandémie?

27 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Je n'avais aucune
28 connaissance que cette information était envoyée vers le moi,

1 **Me ERIN DANN:** Si vous pouvez descendre pour
2 le titre. Alors là, vous... si on peut aller à la page 2. Là,
3 vous pouvez voir la date. Ministre Blair, c'est une
4 évaluation de renseignements datée le 20 juillet 2021. Et
5 dans votre témoignage auparavant, vous avez indiqué que vous
6 avez reçu cette évaluation à l'époque quand ça a été diffusé.

7 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Ça n'était pas le 20
8 juillet, mais par la suite, oui, j'ai eu l'occasion de voir
9 ce document qui a été partagé avec moi par le SCRS.

10 **Me ERIN DANN:** Ce n'était pas cette date?

11 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Bien, je ne connais
12 pas la date exacte, mais c'était à l'époque.

13 **Me ERIN DANN:** Donc, c'était à un moment
14 donné en 2021?

15 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui, je pense que oui.

16 **Me ERIN DANN:** Et est-ce que vous vous
17 rappelez comment vous l'avez reçu?

18 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Eh bien, c'est comme
19 ça aurait été partagé directement avec moi par le SCRS.

20 **Me ERIN DANN:** Et vous avez noté dans votre
21 témoignage auparavant devant la Commission qu'on n'a pas
22 mentionné le député Chong dans ce document et qui... où on fait
23 référence, au fait, qu'il n'y a pas de député nommé dans
24 cette évaluation de renseignements.

25 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Je pense qu'à la
26 deuxième page, il y a un paragraphe qui parle quelqu'un qui
27 se... qui demandait de l'information sur un député, mais je
28 n'étais pas au courant de quel député il s'agissait.

1 Personne n'avait suggéré que c'était monsieur Chong ou un
2 autre député, que cette information n'a pas été partagée avec
3 moi.

4 **Me ERIN DANN:** Quelle était votre réaction à
5 cette évaluation de façon générale?

6 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Par rapport à cette
7 partie de l'évaluation, je pense que c'est un document utile.
8 Je pense que ça communique notre préoccupation par rapport à
9 l'ingérence étrangère. Pour ce qui est de ce paragraphe, ça
10 a tout simplement noté que la RPC cherchait de l'information
11 sur une personne. Et ça, ça n'était pas une grosse
12 préoccupation pour moi. J'avais pas de contexte pour cette
13 information. Je n'étais... je ne savais pas si c'était à
14 l'époque ou si c'était par le passé.

15 **Me ERIN DANN:** Pour mon prochain sujet, je
16 voudrais discuter d'un mandat particulier que vous avez
17 examiné, approuvé. C'est une demande de mandat que vous avez
18 approuvée quand vous étiez ministre de Sécurité publique.

19 Alors, je vais commencer. Vous pouvez
20 enlever ce document. Alors, quelques questions par rapport à
21 la demande... le processus d'approbation des mandats. Vous
22 avez dit à la Commission que vous vous attendiez que les
23 demandes de mandat seraient traitées rapidement par votre
24 bureau. Est-ce que vous avez communiqué ça à votre
25 personnel?

26 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui, en tout temps.

27 **Me ERIN DANN:** Nous avons entendu que le SCRS
28 avait donné à peu près 10 jours pour que le ministre puisse

1 regarder ce matériel, une demande pour mandat, avant que ce
2 soit urgent. Et là, il faudrait que ce soit plus rapide...
3 fait plus rapidement. Est-ce que vous étiez au courant des
4 attentes du l'SCRS?

5 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non. Tout d'abord, si
6 je peux dire, j'accepte qu'il y a une certaine diligence
7 nécessaire entre l'agence et le SCRS, le sous-ministre et le
8 bureau du ministre. Mais ma participation, c'est qu'une fois
9 que ce travail est complété et qu'ils veulent que j'aille
10 dans un lieu sécurisé pour examiner le document et que
11 j'examine et approuve la demande pour le mandat.

12 Donc, je n'avais pas d'information. Le SCRS
13 ne m'avait pas demandé cet autre travail se fait. Mais j'ai
14 été dans des... souvent pour les parties 6, et j'ai été...
15 participé, quand j'étais agent de police, j'ai participé dans
16 des enquêtes sur les parties 6. Donc, je sais ce qu'il faut
17 pour développer une telle demande de mandat. Mais mon rôle
18 n'était pas pour avoir aucune participation par rapport à
19 qui, quand et comment. Mais ma responsabilité, en vertu de
20 la loi, c'était d'utiliser mon pouvoir pour approuver la
21 demande pour la suite des choses.

22 **Me ERIN DANN:** Est-ce que vous pouvez
23 expliquer s'il peut y avoir des différences d'urgence qui
24 étaient nécessaires pour différents types de mandats? Et en
25 particulier si l'urgence pour un renouvellement d'un mandat
26 par rapport à un nouveau mandat, si c'était différent. Est-
27 ce que vous pouvez expliquer les pressions au niveau des
28 calendriers pour ça?

1 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Pendant que j'étais
2 ministre de Sécurité publique, il y a différentes demandes de
3 mandat que j'ai dû examiner. Il y avait des circonstances et
4 vous en avez parlé déjà. Donc, quand il y avait un mandat
5 qui devait se terminer à une certaine date, et si le SCRS
6 avait une demande pour le renouvellement du mandat, il y
7 aurait une certaine urgence pour s'assurer que le processus
8 soit complété, approuvé pour la juge fédérale avant que le
9 mandat actuel est terminé. Alors, c'était mon rôle.

10 Les processus de renouvellement, à moins qu'il
11 y avait des nouvelles informations dans la demande, c'était
12 assez simple, finalement. Mais le SCRS l'indiquait qu'il y
13 avait un calendrier, que ça devait être fait pour une
14 certaine date, et on a essayé de faire en sorte que ce soit
15 fait.

16 **Me ERIN DANN:** Dans votre témoignage, vous
17 avez dit que pendant que vous étiez ministre de Sécurité
18 publique en général, ça prenait entre 4 et 8 jours une fois
19 que le SCRS vous avait envoyé quelque chose pour que ça passe
20 par les fonctionnaires de votre bureau pour que ça puisse
21 être examiné, approuvé.

22 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Encore une fois, je
23 n'étais pas impliqué dans ce processus, mais je pense que ce
24 calendrier, oui, je pense que c'est conforme. Mais je peux
25 pas dire que ce n'est pas juste, mais je peux aussi vous dire
26 que quand on me présentait les mandats, je réglait l'affaire
27 assez rapidement. Je pense que c'est ma responsabilité
28 d'avoir un examen exhaustif. Ça pouvait prendre quelques

1 heures. Ça dépend de la complexité du document, mais je
2 devais l'examiner. Ensuite, dans chaque cas, je le signe
3 immédiatement.

4 **Me ERIN DANN:** Vous avez témoigné devant la
5 Commission que vous avez examiné et approuvé deux autres
6 mandats dans la période de l'examen de l'approbation de
7 mandats dont on va parler, et vous l'avez fait dans cette
8 période de 4 à 8 jours? Est-ce que c'est juste?

9 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Je ne peux pas
10 témoigner sur des questions sur lesquelles j'ai pas de
11 question, combien de temps ça a pris pour que ces autres
12 mandats arrivent sur mon bureau. Mais je peux vous dire que,
13 oui, j'ai autorisé deux autres mandats pendant cette période.

14 **Me ERIN DANN:** Est-ce que, de façon générale,
15 vous aviez une séance d'information à l'avance pour une fois..
16 la première fois que vous avez examiné une demande de mandat
17 de SCRS?

18 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Eh bien, ça devait
19 être fait dans un lieu sécurisé. Parfois, il y avait des
20 séances d'information, que ce soit ou bien avant ou après que
21 j'ai pu lire la documentation. Mais l'examen de la demande,
22 à moins qu'il y avait davantage de complexité ou un
23 calendrier SCRS, c'était assez clair.

24 **Me ERIN DANN:** Vous avez mentionné que votre
25 partie de ce processus commençait quand vous avez été informé
26 qu'il y avait une demande que vous deviez examiner. Qui est
27 responsable de vous aviser quand il y a un mandat qui doit
28 être examiné?

1 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** C'est mon bureau qui
2 m'a avisé et regardé mon calendrier pour voir quand est-ce
3 que je pouvais aller dans le bureau régional à Toronto du
4 SCRS. Et on créerait un rendez-vous pour que je puisse aller
5 au bureau régional, et c'est indiqué que c'était pour un
6 mandat, mais on ne pouvait pas expliquer de quoi il
7 s'agissait. Alors, j'y allais, j'étais dans un lieu
8 sécurisé. Et j'étais au courant du mandat et de son objet à
9 ce moment-là.

10 **Me ERIN DANN:** Je vais passer maintenant aux
11 questions par rapport à ce mandat particulier, est-ce qu'on
12 peut avoir COM615?

13 Monsieur le Ministre, basé sur les résumés
14 disponibles pour le public, il y a ce calendrier qui a été
15 créé. Alors, voilà.

16 Et vous pouvez voir que nous avons mis le
17 jour 0, c'est la date quand les lettres ont été signées par
18 le directeur Vigneault à vous et au sous-ministre Stewart
19 pour demander que le ministre autorise une demande de mandat
20 avec le matériel inclus pour la demande. Le jour 4 indique
21 qu'il y avait une consultation signée du sous-ministre
22 Stewart. Jour 13, une séance orale d'information à vous et,
23 à ce moment-là, vous approuvez la demande.

24 On a entendu que votre chef de personnel a
25 témoigné comme quoi elle a reçu le... la trousse, ce qui était
26 entre le jour 4 et le jour 13, dans ce calendrier. Est-ce
27 que vous pouvez nous dire quand, dans ce calendrier, vous
28 avez entendu... vous avez appris qu'il y avait un mandat ou

1 demande de mandat ou devait...

2 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Un mandat. Je ne
3 pouvais pas savoir que c'est celui-là. Ça aurait été dans
4 mon calendrier quand ils ont regardé ma disponibilité pour
5 aller au bureau régional. Donc, ça aurait été proche de ce
6 que vous avez indiqué comme étant le jour 54 dans ce
7 document.

8 **Me ERIN DANN:** Quand vous dites que c'était
9 proche du jour...

10 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Ce serait deux-trois
11 jours.

12 **Me ERIN DANN:** (Non interprété).

13 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Qui... que je devais
14 aller dans un lieu sécurisé pour examiner une demande de
15 mandat.

16 **Me ERIN DANN:** Et quand est-ce que vous avez
17 appris sur quoi il faisait objet?

18 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Sur ce que pour vous
19 est le jour 54, pour moi, c'était le jour 1, où je suis allé
20 dans le bureau régional et j'avais les documents devant moi.
21 Et c'est là que j'ai pu voir quel était l'objet du mandat.

22 **Me ERIN DANN:** J'ai compris que quelques mois
23 avant la demande, avant que ce soit envoyé par le SCRS, vous
24 avez reçu une séance d'information du directeur et du sous-
25 ministre... du directeur adjoint du SCRS par rapport à ce qui
26 serait l'objet de ce mandat.

27 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** C'est juste. C'était
28 quelques mois avant ce que vous avez indiqué comme jour 0.

1 **Me ERIN DANN:** Merci. Pendant cette séance
2 d'information, qu'est-ce qu'on vous avait dit par rapport à
3 si ou non le Service avait envisagé un mandat?

4 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Il n'y a pas eu de
5 discussion sur d'autres activités qui étaient menées par le
6 service. Ils m'ont informé de ce qu'ils savaient et
7 l'analyse des renseignements qu'ils avaient, mais ils
8 n'avaient pas indiqué leur intention de faire quoi que ce
9 soit d'autre.

10 Et si je pourrais... dans cette séance
11 d'information, j'ai compris qu'ils allaient continuer à
12 enquêter, mais ils n'ont pas indiqué à l'époque quels
13 seraient leurs... les moyens utilisés pour cette enquête.

14 **Me ERIN DANN:** À l'époque de cette réunion,
15 certains jours avant le jour 0 et avant le jour de jour 54,
16 est-ce que vous aviez eu des discussions supplémentaires avec
17 le directeur Vigneault ou quiconque d'autre au SCRS sur cette
18 question de l'avocat [sic]?

19 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non.

20 **Me ERIN DANN:** Étiez-vous surpris, le 54^{ème}
21 jour, lorsque vous avez vu le sujet du mandat?

22 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non.

23 **Me ERIN DANN:** Avez-vous parlé avec quelqu'un
24 en dehors de ceux qui ont participé à la réunion de la
25 session d'information plusieurs mois avant? Est-ce que vous
26 avez parlé avec quelqu'un, hormis ces personnes-là, du sujet
27 du briefing?

28 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non.

1 **Me ERIN DANN:** Par exemple, est-ce que vous
2 en avez parlé avec le Premier ministre ou le Bureau du
3 Premier ministre ou d'autres membres du Cabinet?

4 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Je pense que ce serait
5 tout à fait inapproprié, donc non.

6 **Me ERIN DANN:** Pourquoi inapproprié?

7 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Parce que
8 l'information qui m'a été communiquée était de nature top
9 secrète et m'a été donnée dans ma capacité en tant que
10 ministre de la Sécurité publique. Je ne croyais pas que ce
11 serait approprié pour moi de divulguer cela. La *Loi sur la*
12 *sécurité de l'information* est très claire et j'ai prêté
13 serment de maintenir le secret de ces choses qui me sont
14 communiquées.

15 **Me ERIN DANN:** Nous avons des preuves du
16 directeur Vigneault notant... attendez, je reviens. Est-ce que
17 madame Astravas était présente, selon vous, à la réunion
18 plusieurs mois auparavant?

19 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Je m'excuse. Je ne me
20 souviens pas qui était dans la salle. Je me souviens de la
21 conversation que j'ai eue avec le directeur Vigneault. Je
22 crois aussi que son adjoint était peut-être présent. Son
23 adjointe était présent, madame Tessier, mais je ne me
24 souviens pas qui d'autre était là.

25 **Me ERIN DANN:** Monsieur Vigneault a dit que
26 madame Astravas a été transparente dans les discussions
27 concernant ce mandat. Est-ce un point de vue que vous
28 partagez?

1 L'HON. WILLIAM BLAIR: Oui.

2 Me ERIN DANN: Durant notre chronologie, au
3 jour 13, nous indiquons que le SCRS a donné une information
4 oralement à votre chef de cabinet et que vous n'avez pas
5 participé à cette séance d'information. Étiez-vous au
6 courant qu'elle a eu lieu?

7 L'HON. WILLIAM BLAIR: Non.

8 Me ERIN DANN: En apprenant que cette... ce
9 briefing avait eu lieu, aviez-vous des préoccupations?

10 L'HON. WILLIAM BLAIR: Non. À nouveau, le
11 SCRS, le sous-ministre et mon directeur de cabinet
12 travaillent ensemble, se parlent fréquemment. Je n'en suis
13 pas partie. C'est lorsqu'ils concluent leur travail
14 collectif que ça a été porté à ma considération.

15 Me ERIN DANN: Madame Astravas témoigne pour
16 dire qu'elle a posé différentes questions durant cette séance
17 d'information initiale, pour sa propre information, y compris
18 concernant comment des activités décrites dans la demande de
19 mandat correspondait aux exigences pour obtenir un mandat.

20 Est-ce que ces questions... alors, je crois
21 qu'on sait votre réponse, mais je vais la poser pour
22 clarifier, est-ce que ces questions ont été posées en votre
23 nom?

24 L'HON. WILLIAM BLAIR: Non.

25 Me ERIN DANN: Étiez-vous au courant que
26 madame Astravas posait ce type de questions dans ses
27 interactions avec un représentant du SCRS?

28 L'HON. WILLIAM BLAIR: Non.

1 **Me ERIN DANN:** Avez-vous une opinion, un
2 point de vue, à savoir si ces questions sont appropriées ou
3 dans le cadre du rôle de votre chef de cabinet?

4 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** C'est dans le rôle de
5 poser des questions, mais personne n'a soulevé de
6 préoccupations par rapport à ce processus ou m'a informé que
7 ces discussions avaient lieu jusqu'à mon premier jour, votre
8 jour 54. Ça a été porté à mon attention et aucune de ces
9 préoccupations ne m'ont été présentées à ce moment-là.

10 **Me ERIN DANN:** La Commission a entendu des
11 preuves concernant un courriel interne au SCRS envoyé le
12 lendemain du briefing initial. Donc, le jour 14. Et
13 l'auteur de ce courriel interne du SCRS exprimait des
14 préoccupations quant au fait que cette demande de mandat
15 pourrait ne pas être approuvée par le ministre.

16 Le 14^e jour, avez-vous exprimé une opinion
17 par rapport à ce mandat?

18 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non, car je n'étais
19 pas au courant de ce mandat.

20 **Me ERIN DANN:** Est-ce que ce mandat aurait pu
21 ne pas être approuvé, d'après vous, à un moment donné?

22 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non.

23 **Me ERIN DANN:** La Commission a entendu que
24 madame Astravas a aussi reçu un briefing sur la liste
25 Vanweenen peu de temps entre le jour 13 et le jour 54 sur
26 cette chronologie. Étiez-vous au courant de cette séance
27 d'information?

28 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non.

1 **Me ERIN DANN:** Si la liste Vanweenen avait
2 été incluse dans d'autres demandes de mandat que vous avez
3 examinées, est-ce qu'elles ont été incluses durant votre
4 temps à Sécurité publique?

5 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Je crois que oui,
6 c'est une exigence d'identifier les personnes connues. C'est
7 une décision de la Cour que je connais bien, parce que
8 j'étais l'agent responsable de beaucoup d'enquêtes de la
9 Partie VI du *Code pénal*. Donc, je suis au courant des
10 exigences légales et l'identification de personnes connues
11 qui pourraient ressortir dans ces conversations.

12 **Me ERIN DANN:** Est-ce que quelque chose que
13 madame Astravas a appris durant ce briefing sur la liste de
14 Vanweenen vous a été communiqué?

15 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non. À nouveau,
16 personne ne m'a communiqué, soit le directeur, le sous-
17 ministre, ou le directeur du cabinet, des éléments de leurs
18 conversations à propos de cette liste. À nouveau, ça m'a été
19 présenté pour la première fois et je suis... je connais bien
20 les formats de demandes de mandat.

21 **Me ERIN DANN:** Est-ce que des informations
22 que votre directeur de cabinet a apprises dans le cadre du
23 briefing initial du jour 13, est-ce que ces informations vous
24 ont été communiquées?

25 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non.

26 **Me ERIN DANN:** Si on peut passer à ce que
27 nous avons indiqué comme étant jour 54, que vous appelez jour
28 1 pour vous.

1 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Alors, je n'avais
2 aucune information sur votre chronologie. Ma seule preuve
3 que je vous présente, c'est que c'est le premier jour où j'ai
4 pris connaissance de ce mandat et je l'ai signé.

5 **Me ERIN DANN:** D'accord. Où étiez-vous
6 lorsque vous avez examiné cette demande de mandat? Est-ce
7 que c'était au bureau régional?

8 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** C'était au bureau
9 régional. Je peux vous donner l'adresse, mais je crois pas
10 que le SCRS voudrait que je vous la donne.

11 **Me ERIN DANN:** On n'en a pas besoin, merci.
12 Je comprends de votre preuve précédemment
13 donnée que vous n'avez pas vu de date sur les documents qui
14 vous ont été présentés. Et je devrais peut-être spécifier
15 vous n'avez pas vu de date sur... alors, je reviens en arrière,
16 pardon. Le jour où vous avez reçu les documents du mandat
17 pour examen par votre personne, est-ce que ça incluait les
18 lettres du directeur, monsieur Vigneault, qui étaient portées
19 à votre attention... qui étaient à votre attention?

20 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non. Les documents du
21 mandat que j'ai examinés, parce que je me souviens, l'un...
22 d'une des exigences d'approbation, de ma part, pour
23 l'approbation, ce sont les documents du sous-ministre. Les
24 documents qui m'ont été présentés ne contenaient pas les
25 signatures ou les dates de ces individus. Ce n'étaient pas
26 des photocopies, mais c'étaient des impressions originales
27 des documents.

28 Alors, j'ai posé la question : « Est-ce que

1 le sous-ministre a signé le conseil qu'il doit me donner par
2 les statuts? », parce que je ne peux pas procéder avec ce
3 mandat. Et on m'a conseillé oralement, durant le briefing
4 pour cette demande de mandat, qu'il l'avait signé, mais on ne
5 m'a pas donné les détails.

6 **Me ERIN DANN:** Et avez-vous confirmé... lorsque
7 vous avez confirmé que le sous-ministre avait signé la
8 consultation, est-ce que vous avez confirmé la date où il
9 l'avait signée?

10 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non. J'ai seulement
11 demandé s'il l'avait signé parce que c'était une exigence par
12 les statuts pour mon approbation, que ce soit basé sur la
13 recommandation du sous-ministre.

14 **Me ERIN DANN:** On a entendu des preuves d'une
15 note du sous-ministre recommandant que vous approuviez ce
16 mandat. Est-ce que, ça, c'était inclus dans les documents?

17 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non.

18 **Me ERIN DANN:** Était-ce inhabituel de ne pas
19 trouver une date sur ces documents de consultation dans cette
20 note qui exigeait la signature du sous-ministre?

21 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** À nouveau, la copie
22 qui m'a été présentée n'avait pas la signature ou la date.
23 Et donc, j'ai posé la question : « Est-ce qu'il l'a signé? »
24 La réponse que m'on m'a donnée, c'est oui. Parce que, comme
25 je l'ai dit, c'est une exigence dans les statuts et, étant
26 satisfait, à travers de ma demande, que ça avait bel et bien
27 été signé en bonne et due forme, j'ai examiné moi-même le
28 document et j'ai apporté mon approbation.

1 **Me ERIN DANN:** Était-ce inhabituel que ça ne
2 contienne pas la signature? Est-ce que c'était une pratique
3 commune que ça se passe comme ça, que vous receviez le
4 document sans date ou signature?

5 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** À nouveau, je crois
6 que lorsque j'ai... je suis allé au bureau à Toronto, que des
7 photocopies ont été faites de ces documents... pas des
8 photocopies, mais ça a été imprimé comme nouveau document, et
9 ça ne contenait pas de signature ou de date. C'est pourquoi
10 j'ai dû demander si ça avait été approuvé.

11 **Me ERIN DANN:** Alors, on a entendu des
12 preuves qu'il y avait une trousse de documents physiques
13 disponible qui aurait été envoyée au bureau du ministre à
14 Ottawa. Et je comprends que cette trousse a été réimprimée
15 ou recréée au bureau régional de Toronto.

16 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Le document que j'ai
17 signé en approbation ne contenait pas... quand je suis... j'ai
18 comparu ici, un document m'a été présenté et ce n'est pas
19 celui que j'avais signé.

20 **Me ERIN DANN:** Vous avez signé un document à
21 Toronto et êtes-vous conscient de comment ça aurait été
22 envoyé ou produit à Ottawa pour le SCRS?

23 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non, je l'ai signé et
24 j'ai rendu tout le document signé au SCRS, y compris le
25 document avec ma signature. Ça, ça a été entièrement donné
26 au SCRS. Administrativement, ce qu'ils en font après, ça, je
27 ne sais pas.

28 **Me ERIN DANN:** On a entendu le sous-ministre

1 Stewart nous dire que ça aurait pris au SCRS un certain temps
2 pour que le ministre et son personnel soient à l'aise et
3 acceptent ce mandat en particulier. Est-ce que vous avez eu
4 besoin de temps pour vous sentir à l'aise avec ce mandat?

5 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Très franchement, je
6 ne sais pas de quoi parle le sous-ministre, mais je peux vous
7 dire que cette trousse de mandat m'a été présentée ce jour-là
8 où ça m'a été présenté. Je l'ai lu. J'ai reçu certaines
9 informations et j'ai posé certaines questions, comme je l'ai
10 déjà dit, à propos de savoir si la forme était correcte. Ça
11 m'a pris le temps de le lire. À cause d'un briefing
12 précédent que j'avais reçu plusieurs mois auparavant, je
13 connaissais déjà le sujet.

14 Et j'ai signé beaucoup de ces mandats. Je
15 connais bien le processus. Je me suis beaucoup concentré sur
16 ma responsabilité dans les statuts d'approuver ces mandats.
17 Et ce que j'ai besoin de savoir, c'est l'information quant à
18 qui est nommé dans le mandat, ou les techniques d'enquête qui
19 vont être employées, la technologie qu'ils pourraient
20 utiliser. Ça, c'est pas une préoccupation pour moi. Ce sont
21 juste des questions opérationnelles.

22 Mais si c'est présenté sous la bonne forme et
23 qui donnerait à un juge d'une Cour d'un motif raisonnable
24 pour autoriser cette demande, c'est les seules choses dont
25 j'ai besoin de savoir. Et je connais bien la chose. Je
26 connais cet exercice. Et j'ai lu le document. J'ai obtenu
27 les réponses à mes questions. Donc, je ne suis pas sûr à
28 quoi le sous-ministre pourrait référer en disant que ça

1 pourrait prendre du temps, parce que les questions traitées
2 étaient des sujets que je connaissais bien.

3 **Me ERIN DANN:** Et durant cette période où
4 vous avez dit que le temps que ça vous a pris d'examiner ce
5 document, tout cela était ce jour-là, le 54^e jour?

6 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Et c'est ce que
7 j'appelle le premier jour, parce que c'est le premier jour où
8 ça m'a été présenté. Mais oui, ça m'a pris peut-être deux à
9 trois heures, parce qu'il y a eu d'autres discussions aussi
10 durant cette période. Je sais combien de temps j'étais au
11 siège du SCRS. Le gros du temps aurait été concentré à
12 s'occuper des questions administratives, de traiter de cette
13 demande de mandat.

14 **Me ERIN DANN:** Et durant ce briefing, est-ce
15 que le directeur, monsieur Vigneault, était disponible si
16 vous aviez des questions par lien vidéo sécurisé?

17 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui, et je n'avais pas
18 de questions pour lui. Le document parlait de lui-même. Je
19 l'ai examiné. Ma seule question était la question de la
20 signature du sous-ministre, l'avait-il approuvé. Et on m'a
21 assuré que oui et ça m'a permis de procéder.

22 **Me ERIN DANN:** Avez-vous dit à quiconque, en
23 dehors de ceux qui étaient présents à ce briefing du
24 ministre, le jour 54, à propos du mandat ou du sujet du
25 mandat?

26 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non.

27 **Me ERIN DANN:** Les Commissaires ont entendu
28 qu'il y a eu un autre courriel interne du SCRS qui exprimait

1 des préoccupations quant au délai à obtenir votre approbation
2 de ce mandat. On identifiait des préoccupations qui disaient
3 que plus la demande est retardée, plus l'information qui est
4 contenue dans le mandat va être datée, et si une Cour
5 fédérale demandait ce qu'il en est de ce délai au moment de
6 l'approbation, on décrirait ce délai comme inhabituel. Est-
7 ce que vous pensez que le délai à vous présenter cette
8 demande de mandat était inhabituel?

9 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Tout d'abord, je ne
10 sais pas quelle est la base de ces préoccupations, mais je
11 comprends, ayant été dans ce domaine moi-même à plusieurs
12 reprises, que c'est important qu'un document qu'on présente
13 au juge fédéral pour approbation doit être complet et
14 contemporain à la demande. Donc, je comprends cette
15 préoccupation, mais je n'ai aucune connaissance de délai ou
16 ce qui se passait durant cet intervalle que vous avez décrit.

17 Et à nouveau, moi je n'ai pas de base sur
18 laquelle donner des observations. Je n'y ai pas accès, je ne
19 l'ai jamais vu. Mais comme je l'ai dit, lorsque la question
20 a été portée à mon attention, je m'en suis occupé rapidement,
21 promptement. Et à aucun moment le directeur du SCRS ou le
22 sous-ministre ou mon directeur de cabinet m'ont suggéré,
23 m'ont indiqué la moindre préoccupation vis-à-vis de cette
24 question de délai ou l'intervalle de temps que ça a pris.

25 **Me ERIN DANN:** Alors, vous avez anticipé ma
26 prochaine question, Monsieur le Ministre, mais nous avons
27 entendu des preuves de madame Tessier, la directrice adjointe
28 des opérations au SCRS, qui indique qu'au niveau

1 opérationnel, les employés du SCRS étaient très frustrés par
2 ce qu'ils percevaient comme étant un retard à obtenir votre
3 approbation pour le mandat. Est-ce que ces préoccupations
4 vous ont été communiquées?

5 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non, pas du tout. Que
6 ce soit par madame Tessier, monsieur Vigneault ou le sous-
7 ministre ou mon directeur de cabinet, ça ne m'a jamais été
8 communiqué.

9 **Me ERIN DANN:** Est-ce que la directrice
10 adjointe, le directeur, le sous-ministre ou votre chef de
11 cabinet ont parlé de l'implication de madame Astravas dans
12 cette demande de procédure?

13 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non.

14 **Me ERIN DANN:** Et en lien aux préoccupations
15 de madame Astravas ou au retard, est-ce que des
16 préoccupations ont été soulevées auprès de vous à un moment
17 donné après l'approbation du mandat?

18 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non. Et en fait, même
19 durant l'intérim que vous identifiez, entre 0 et 54, c'est
20 jamais ressorti. À aucun moment est-ce que les individus que
21 vous mentionnez m'ont parlé d'une demande de mandat ou des
22 problèmes à ce niveau-là. Et dans les deux années qui ont
23 suivi non plus. Personne n'a soulevé la moindre préoccupation
24 avec cet intervalle ou le processus qui a été entrepris pour
25 approuver ce mandat. Et c'était pas avant que ça soit
26 communiqué dans les journaux qu'il y avait des préoccupations
27 exprimées par un informateur anonyme par rapport au délai que
28 j'étais informé que ça existait même, cette préoccupation.

1 **Me ERIN DANN:** Alors, je comprends que vous
2 n'étiez pas informé au moment de ce calendrier des faits à
3 l'époque. Avec le recul, et en sachant maintenant ce qu'il
4 en est, est-ce que vous pouvez nous dire si votre attente que
5 les mandats soient traités rapidement a été satisfaite dans
6 ce cas-ci?

7 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Moi, je m'attends à ce
8 que tous les officiels responsables de porter cette demande à
9 moi fassent leur travail. Je ne peux pas vous en dire plus,
10 parce que je n'ai pas d'information par rapport aux
11 discussions qui ont eu lieu. Alors, je vois le calendrier
12 que vous me donnez, mais aucun de ces hauts fonctionnaires,
13 que ce soit durant l'intervalle ou dans les deux années par
14 la suite, m'ont exprimé la moindre préoccupation pour ce qui
15 est de présenter ça.

16 Et tout ce que je sache, on m'a dit qu'il
17 fallait que je signe un mandat. Deux jours plus tard, ça a
18 été organisé. Je suis allé au SCRS et la première fois que
19 je l'ai vu, c'est le jour que vous avez identifié comme étant
20 le jour 54. Et, à nouveau, de mon point de vue, ça a été
21 traité ce jour-là avec toutes les mesures appropriées.

22 **Me ERIN DANN:** Lorsque vous avez appris que
23 le mandat avait été dans le bureau du ministre pendant plus
24 d'un mois avant que ça vous soit présenté et que vous
25 l'approuviez, quelle a été votre réaction?

26 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** À nouveau, à ce stade,
27 nous avons déjà initié différentes enquêtes à ce sujet-là,
28 et je n'étais plus le ministre de la Sécurité publique.

1 Donc, je n'ai pas eu l'occasion de revenir en arrière, ce
2 n'était pas approprié, et de parler à des témoins potentiels
3 par rapport à ce qui s'était passé. C'était nouveau, cette
4 information, pour moi, parce qu'à aucun moment les hauts
5 dirigeants du SCRS ou le sous-ministre ou mon chef de cabinet
6 ne m'ont communiqué la moindre préoccupation par rapport à ce
7 délai et cette présentation de mandat à ce jour 54.

8 **Me ERIN DANN:** Encore une fois, vous n'étiez
9 pas au courant de cet échéancier, mais avez-vous appris autre
10 chose pour ce qui est des raisons expliquant l'intervalle
11 entre le jour 0 et le jour 54 par suite des demandes de
12 renseignement que vous avez pu formuler après avoir été
13 informé?

14 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** J'ai signé un
15 témoignage assermenté en ce qui concerne ce dossier, et je ne
16 peux pas disputer quoi que ce soit. Il y a eu des
17 témoignages assermentés ici à la Commission pour ce qui est
18 de... ce qui s'est passé pendant l'intervalle, pendant cette
19 période. Mais encore une fois, je n'étais absolument pas au
20 courant.

21 Et, soit dit en passant, pendant cette
22 période, pendant l'intervalle, que ce soit le directeur du
23 SCRS, ou le directeur adjoint, ou mon chef de cabinet, ou le
24 sous-ministre, si quelqu'un pensait que quelque chose devrait
25 être porté à mon attention, il aurait fallu le faire, mais
26 cela ne s'est pas fait. Cela ne s'est pas produit. Personne
27 ne m'a parlé de ce problème. Je n'ai pas été mis au courant
28 de discussion à ce sujet. Et, dans les deux ans avant que ce

1 soit publié dans les journaux, cette allégation, personne ne
2 m'a jamais indiqué qu'il y avait eu un impact opérationnel
3 pour ce qui est du processus d'approbation de ce mandat.

4 **Me ERIN DANN:** Vous avez parlé de vos
5 obligations en matière d'approbation des mandats d'après la
6 réglementation. Compte tenu de ce qui s'est passé au SCRS ou
7 au bureau de votre sous-ministre pour ce qui est de mettre en
8 vigueur ce mandat de façon expéditive, êtes-vous au courant
9 de quelque chose?

10 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Comme je le disais,
11 toutes ces personnes... je me disais que toutes ces personnes
12 coopèreraient pour faire progresser le dossier, et ce de la
13 façon appropriée, c'est toujours ce à quoi je m'attends.
14 J'ai une certaine expérience en matière de diligence
15 raisonnable. Et pour ce qui est du directeur, et il y a eu
16 un exemple en ce qui concerne l'obligation de candeur pour
17 des questions de ce genre. Et là, je pense que, évidemment,
18 cela ajoute une certaine complexité dans le cas des mandats.

19 Mais encore une fois, mes attentes, c'est que
20 tout le monde ferait son possible pour que les choses se
21 fassent de façon opportune et appropriée. Encore une fois,
22 quand ça a été porté à mon attention, et en fonction de mes
23 obligations d'après la réglementation, je pense que comme
24 ministre responsable pour l'approbation, afin que ce soit
25 transmis à un juge de la Cour fédérale, écoutez, ce n'était
26 pas à moi de dire au SCRS quoi que ce soit. Je devais tout
27 simplement m'assurer que la demande qui m'était formulée et
28 que le mandat qui m'était présenté avait été correctement

1 préparé pour être ensuite transmis à un juge de la Cour
2 fédérale.

3 **Me ERIN DANN:** Donc, vous ne pouvez pas vous
4 acquitter de vos obligations à moins d'être au courant qu'un
5 mandat exige votre examen et votre approbation?

6 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non, je ne peux pas
7 approuver quelque chose si je ne suis pas au courant de son
8 existence. Et quand quelque chose est porté à mon attention,
9 c'est toujours ce que j'ai fait, c'était ma pratique, j'ai
10 signé.

11 **Me ERIN DANN:** Et le fait que vous n'aviez
12 pas été avisé de façon opportune au moment approprié, du fait
13 qu'il fallait appro... qu'il fallait approuver un mandat, est-
14 ce que ça vous avait préoccupé?

15 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non. Aucune raison
16 d'être préoccupé, parce que personne ne m'avait laissé
17 entendre qu'il y avait des problèmes pour ce qui est de
18 suivre la filière appropriée.

19 **Me ERIN DANN:** Finalement, pour revenir à la
20 question de la circulation de l'information et du
21 renseignement pendant la pandémie, vous avez dit qu'il y
22 avait eu une diminution du volume de documents papiers qui
23 vous était transmis. Est-ce que cela a suscité des
24 préoccupations, des inquiétudes à l'époque chez vous?

25 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** L'information qui est
26 transmise m'a toujours paru intéressante, mais je comprenais
27 très bien que pendant la pandémie, il y avait de nouveaux
28 défis, parce que la plupart des fonctionnaires n'étaient pas

1 en milieu de travail. Moi, je n'étais pas à Ottawa. Et le
2 partage de documents avec la cote très secrète, étant donné
3 ce qui était survenu pendant la pandémie justement, ben, ça
4 signifiait que je n'avais pas accès à autant d'information
5 que dans le passé, par l'entremise du ministère de la
6 Sécurité publique.

7 Et pour être informé de documents très
8 secrets, ça voulait dire que je devais me rendre au siège
9 régional de Toronto pour consulter des documents ayant la
10 cote très secrète. Mais je n'étais pas inquiet, je n'étais
11 pas préoccupé, parce que honnêtement, je faisais confiance au
12 directeur du SCRS et je me disais que s'il voulait partager
13 de l'information avec moi, il le ferait.

14 **Me ERIN DANN:** Êtes-vous conscient du fait,
15 ou préoccupé du fait qu'il était peut-être non conscient du
16 fait que vous étiez informé? Il pensait peut-être que vous
17 étiez informé par d'autres moyens?

18 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non, mais écoutez, moi
19 je suis tout à fait d'accord avec le témoignage selon lequel
20 quand il mettait mon nom sur une liste, il avait l'impression
21 que l'information m'était transmise. Malheureusement, ce
22 n'est pas ce qui s'est produit.

23 Et il n'y a pas une seule occasion où il
24 s'est demandé... ou il m'a demandé : « Avez-vous vu cette
25 information? Êtes-vous au courant? Il y a quelque chose que
26 vous devriez savoir. » Parce que j'ai eu beaucoup de
27 conversations avec lui, plusieurs conversations, et
28 malheureusement, malheureusement, je ne doute absolument pas

1 de ses intentions, mais ça ne s'est pas produit.

2 **Me ERIN DANN:** Merci, Madame la Commissaire.

3 Alors, j'essaie de respecter l'horaire et je
4 n'ai pas d'autres questions à poser au témoin.

5 **COMMISSAIRE HOGUE:** Donc, on va faire la
6 pause tout de suite. Et nous allons reprendre à 11 heures
7 moins 5.

8 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

9 Cette séance de la Commission est maintenant
10 suspendue jusqu'à 10 h 50.

11 --- L'audience est suspendue à 10 h 37

12 --- La séance est reprise à 10 h 51

13 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

14 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
15 étrangère est de retour en session.

16 Il est 10 h 51.

17 **--- L'HON. WILLIAM BLAIR, Sous le même serment:**

18 **COMMISSAIRE HOGUE:** Donc, tout d'abord,
19 l'avocat représentant Michael Chong.

20 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GIB van ERT:**

21 **Me GIB van ERT:** Monsieur le Ministre,
22 bonjour.

23 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Bonjour.

24 **Me GIB van ERT:** C'est peut-être une drôle de
25 façon de débiter pour le contre-interrogatoire, mais j'ai
26 informé la Commissaire au préalable et je vous le dis
27 maintenant.

28 Alors, je suis de la vieille école et assez

1 naïf pour penser que quand un ancien policier participe à une
2 audience de ce genre et il jure de dire la vérité, et c'est
3 ce qu'il va faire. Alors, je pense que le 10 avril, quand
4 vous avez présenté votre témoignage, c'est ce que vous avez
5 fait. Mais, maintenant, je vous pose la question. Le 10
6 avril, quand vous avez témoigné devant cette Commission,
7 avez-vous dit la vérité, toute la vérité, rien que la vérité?

8 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui. J'ai fait cela
9 très souvent et je jure que c'est toujours très important de
10 dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

11 **Me GIB van ERT:** C'est l'impression que j'ai
12 eue quand je vous ai vu ce jour-là, Monsieur.

13 Donc, revenons en arrière. Vous nous avez
14 dit la vérité, mais à l'époque, on ne parlait pas des 54
15 jours. Et j'imagine que c'est parce que vous n'étiez pas au
16 courant de cette histoire de 54 jours le 10 avril.

17 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Écoutez, même
18 aujourd'hui, je vois ce qui m'est présenté et ce qui s'est
19 passé, et c'est tout ce que je sais quant à cet intervalle.

20 **Me GIB van ERT:** Vous avez depuis appris
21 qu'il y a eu 54 jours qui se sont écoulés. Et maintenant,
22 savez-vous pourquoi il y a fallu 54 jours?

23 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non, pas du tout. Et
24 j'ai suivi les témoignages qui ont été présentés ici - pas de
25 façon exhaustive, parce que vous comprendrez que je suis
26 occupé, mais j'ai suivi -, et là, j'ai compris qu'il y avait
27 eu des conversations. Mais à l'époque, je n'étais pas au
28 courant du contenu et de l'existence de ces conversations.

1 **Me GIB van ERT:** Et avez-vous posé la
2 question à madame Astravas pourquoi 54 jours se sont écoulés?
3 L'avez-vous fait?

4 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non, je n'ai pas fait
5 cela.

6 **Me GIB van ERT:** Pensez-vous que 54 jours,
7 c'est beaucoup plus long que ce qui aurait dû être le cas?

8 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui. Il y a des
9 préoccupations au sujet de cet intervalle qui s'est écoulé,
10 mais comme je l'ai dit dans mon témoignage, je n'ai aucune
11 idée de ce qui s'est passé pendant cette période et de la
12 raison qui explique la durée de cette période, de cet
13 intervalle, à part les témoignages que j'ai entendus ici.

14 **Me GIB van ERT:** Donc, vous dites que vous
15 n'acceptez pas que c'était trop long comme délai?

16 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non. Encore une fois,
17 ce à quoi je m'attendais, c'est que s'il y avait des
18 préoccupations au sujet de cet intervalle... et, tout d'abord,
19 je pense qu'il y a une diligence raisonnable qui explique ce
20 qui s'est passé entre mon bureau, le bureau du sous-ministre
21 et les autres instances, et je pense qu'on fait preuve de
22 diligence raisonnable dans tous les cas.

23 Maintenant, s'il y avait eu des
24 préoccupations quant à la durée de cette période
25 d'intervalle, ce à quoi je m'attends, c'est que le directeur
26 du SCRS, mon sous-ministre ou ma chef de cabinet auraient
27 porté l'affaire à mon attention, et personne ne l'a fait.

28 **Me GIB van ERT:** J'ai entendu votre

1 témoignage à ce sujet et, par contre, je pense que 54 jours,
2 ça paraît très long à beaucoup d'autres observateurs. Vous
3 n'étiez pas au courant, mais maintenant, vous êtes au
4 courant. Et c'était assez inhabituel puisque les documents
5 pour la Cour fédérale étaient même prêts en même temps.

6 Donc, maintenant, acceptez-vous que 54 jours,
7 c'est trop long?

8 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Encore une fois, je
9 n'ai pas de raison pour en arriver à cette conclusion,
10 puisque je n'ai pas tous les détails. Qu'est-ce qui s'est
11 passé pendant cet intervalle? Je ne le sais pas.

12 Je reconnais que ça peut être préoccupant en
13 ce qui concerne l'affidavit. J'ai été dans cette situation
14 moi-même à l'époque, et je pense que c'est cet instant-ci qui
15 va déterminer s'il y a une justification ou pas pour ce délai
16 de 54 jours. Mais compte tenu de mes connaissances limitées,
17 je suis au courant maintenant et, ce à quoi je m'attendais,
18 c'est qu'on ferait toujours preuve de résonance... de diligence
19 raisonnable.

20 **Me GIB van ERT:** Oui, vous le savez, vous
21 l'avez expliqué, vous avez fait des choses de ce genre à
22 maintes reprises dans le passé. Donc, ça m'amène à dire que
23 chaque jour qui s'écoule pendant ce délai pendant lequel
24 l'agence pense devoir exercer ses pouvoirs mais ne les a pas,
25 c'est une journée de plus. On ne peut pas faire progresser
26 l'enquête, on rate peut-être l'occasion de colliger de la
27 preuve, et cetera. C'est pourquoi il fallait agir
28 promptement. Êtes-vous d'accord avec cette conclusion?

1 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Encore une fois, ce à
2 quoi je m'attends, c'est que si le SCRS était préoccupé à ce
3 point, on me l'aurait fait savoir.

4 **Me GIB van ERT:** Mais écoutez, dans le cas de
5 n'importe quel mandat, que le directeur vous en fasse part ou
6 pas, c'est toujours la même chose pour un mandat.

7 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Encore une fois, je
8 dis, si c'était le cas, le directeur ou le directeur adjoint
9 aurait communiqué avec moi pour me le faire savoir et ce ne
10 fut pas le cas.

11 **Me GIB van ERT:** Vous avez expliqué que, bon,
12 d'une part, vous n'étiez pas au courant de cette demande de
13 mandat et de la cible jusqu'au jour, disons, 54, mais vous
14 aviez eu des discussions au préalable avec le directeur au
15 sujet de la cible de la demande de mandat. Exact?

16 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui. Ce matin, dans
17 mon témoignage, j'ai dit que sept mois avant le jour où le
18 mandat m'est parvenu, j'avais eu un breffage de la part du
19 directeur à ce sujet. Il avait été question donc du mandat
20 subséquent.

21 **Me GIB van ERT:** Justement, à ce sujet,
22 compte tenu de ces discussions préalables...

23 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Une discussion, une
24 seule discussion.

25 **Me GIB van ERT:** Bon, très bien. Compte tenu
26 de cette discussion, par la suite, avez-vous discuté avec
27 votre chef de cabinet ou quelqu'un d'autre à votre cabinet?
28 Donc « si quelqu'un a quelque chose à dire au sujet de ce

1 mandat, qu'on le porte à mon attention »?

2 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non. Je n'ai pas eu
3 de conversation parce que le SCRS ne m'avait pas indiqué
4 qu'on avait l'intention de me présenter un mandat. Je ne
5 l'ai appris qu'au moment où il m'a été soumis.

6 **Me GIB van ERT:** Et avez-vous discuté avec
7 d'autres membres de votre personnel disant « bon, moi, si on
8 me présente un mandat, je ne suis pas pressé de le signer »?

9 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non, absolument pas.

10 **Me GIB van ERT:** On a pensé... on a parlé de
11 renouvellement par opposition à une demande, mais il
12 s'agissait bel et bien d'une demande et non pas d'un
13 renouvellement de mandat?

14 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Exact.

15 **Me GIB van ERT:** Dans 159, s'il vous plaît.
16 Pourrait-on l'afficher? Au paragraphe 16. Merci.

17 Donc, le paragraphe dit ce qui suit :

18 « À savoir s'il y avait des systèmes
19 ou des procédures que vous auriez pu
20 recommander quand il était question
21 de demande de mandat particulièrement
22 délicate, par exemple, s'il était
23 question d'un député de l'opposition
24 ou du parti au pouvoir, le ministre
25 Blair a dit que le serment du
26 ministre de la Sécurité publique
27 l'emporte sur toutes les autres
28 considérations et qu'il est

1 responsable devant tout le pays pour
2 remplir ce mandat. » (Tel
3 qu'interprété)

4 Et je vous en félicite. C'est une excellente
5 prise de position, et comme ancien chef de police. La raison
6 pour laquelle je vous pose la question, ben, cette demande de
7 mandat exigeait-t-elle que vous exerciez justement cette
8 obligation, c'est-à-dire remplir vos obligations sans
9 crainte, et cetera?

10 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Encore une fois,
11 jamais je n'ai pris en compte autre chose que ma
12 responsabilité en vertu de la loi au moment d'examiner et
13 d'approuver ce mandat. Aucune autre considération; aucune
14 autre considération politique en tout cas.

15 **Me GIB van ERT:** Je vous ai entendu le dire
16 ce matin, je comprends bien, mais ici, dans votre témoignage,
17 il est question de demande de mandat ayant une certaine
18 délicatesse au plan politique. Et en ce qui concerne des
19 situations de ce genre, ce que je suggère, c'est que si je me
20 fie à votre témoignage à huis clos, ce n'était pas une
21 discussion abstraite, ça portait vraiment sur le mandat dont
22 il est question aujourd'hui, parce que c'était un sujet
23 délicat sur le plan politique.

24 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non, ce que vous dites
25 n'est pas exact. La question m'a été posée, qu'est-ce qu'on
26 considérerait comme sensible et délicat sur le plan politique,
27 et j'ai dit que comme ministre responsable de la Sécurité
28 publique en vertu de la loi pour l'approbation de tel mandat,

1 je devais exclure toute considération politique.

2 Alors, qu'un mandat soit à teneur politique
3 ou pas, ce n'est pas quelque chose que je prenais en compte.
4 La seule chose dont je tiens compte c'est la loi. Et mes
5 exigences doivent être respectées, comme le prévoit la loi.

6 **Me GIB van ERT:** Mais je vous pose encore la
7 question, est-ce que ce mandat est d'importance politique?

8 **Me BARNEY BRUCKER:** Écoutez, je pense qu'il y
9 a peut-être des questions de sécurité nationale.

10 **Me GIB van ERT:** Mais écoutez, le témoignage
11 a déjà été adopté par le témoin.

12 **COMMISSAIRE HOGUE:** Écoutez, je pense que
13 nous ne pouvons pas aller trop loin. Mais au besoin,
14 j'assurerai un suivi.

15 **Me GIB van ERT:** En ce qui concerne les
16 produits de renseignement concernant mon client, monsieur
17 Chong, je comprends bien que vous ne les avez pas vus et vous
18 avez expliqué pourquoi de diverses façons, mais n'êtes-vous
19 pas d'accord pour dire que vous auriez dû les voir?

20 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Je ne pense pas avoir
21 fourni plusieurs explications. J'ai dit « je ne les ai pas
22 reçus », c'est tout. Et je pense que ça a été corroboré par
23 les témoignages d'autres témoins. Alors, je ne les ai pas
24 reçus, soyons clairs.

25 Deuxièmement, comme je l'ai dit de mon
26 témoignage, moi j'aurais bien aimé être au courant de cette
27 information. Parce que toute menace contre un Canadien, y
28 compris mes collègues au Parlement canadien, ça m'inquiète.

1 Or, ce renseignement ne m'a pas été transmis. Et je ne dis
2 pas que j'aurais dit au SCRS de faire autre chose que ce qui
3 a été fait, mais j'aurais certainement posé des questions
4 quant aux mesures qui seraient prises pour assurer la
5 sécurité de toute personne qui était ciblée par l'ingérence.

6 **Me GIB van ERT:** Et vous avez dit que vous
7 n'aviez jamais vu cette note de gestion des enjeux?

8 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** (Non interprété).

9 **Me GIB van ERT:** Je ne parle pas de cette
10 note-là en particulier concernant mon client, mais vous avez
11 dit à l'avocate que vous n'avez jamais vu de document de ce
12 genre.

13 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Je ne me souviens pas
14 d'avoir pris connaissance de documents de cette nature.

15 **Me GIB van ERT:** D'après les témoignages du
16 SCRS ici à la Commission, on faisait parvenir de deux à trois
17 documents de ce genre chaque semaine. Est-ce que c'était
18 adressé à vous ou pas, je ne sais pas, mais c'est quand même
19 un nombre considérable. Alors, je pense qu'il y a d'autres
20 produits de renseignements qui avaient la même forme et qui
21 ne vous ont jamais été soumis.

22 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Encore une fois, cela
23 ne m'était pas adressé.

24 **Me GIB van ERT:** Oui, le IMU vous est
25 adressé.

26 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui, mais sur la liste
27 d'envoi au sujet de laquelle on m'a posé la question, je ne
28 reconnaissais pas les adresses.

1 **Me GIB van ERT:** Non, je vois que ce n'était
2 pas envoyé à votre adresse courriel. Ça, je le comprends.
3 Mais on dit « doit être distribué au ministre de la Sécurité
4 publique ».

5 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Et dans mon
6 témoignage, j'ai dit, cette information ne m'a pas été
7 transmise.

8 **Me GIB van ERT:** Oui, je le comprends. Mais
9 si vous n'avez jamais vu d'IMU, combien d'autres choses
10 auraient dû vous être transmises et ne l'ont pas été?

11 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui, je comprends et
12 j'accepte très bien que le directeur du SCRS avait
13 l'intention que je voie cela. Malheureusement, les étapes
14 qui auraient permis que cela se concrétise n'ont pas été
15 suivies.

16 **Me GIB van ERT:** Vous avez dit dans votre
17 témoignage, et vous l'avez répété ce matin, que lorsque vous
18 avez appris par l'entremise du *Globe and Mail* que certaines
19 choses ne vous étaient pas transmises, vous avez demandé au
20 personnel de regarder ce qui s'était produit. On en est
21 arrivé à la conclusion que ces documents ne vous avaient pas
22 été transmis.

23 Et d'après les témoignages entendus de la
24 bouche de madame Astravas, c'est le ministère qui est en
25 faute. Or, monsieur Stewart, qui était sous-ministre, a un
26 point de vue différent. Donc, il y a désaccord à ce sujet.

27 À mon avis, ce qui se passait, et ma
28 suggestion, est que vous, vous étiez ministre de la Sécurité

1 publique. Vous étiez responsable du ministère?

2 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui.

3 **Me GIB van ERT:** Et vous étiez aussi
4 responsable de votre propre bureau de ministre?

5 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui.

6 **Me GIB van ERT:** Vous étiez aussi responsable
7 du Service.

8 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui.

9 **Me GIB van ERT:** Donc, quand il est question
10 de blâmer quelqu'un s'il y a échec dans la communication d'un
11 produit de renseignement, on peut blâmer le directeur, le
12 sous-ministre, votre bureau, peu importe. Au bout du compte,
13 vous étiez responsable de toutes ces organisations. Et la
14 responsabilité, si de l'information ne vous est pas parvenue,
15 c'est la vôtre.

16 Acceptez-vous cette responsabilité pour ces
17 divers échecs? Et on peut pointer du doigt n'importe qui en
18 ville, mais au bout du compte, d'après la Constitution,
19 c'était à vous d'assumer la responsabilité.

20 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Si vous me permettez
21 de répondre, j'accepte tout à fait le principe de la
22 responsabilité ministérielle et je suis d'accord. J'étais
23 responsable de la Sécurité publique et responsable des cinq
24 agences relevant de ce portefeuille.

25 Et c'est malheureux, mais c'était impossible,
26 en ce qui concerne l'information qui nous parvenait et qui
27 n'a été rendue publique que s'il n'a pas été partagé. Ben
28 écoutez, quand il est question de responsabilité, comme vous

1 l'avez dit, c'est de réparer les choses, et ça a été fait.

2 Dès qu'on a su que l'information ne circulait
3 pas correctement jusqu'au bureau du ministre, des mesures ont
4 été prises pour s'assurer que ça se ferait. Et il y a eu des
5 témoignages pour le confirmer. Je pense que j'ai exercé ma
6 responsabilité ministérielle.

7 Si l'information n'atteint pas la cible
8 visée, ben, il faut corriger le tir. Et tout ce que je peux
9 dire aussi, c'est que cette information, peu importe
10 l'information... l'avis du SCRS et son intention, ça ne s'est
11 pas passé. L'information ne nous est pas parvenue.

12 **Me GIB van ERT:** Merci Madame la Commissaire.
13 Je n'ai pas d'autres questions.

14 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et maintenant, Maître
15 Choudhry pour Jenny Kwan.

16 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SUJIT CHOUDHRY:**

17 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Madame la Commissaire,
18 Monsieur le Ministre.

19 Alors, je représente Jenny Kwan, je suis
20 Sujit Choudhry.

21 Alors, brosons la toile de fond. Pendant
22 votre période comme ministre de la Sécurité publique, combien
23 avez-vous signé de mandats du SCRS? Combien en avez-vous
24 reçu?

25 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Écoutez, je n'ai pas
26 de chiffre précis. Ce que je peux vous dire de façon
27 générale, je crois que... en tout cas, dans les 54 jours...

28 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Oui, mais écoutez, vous

1 reprises avant que le mandat
2 n'arrive. » (Tel qu'interprété)

3 Donc, ça, c'est vous et le directeur du SCRS.

4 Et elle dit ensuite :

5 « Elle a aussi dit que le directeur
6 avait informé le ministre du fait que
7 le SCRS présenterait une demande de
8 mandat. » (Tel qu'interprété)

9 Ma question est la suivante, par conséquent,
10 au sujet de cette citation. Ce matin, vous avez dit qu'il y
11 a eu une seule discussion.

12 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui, une seule
13 discussion sur le sujet, c'est-à-dire une demande de mandat.

14 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Et dans cette phrase,
15 madame Astravas a dit que :

16 « ... le directeur et le ministre
17 avaient discuté des questions reliées
18 au mandat un certain nombre de
19 fois. » (Tel qu'interprété)

20 Donc, c'est le pluriel. Donc, c'est qu'il y
21 avait plus d'une discussion, d'après elle, par rapport aux
22 questions. Mais vous dites qu'il y a eu une seule discussion
23 quelques mois avant. Donc, est-ce que vous êtes en désaccord
24 avec ce témoignage?

25 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Je pense que madame
26 Astravas fait référence à la séance d'information, qui était
27 assez exhaustive, quelques mois avant. Mais on n'a pas parlé
28 du mandat, de la demande de mandat, mais c'était le

1 renseignement qu'ils avaient à l'époque.

2 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Est-ce que c'était
3 typique? Vous avez indiqué que vous avez examiné plusieurs
4 demandes. Est-ce que c'était normal d'avoir une séance
5 d'information avant qu'il y ait une demande?

6 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Il y a eu plusieurs
7 séances d'information sur d'autres questions. Et il y avait
8 des enquêtes en cours. À savoir si il devenait une demande
9 de mandat, ce n'était pas relié à ces séances d'information.
10 Donc, c'était pas la première fois que j'avais vu un mandat
11 qui était relié à une séance d'information précédente.

12 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Eh bien, c'est un bon
13 lien avec ma prochaine question. D'après son témoignage,
14 elle a aussi dit que le directeur avait avisé le ministre que
15 le SCRS allait de l'avant avec la demande de mandat.

16 Est-ce que vous vous rappelez d'avoir été
17 avisé avant le jour 0?

18 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non, pas avant le jour
19 0, mais plutôt proche du jour 54.

20 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Vous dites... vous parlez
21 de après le jour 0?

22 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui, absolument. Ce
23 que je dis par rapport à la demande que j'aie au bureau
24 régional du SCRS pour signer pour le mandat. C'était là que
25 j'ai compris qu'il y avait la demande de mandat, car on
26 n'avait pas des communications sécurisées sinon avant.

27 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Pour préciser, je pense
28 que d'après madame Astravas, c'est que le directeur avait

1 avisé le ministre qu'il y aurait une demande de mandat. Ça,
2 c'était avant que ça arrive au ministère. Est-ce que ces
3 discussions ont eu lieu avant ou pas?

4 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non, pas avant ce qui
5 était le jour 0 dans le calendrier. Je n'étais pas au
6 courant que le SCRS avait l'intention d'avoir fait une
7 demande de mandat avant que je devienne au courant, c'est-à-
8 dire le jour 54.

9 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Je voudrais vous poser
10 des questions sur ce que vous appelez une discussion. Madame
11 Astravas disait qu'il y en a plusieurs, mais si vous ne
12 pouvez pas répondre la question à cause de la sécurité
13 nationale, je veux pas causer de problème. C'est tout
14 simplement pour poser la question et l'équipe de la
15 Commission peut se poursuivre s'ils veulent.

16 Avec cette discussion, est-ce que le
17 directeur avait divulgué la cible de l'enquête?

18 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Monsieur, je ne peux
19 pas vous parler de l'information qui m'a été fournie par le
20 directeur, mais j'ai eu la connaissance qu'il y a eu une
21 séance d'information qui a été reliée à l'objet de la demande
22 de mandat, mais je ne peux pas parler du [sic] cible.

23 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Vous savez que madame
24 Tessier de CSIS, elle est avec le panel du SCRS la semaine
25 dernière. Elle a témoigné qu'il y a eu une deuxième réunion
26 qu'il y avait plus tard avec madame Astravas avant que... avant
27 l'arrivée de la demande de mandat. Est-ce que vous êtes au
28 courant de cette réunion?

1 L'HON. WILLIAM BLAIR: Non.

2 Me SUJIT CHOUDHRY: Et, d'après elle, elle
3 dit qu'elle a partagé la cible de ce mandat. Est-ce que vous
4 étiez au courant?

5 L'HON. WILLIAM BLAIR: Je n'étais pas au
6 courant qu'il y a eu cette discussion.

7 Me SUJIT CHOUDHRY: Quand on reprend cette
8 discussion avec le directeur, des mois avant le jour 0, est-
9 ce que vous... est-ce que la question d'une tierce partie
10 avait... pour leur communication avec la cible, est-ce que ça,
11 on en a discuté? Et si vous pouvez pas répondre, vous pouvez
12 le dire.

13 L'HON. WILLIAM BLAIR: Eh bien, je pense que
14 là, vous m'amenez dans des domaines de la séance
15 d'information qui pourraient compromettre les intérêts
16 nationaux. Alors, je vais demander à Madame la Juge si oui
17 ou non je devrais répondre à la question.

18 COMMISSAIRE HOGUE: Oui, la question, on la
19 mettra par écrit et on va faire le suivi, comme d'habitude.

20 Me SUJIT CHOUDHRY: Oui, merci beaucoup,
21 Madame.

22 COMMISSAIRE HOGUE: (Non interprété).

23 L'HON. WILLIAM BLAIR: (Non interprété).

24 Me SUJIT CHOUDHRY: Oui, on doit passer par
25 ce processus.

26 L'HON. WILLIAM BLAIR: Et moi, j'essaie de
27 faire preuve de prudence par rapport à la légalité.

28 Me SUJIT CHOUDHRY: Je voudrais reprendre ce

1 que madame Dann a soulevé suite à la participation de madame
2 Astravas dans cette réunion, ou ce qu'elle appelle un certain
3 nombre de discussions avec le SCRS, avec le directeur
4 Vigneault, avant l'arrivée de la demande de mandat. Vous,
5 vous dites que vous ne pouvez pas vous rappeler si oui ou non
6 elle était présente dans cette discussion.

7 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Je ne peux pas
8 confirmer avec certitude qu'elle y était.

9 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Mais là, elle a apporté
10 des preuves comme quoi il y a eu cette discussion. Alors,
11 est-ce que vous serez d'accord avec moi, ou bien elle était
12 là ou vous lui en avez parlé plus tard?

13 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Je n'ai pas discuté en
14 dehors de cette salle sécurisée. Si madame Astravas dit
15 qu'elle était au courant, eh bien, peut-être qu'elle était
16 présente pendant la discussion, mais je ne peux pas me
17 rappeler, je ne peux pas témoigner véridiquement, je ne me
18 rappelle pas si elle était là. Mais ce serait conforme à ce
19 que... à son témoignage.

20 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Ça, c'est très utile.
21 Alors, j'ai quelques questions supplémentaires. Monsieur le
22 Ministre, monsieur van Ert a parlé de l'idée de vos
23 obligations juridiques en tant que ministre de Sécurité
24 publique avant toute considération partisane. Alors, je
25 voudrais voir ce que ça pourrait vouloir dire au niveau
26 pratique.

27 Alors, hypothétiquement, s'il y avait une
28 demande de mandat et que vous saviez la cible, est-ce que

1 vous pourrez vous récuser?

2 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Je suis... je participe
3 à bien des demandes en tant que ministre, et parfois, j'ai
4 connu le nom. Je me récuserai si seulement il y avait un
5 conflit. Et dans aucun des cas des demandes de mandat est-ce
6 qu'il y avait des conflits d'intérêt.

7 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Très bien. Alors, c'est
8 seulement s'il y avait un conflit d'intérêt que vous allez-
9 vous récuser.

10 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Et je pense que oui,
11 c'est important [difficulté technique] honnête et clair par
12 rapport au fait qu'on pourrait connaître des personnes, et ça
13 a toujours été le cas pour moi, mais il n'y a jamais eu une
14 demande de mandat où je pensais que j'étais en situation de
15 conflit et que je ne pouvais pas approuver la demande. En
16 fait, chaque demande qui a été faite, je l'ai approuvée.

17 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Je voudrais vous poser le
18 même genre de question par rapport à la liste, et ça
19 semblerait que c'était intéressant pour madame Astravas. Et
20 cette liste d'interception, ça fait partie de ce genre de
21 mandat.

22 Donc, si vous deviez connaître
23 hypothétiquement les noms sur la liste Vanweenen, quelles
24 seraient les étapes que vous prendrez par rapport à votre
25 rôle pour approuver ce mandat?

26 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Franchement, la liste
27 Vanweenen, c'est la liste de personnes connues. Donc,
28 connaître les gens sur cette liste, encore une fois, avec mes

1 Summary: Mr. David Vigneault, Ms.
2 Michelle Tessier and Ms. Cherie
3 Henderson

4 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Là, il y a différentes
5 déclarations de vos collègues actuels ou aup... au vent au
6 SCRS. Si vous voulez bien passer au paragraphe 12, s'il vous
7 plaît.

8 Alors, Monsieur le Ministre, vous vous
9 rappelez, je vous ai demandé il y a un instant, une séance
10 d'information que madame Tessier a eue avec madame Astravas
11 avant qu'on se... vous soumette la demande... demande. Alors, au
12 paragraphe 12, vous avez la dernière phrase. Et je dois vous
13 dire que ça a été confirmé en contre-interrogatoire. Alors :

14 « Madame Tessier a aussi informé le
15 chef de personnel du ministre avant
16 que le mandat soit soumis. Donc, ce
17 n'est pas arrivé sans avertissement
18 sur le bureau du ministre. » (Tel
19 qu'interprété)

20 Alors là, je suis curieux à ce sujet. Est-ce
21 que c'est le cas que si le SCRS donne des avertissements au
22 chef de personnel du ministre de Sécurité publique pour les
23 avertir à l'avance qu'il y a une demande de mandat qui arrive
24 au ministère?

25 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Eh bien, moi, je ne
26 sais pas du tout. Alors que madame Tessier ne m'a jamais
27 parlé de cette discussion. Je ne sais pas quelle est leurs
28 habitudes.

1 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Alors, vous n'avez jamais
2 entendu de ce genre de choses?

3 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Alors, je ne suis pas
4 surpris que les fonctionnaires vont se parler.

5 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Voilà, l'avertissement,
6 ce serait pour vous, car c'est votre décision finalement au
7 bout du compte d'approuver ou de ne pas approuver une demande
8 de mandat? Et cet avertissement s'est fait par le personnel,
9 le chef de personnel. Pourquoi est-ce que le SCRS voudrait
10 vous avertir à l'avance que cet... qu'il voulait vous faire cet
11 avertissement?

12 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Je ne sais pas du
13 tout. Il vaut mieux poser la question à celui qui a fait
14 l'avertissement. Je ne l'ai pas reçu, en tout cas, dans ce
15 cas. Et dans chaque cas, eh bien, le SCRS et nos bureaux
16 travaillaient ensemble quand il y avait des demandes, quand
17 c'était complété pour une approbation, eh bien, ça été... ça
18 m'a été apporté et je l'ai approuvée.

19 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Merci, Monsieur. Merci,
20 Madame la Commissaire.

21 **COMMISSAIRE HOGUE:** Nous avons maintenant
22 monsieur Jarmyn pour Erin O'Toole.

23 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me THOMAS JARMYN:**

24 **Me THOMAS JARMYN:** Je m'appelle Tom Jarmyn et
25 je suis avocat pour monsieur Erin O'Toole. Je vais vous
26 poser quelques questions peut-être pour rajouter à ce que mes
27 collègues ont demandé déjà.

28 Alors, avant de la pandémie COVID, vous aviez

1 des séances d'information avec le flux normal dans votre
2 bureau à Ottawa?

3 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui, pendant une
4 période brève, mais avant la pandémie, il y avait des
5 informations qui venaient du SCRS par la Sécurité publique.

6 **Me THOMAS JARMYN:** Vous savez qu'il y a un
7 contrôle sur les documents très secrets?

8 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui.

9 **Me THOMAS JARMYN:** Et on peut savoir où sont
10 ces documents?

11 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Je suis très au
12 courant que nous avons un suivi qui se fait à la Défense
13 nationale pour les documents très secrets. Je pense que le
14 témoignage qui a déjà été présenté à cette enquête montre
15 qu'il y a une traçabilité des documents très secrets, pas
16 pour compromettre leur sécurité, mais (non interprété).

17 **Me THOMAS JARMYN:** Et avec un tel... avec un
18 tel système de suivi était en place dans votre bureau?

19 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Encore une fois, je
20 pense que l'information qui a été reçue a été suivie, mais on
21 ne pouvait pas faire le suivi d'information qui ne nous a pas
22 été donnée.

23 **Me THOMAS JARMYN:** Vous avez un personnel qui
24 est exempté. Est-ce que ça?

25 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** (Non interprété).

26 **Me THOMAS JARMYN:** Et c'est pour vous
27 représenter avec les différents ministères?

28 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Il y a différentes

1 fonctions dans notre bureau ministériel par rapport à la
2 politique, les affaires parlementaires, travailler avec
3 d'autres députés, et des questions de calendrier. Et tout ça
4 fait partie de mon personnel.

5 **Me THOMAS JARMYN:** On a entendu de madame
6 Astravas qu'il y avait deux personnes qui avaient la
7 responsabilité d'examiner les demandes de mandat. Est-ce que
8 c'est ce que vous avez compris?

9 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Encore une fois,
10 madame Astravas gérait le bureau, donc, elle avait un
11 personnel qui avait différentes fonctions. Moi, je sais que
12 ce travail a été fait et que c'est nécessaire, ce travail, le
13 travail avec la Sécurité publique et le SCRS pour préparer le
14 document pour que je puisse le voir.

15 **Me THOMAS JARMYN:** Est-ce que ce personnel
16 vous offrait un conseil par rapport au mandat?

17 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Encore une fois, le
18 conseil découle de la loi. Je n'ai pas reçu des conseils, à
19 part du chef de personnel, par rapport à la signature d'un
20 mandat ou de d'autres membres du personnel dont vous avez
21 parlé. C'est ma responsabilité, par rapport à ces mandats,
22 c'est de regarder la recommandation signée par le sous-
23 ministre et la recommandation du SCRS.

24 **Me THOMAS JARMYN:** Alors, si votre personnel
25 ne vous donnait pas des conseils, pourquoi est-ce qu'il
26 devait examiner les demandes de mandat?

27 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Eh bien, ils devaient
28 voir s'il y avait des questions à résoudre, et donc il y

1 avait une diligence nécessaire avant de préparer le document
2 pour s'assurer que c'était approprié en bonne et due forme.

3 **Me THOMAS JARMYN:** Vous êtes d'accord que ces
4 mandats sont très compliqués, il y a pas peut-être jusqu'à
5 80, 100 pages par rapport... à l'explication par rapport au
6 mandat?

7 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Je suis d'accord
8 qu'ils peuvent être très compliqués. Il y a des déclarations
9 qui sont soumises pour... et donc, il y a d'autres documents.
10 Et bien que je suis au courant de la forme et du fond, ça
11 peut être compliqué.

12 **Me THOMAS JARMYN:** Et Monsieur, ni madame
13 Astravas ou d'autres assignés étaient au courant, n'est-ce
14 pas?

15 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Je ne pense pas qu'il
16 y avait des gens (non interprété).

17 **Me THOMAS JARMYN:** Est-ce que vous savez
18 s'ils avaient de l'expérience par rapport au document de
19 sécurité nationale avant de travailler avec vous?

20 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Je ne pense pas que
21 c'était le cas, mais en tout cas, il y a eu un contrôle. Et
22 il y avait des éléments par rapport à la sécurité, Et ça,
23 c'était du conseil... Bureau du Conseil privé et aussi du SCRS.

24 **Me THOMAS JARMYN:** Est-ce que (non
25 interprété).

26 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Ils n'ont pas une
27 formation juridique. Ils devaient être au courant du
28 processus. Et avec les discussions, comme on l'a indiqué

1 dans les témoignages, il y a plusieurs de ces demandes.

2 Donc, ils sont au courant des processus.

3 **Me THOMAS JARMYN:** Est-ce que vous avez été
4 informé par rapport à des préoccupations par rapport à Han
5 Dong avec la course à North Valley... Don Valley, pardon.

6 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui, il y a eu un
7 certain nombre de séances avec le SCRS et je m'en remets à
8 vous par rapport à cette question.

9 **Me THOMAS JARMYN:** Il y a des documents
10 devant la Commission où le personnel du Parti libéral et du
11 Premier ministre ont été informés en septembre et octobre de
12 2019. Est-ce que vous vous rappelez des séances
13 d'information par rapport à monsieur Dong ou Don Valley North
14 suite à votre nomination comme ministre de la Sécurité
15 publique?

16 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui, j'ai eu des
17 discussions avec le directeur du SCRS. Ça, c'était plusieurs
18 mois avant la séance d'information dont on parle, dans ces
19 audiences par rapport à une ingérence politique avec
20 plusieurs personnes, on a discuté à ce moment-là. J'étais au
21 courant des renseignements dont vous faites raison.

22 **Me THOMAS JARMYN:** Est-ce qu'on pourrait
23 aller à UK17 et aller en bas de la page du PDF? EOT17,
24 pardon.

25 **--- PIÈCE No. EOT0000017:**

26 NSIRA 2022 Annual Report

27 **Me THOMAS JARMYN:** Alors, ça, c'est le
28 rapport de l'OSSNR. Alors, vous voyez qu'en 2020, que 15

1 demandes ont été approuvées. En 2021, 31 ont été approuvées.

2 Alors, vous devez approuver le mandat qui est
3 présenté devant la Cour fédérale. Est-ce que ça se conforme
4 à ce que vous vous rappelez dans votre expérience?

5 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui. Je ne peux pas
6 dire... j'ai déjà témoigné que je n'ai pas un nombre.

7 **Me THOMAS JARMYN:** Et surtout en 2020, vous
8 étiez le ministre pendant toute l'année. Ça veut dire que
9 vous avez été dans un endroit sécurisé au moins 15 fois pour
10 avoir des séances d'information.

11 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Je peux vous dire qu'à
12 chaque fois que j'ai signé ces documents, ils m'ont été
13 présentés dans des installations sécurisées.

14 **Me THOMAS JARMYN:** Et vous auriez pu
15 présenter... ils auraient pu présenter d'autres documents très
16 secrets aussi pendant ces occasions?

17 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Il y a pas de raison
18 pour que ce soit pas le cas. Si le SCRS voulait me faire
19 part de ces documents, je serais dans un lieu où c'est
20 possible.

21 **Me THOMAS JARMYN:** Et durant votre
22 témoignage, vous avez dit que la procédure habituelle,
23 c'était 48 jours pour... 4 à 8 jours, pardon, pour la
24 présentation d'un mandat. Est-ce que vous êtes d'accord avec
25 ça?

26 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Alors, à nouveau, il y
27 a des circonstances, comme on l'a déjà dit, où le SCRS
28 indiquerait que c'était urgent pour la signature. Ça

1 pourrait être pour des raisons opérationnelles ou
2 administratives. Si l'autorisation existante expirait, par
3 exemple, ils avaient besoin de la renouveler.

4 **Me THOMAS JARMYN:** Vous avez beaucoup
5 d'expérience dans le maintien de l'ordre, à traiter des
6 mandats, en tant que superviseur et affiant aussi, n'est-ce
7 pas?

8 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui.

9 **Me THOMAS JARMYN:** Et donc, vous êtes au
10 courant de à quel point c'est important de présenter ces
11 preuves à la Cour dans les temps?

12 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Ça peut être
13 important, oui, et il faut présenter ça au juge lorsque vous
14 présentez l'affidavit.

15 **Me THOMAS JARMYN:** Et plus le temps passe,
16 plus il y a de chances que le juge dise qu'il me faut des
17 preuves contemporaines pour examiner cela?

18 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Beaucoup de cela, ça
19 dépend des circonstances. C'est difficile de réagir sur des
20 hypothétiques, mais je comprends le principe de présenter
21 l'information devant un juge pour leur considération
22 rapidement.

23 **Me THOMAS JARMYN:** Lorsque ça vous a été
24 présenté pour approbation, ça incluait toujours l'affidavit
25 et les preuves attachées. Et vous avez examiné ces choses en
26 détail, n'est-ce pas?

27 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui.

28 **Me THOMAS JARMYN:** N'auriez-vous pas vu la

1 date de l'affidavit?

2 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** À nouveau, cette
3 information ne m'était pas disponible. Je n'ai rien vu dans
4 cette demande qui m'a amené à être préoccupé. Et en parlant
5 au directeur, il n'a pas exprimé de...

6 **Me THOMAS JARMYN:** Pardon, ce n'est pas ma
7 question. Ma question, c'est lorsque vous avez regardé les
8 documents et que vous regardiez l'affidavit, ça fait partie
9 importante de la demande?

10 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Je ne me souviens pas
11 de la date de ces demandes. Et comme je l'ai dit
12 précédemment, à aucun moment est-ce que le directeur du SCRS
13 ou des représentants du SCRS ne m'ont exprimé qu'il y avait
14 le moindre problème avec la rapidité de mon approbation.

15 **Me THOMAS JARMYN:** Ce que je vous sou mets
16 comme préoccupation, en tant que personne expérimentée dans
17 le secteur policier, de la rapidité de ces choses, vous
18 auriez prêté attention à la date de l'affidavit?

19 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Si je puis, Monsieur,
20 j'ai lu le document dans son intégralité. Je n'ai rien vu
21 qui m'amenait à être préoccupé par rapport à la rapidité de
22 la demande. Et le SCRS ne m'a pas exprimé de préoccupation,
23 que ce soit sur le moment ou par la suite.

24 **Me THOMAS JARMYN:** Alors ça, je vous demande
25 comme question générale de pratique, vous auriez regardé la
26 date de l'affidavit?

27 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** À nouveau, je l'ai
28 regardé dans son intégralité, et il n'y avait rien dans

1 l'affidavit ou d'autres demandes de mandat qui m'ont amené à
2 être préoccupé pour ce qui est de la rapidité de la demande.

3 **Me THOMAS JARMYN:** Je conclurai avec cette
4 dernière question. Lorsque votre personnel regardait les
5 documents de l'affidavit, si ça a été porté à leur attention
6 qu'il y avait une cible, un lien personnel avec une cible ou
7 quelqu'un sur la liste, est-ce que c'est approprié qu'on
8 continue à vous conseiller?

9 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Alors, ça a été bien
10 communiqué. Si n'importe qui dans mon personnel, nous avons
11 des normes de conduite, et mon attente, c'est que tout le
12 monde comprendrait les règles pour ce qui est de déclarer un
13 conflit d'intérêt. Et ça n'a pas eu lieu dans ces questions.

14 **Me THOMAS JARMYN:** Merci.

15 **COMMISSAIRE HOGUE:** Avocat du Parti
16 conservateur.

17 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NOAH LEW:**

18 **Me NOAH LEW:** Merci, Madame la Commissaire.

19 Je suis Noah Lew et je suis avocat pour le
20 Parti conservateur du Canada.

21 Monsieur le Ministre, je veux vous demander
22 ce qu'il en est de la relation d'emploi que vous avez eue
23 avec votre ancien chef de cabinet, Zita Astravas. Madame
24 Astravas a été embauchée comme directrice de cabinet au même
25 moment où vous avez été nommée ministre de la Sécurité
26 publique et de la Préparation d'urgence, n'est-ce pas?

27 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui.

28 **Me NOAH LEW:** Aviez-vous travaillé avec elle

1 précédemment?

2 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Pas précédemment. Je
3 savais qu'elle avait servi comme directrice de cabinet à un
4 autre ministre dans un autre ministère.

5 **Me NOAH LEW:** Mais vous n'aviez jamais
6 travaillé ensemble directement?

7 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non.

8 **Me NOAH LEW:** Comment est-ce que madame
9 Astravas est devenue votre directrice de cabinet? Et en
10 particulier, est-ce que le bureau du Premier ministre a joué
11 un rôle dans sa nomination?

12 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non. J'ai fait
13 différents entretiens dans mes rôles ministériels précédents.
14 J'avais une autre personne qui avait été à ce poste et qui
15 quittait la fonction publique à ce moment-là. Et donc, il
16 fallait que je fasse des entretiens des personnes qualifiées
17 et disponibles pour ce poste. Et madame Astravas apportait
18 beaucoup d'expérience exceptionnelle, surtout dans un grand
19 ministère à la Défense nationale. Et elle a été sélectionnée
20 par moi pour servir comme directrice de cabinet.

21 **Me NOAH LEW:** Est-ce que quelqu'un vous l'a
22 recommandée?

23 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Beaucoup des gens à
24 qui je parlais, y compris le ministre avec qui elle avait
25 travaillé, l'ont recommandée pour son expérience, sa
26 diligence. Et c'était cohérent avec mes discussions que j'ai
27 eues avec elle.

28 **Me NOAH LEW:** Mais personne dans le Bureau du

1 Premier ministre n'a joué un rôle à la recommander ou la
2 suggérer?

3 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Ils n'ont pas exprimé
4 de préoccupation, mais c'était mon choix de choisir madame
5 Astravas.

6 **Me NOAH LEW:** Je vais parler à la demande... je
7 vais passer à la demande de mandat, dont on a beaucoup parlé
8 ce matin. Est-ce que vous avez déjà parlé de l'individu qui
9 était le sujet du mandat avec quiconque qui travaillait dans
10 le Bureau du Premier ministre?

11 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non, jamais.

12 **Me NOAH LEW:** Et j'ai un dernier sujet à
13 couvrir. La liste Vanweenen qui était associée à ce mandat,
14 avez-vous examiné cette liste attentivement?

15 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** J'ai examiné toute la
16 trousse de documents du mandat qui m'a été soumise
17 attentivement, oui.

18 **Me NOAH LEW:** Est-ce que ça vous surprendrait
19 d'apprendre qu'au printemps 2021, votre directrice de cabinet
20 ne savait pas ce qu'était cette liste?

21 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Ce n'est pas un
22 élément du droit très connu. C'était un cas devant les
23 tribunaux de 88. Et j'étais l'agent en charge de différentes
24 enquêtes de meurtre à l'époque, et je connaissais bien la
25 chose, mais avant cette discussion, c'était un élément assez
26 obscur d'une exigence de demande de mandat. Donc, je suis
27 pas surpris que quelqu'un ne connaisse pas cette exigence
28 légale.

1 **Me NOAH LEW:** Oui, peut-être quelqu'un en
2 termes généraux, mais votre directrice de cabinet, ça ne vous
3 surprend pas que la directrice de cabinet de Sécurité
4 publique qui s'occupait déjà des mandats du SCRS depuis un
5 certain temps?

6 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Je ne peux pas vous
7 dire ce que quelqu'un aurait su ou non à propos de cette
8 exigence légale. Et la liste des personnes connues, c'est
9 quelque chose qui est assez connu pour ceux d'entre nous qui
10 avons traité de ces questions dans la Partie VI et d'autres
11 législations. Mais un manque de familiarité ne me surprend
12 pas, non.

13 **Me NOAH LEW:** Monsieur le Ministre, avez-vous
14 personnellement ou professionnellement connu quelqu'un sur
15 cette Vanweenen liste?

16 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Je ne peux pas vous le
17 dire. Et franchement, ce n'était pas pertinent que je
18 connaisse quelqu'un sur la liste des personnes connues, ça ne
19 fait pas partie de mes obligations légales d'examiner,
20 d'approuver le mandat s'il est correct dans sa forme, ce
21 n'est pas une considération que j'ai pris en compte.

22 **Me NOAH LEW:** Avez-vous reconnu des noms sur
23 cette liste comme étant des parlementaires?

24 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** À nouveau, je ne vais
25 rien dire qui aurait l'effet de potentiellement identifier
26 quiconque, car ce serait inapproprié.

27 **Me NOAH LEW:** Et ma dernière question pour
28 vous, Monsieur le Ministre, est-ce que vos collègues du

1 Cabinet étaient inclus dans cette liste Vanweenen?

2 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** À nouveau, la même
3 réponse, je ne vais pas dire quoi que ce soit qui permettrait
4 d'identifier un individu sur cette liste, parce que ça serait
5 inapproprié.

6 **Me NOAH LEW:** Alors, nonobstant cela, Madame
7 la Commissaire, j'espère que ces questions seront notées et
8 posées au ministre à huis clos, si elles ne l'ont pas déjà
9 été faites. Merci beaucoup.

10 **COMMISSAIRE HOGUE:** Monsieur Sirois, pour
11 l'ADRN, l'Alliance démocratique russe-canadienne.

12 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GUILLAUME SIROIS:**

13 **Me GUILLAUME SIROIS:** Merci, Madame la
14 Commissaire. Vous serez contents de savoir que je ne vais
15 pas poser de questions à propos d'un mandat.

16 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Ça ne me dérange pas.

17 **Me GUILLAUME SIROIS:** Durant votre témoignage
18 durant cette Commission au printemps, vous avez dit que vous
19 n'avez pas vu de preuves d'ingérence russe dirigées sur le
20 résultat des élections générales de 2018 [sic] et 2021. Vous
21 vous souvenez de ça?

22 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui.

23 **Me GUILLAUME SIROIS:** Vous avez aussi
24 mentionné que les Russes influençaient d'autres types
25 d'opinions publiques durant les deux élections, même si ce
26 n'était pas dirigé vers le résultat des élections. Vous vous
27 souvenez de ça?

28 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui.

1 **Me GUILLAUME SIROIS:** Nous n'avons pas eu le
2 temps de terminer cette conversation la dernière fois, car
3 nous avons un temps très limité, mais je veux vous donner
4 l'occasion d'expliquer quel type d'opinion publique les
5 Russes influençaient durant les deux élections, si vous vous
6 souvenez.

7 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Nous avons vu des
8 preuves, durant cette élection et par la suite, que les
9 activités hostiles d'un certain nombre de pays différents, y
10 compris la Russie, alors différents pays ont des approches
11 différentes pour influencer et s'ingérer. Mais ce que l'on
12 voyait de façon prédominante à l'époque de la Russie, c'était
13 la mésinformation et la désinformation qui visait à avoir
14 l'effet de mettre à mal la confiance du grand public au
15 niveau des grandes institutions publiques et inciter la
16 dissension plus généralement.

17 Et, en soi, ça peut être difficile, mais je
18 n'en avais pas de preuves, je ne l'ai pas vu durant cette
19 élection en particulier. C'était des efforts cachés de ce
20 pays, de s'ingérer avec l'élection elle-même, mais plutôt
21 auprès de la société canadienne et des perceptions
22 canadiennes des élections.

23 **Me GUILLAUME SIROIS:** Alors nous avons vu des
24 tentatives assez claires de s'ingérer dans les élections
25 durant les élections présidentielles américaines de 2016 et
26 françaises en 2017. Donc, est-ce que je comprends du
27 témoignage, de votre témoignage qu'on n'a pas vu ça au
28 Canada?

1 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Et pour être clair, on
2 ne m'a pas présenté de preuves de cela. Je crois qu'on se
3 concentrerait assez au niveau des agences de renseignement sur
4 les activités préoccupantes, qui étaient cachées, secrètes,
5 et représentaient des grands risques de sécurité nationale à
6 des grandes institutions publiques, comme notre système
7 électoral, et qui étaient très préoccupantes. Et nous avons
8 témoigné là-dessus, mais on ne m'a pas présenté des preuves
9 spécifiquement de participation par la Russie dans ces
10 activités, sauf ce que je vous ai déjà décrit.

11 **Me GUILLAUME SIROIS:** Et donc, il n'y a pas
12 eu de grande tentative de désinformation et de piratage,
13 comme on a vu aux États-Unis et en France par la Russie, mais
14 est-ce seulement théorique de penser que certains partis
15 politiques pourraient utiliser cette dissension, qui est
16 amplifiée par la Russie, pour leur propre gain politique
17 durant une élection, par exemple?

18 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** À nouveau, je crois
19 que vous me demandez de donner une opinion où je ne me sens
20 pas qualifié. Je ne suis pas au courant de renseignements
21 sur lesquels je pourrais me baser pour former cette
22 conviction. Et, à nouveau, je suis bien conscient des
23 activités hostiles que certains acteurs étrangers effectuent
24 pour mettre à mal nos institutions et tenter de s'ingérer
25 avec des aspects importants de notre société et ses
26 institutions. Mais pour ce qui est de la motivation
27 d'autres, pas ces États hostiles mais d'autres, je ne me sens
28 pas prêt à pouvoir donner d'opinion.

1 **Me GUILLAUME SIROIS:** Il y a pas de problème.
2 J'apprécie vos réponses. Je vais passer à un autre sujet qui
3 concerne vos fonctions actuelles en tant que ministre de la
4 Défense Nationale.

5 Je serai franc, seriez-vous d'accord que la
6 Russie participe à une guerre contre l'Occident, y compris le
7 Canada, à l'heure actuelle?

8 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** (Non interprété).

9 **Me GUILLAUME SIROIS:** Une guerre hybride, qui
10 n'est pas une confrontation militaire, mais une confrontation
11 de désinformation et d'ingérence avec les élections, et
12 cetera.

13 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Il y a aussi un
14 certain nombre d'activités hostiles non kinétiques dans
15 lesquelles la Russie est engagée, y compris des
16 cyberattaques, certaines criminelles et d'autres
17 politiquement motivées contre nos infrastructures critiques,
18 nos données, nos informations. Comme je l'ai déjà dit, ils
19 sont engagés dans différents cas de désinformation, et je
20 crois que le motif qui est très clair de la part de la
21 Russie, c'est de déranger, causer du chaos et de la
22 dissension sociale dans le pays.

23 Il y a d'autres approches par d'autres
24 nations hostiles qui sont un peu plus à long terme et peut-
25 être plus stratégiques, mais ça c'est mon observation par
26 rapport aux préoccupations qu'on a.

27 Certaines sont kinétiques, et on voit aussi
28 des activités de certains pays comme la Russie, qui sont

1 liées au conflit en Ukraine, mais aussi des questions de
2 préoccupations par rapport au Grand nord et l'Arctique
3 canadien.

4 **Me GUILLAUME SIROIS:** Alors, je sais que vous
5 mentionnez l'Arctique, c'est un sujet très intéressant aussi,
6 mais pourrait-on dire que la Russie se voit dans un conflit
7 avec l'Ouest, y compris le Canada?

8 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Pas une guerre
9 déclarée. Mais je suis tout à fait prêt à dire qu'ils
10 participent à ce qu'on a dit, des activités hostiles d'un
11 État étranger dirigées vers l'Occident en général, et ça
12 inclut le Canada.

13 **Me GUILLAUME SIROIS:** Je me demande si on
14 pourrait afficher RCD88, page 25.

15 **--- PIÈCE No. RCD0000088:**

16 Cognitive Combat: China, Russia and
17 Iran's Information War Against
18 Americans

19 **Me GUILLAUME SIROIS:** Je vais vous présenter
20 le document. Parce que nous avons entendu de certains
21 témoins que la Russie est engagée dans une guerre cognitive,
22 hybride, une guerre de l'information. Donc, il y a toutes
23 sortes de guerres non militaires qui s'effectuent.

24 On va juste rester à la première page pour le
25 moment. Je vais présenter le document au témoin.

26 Alors, il y a beaucoup de terminologie qui
27 est lancée. Et je ne sais pas si c'est le bon forum pour ce
28 débat, mais je me demande si nous pouvons parler de ce qui

1 découle de cette situation et quelles recommandations vous
2 auriez pour mieux contrer les comportements agressifs de la
3 Russie à l'encontre du Canada, et surtout les institutions
4 démocratiques qui sont au cœur du travail de cette
5 Commission.

6 Alors, ça, c'est un article édité par Bradley
7 Bowman qui s'appelle « Guerre cognitive : La guerre de
8 l'information de la Chine, de la Russie et de l'Iran contre
9 les Américains » et publié en juin 2024. Et on peut passer à
10 page 25 maintenant.

11 Est-ce que la « guerre de l'information »
12 serait un terme approprié, Monsieur le Ministre?

13 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Puis-je simplement
14 suggérer que je suis très réticent à faire des observations à
15 propos d'un article que je n'ai pas encore lu. Et très
16 franchement, je ne connais pas les bases, les sources par
17 rapport à ce qui a été écrit ici. Donc, je suis très
18 réticent à l'idée de m'exprimer sur des articles de journaux,
19 par exemple.

20 **Me GUILLAUME SIROIS:** Alors, c'est un article
21 économique publié par des universitaires et économistes, ce
22 n'est pas un article de médias. Mais je vais essayer de
23 m'écarter de l'idée de la terminologie, parce que ce n'est
24 pas le principal point ici.

25 Il y a certaines recommandations dans cet
26 article. Et je veux obtenir votre opinion pour savoir
27 comment mieux contrer les activités hostiles de la Russie
28 dirigées vers des institutions démocratiques qui, à nouveau,

1 désinformation sont souvent en ligne. Donc, certaines des
2 réformes législatives que notre gouvernement a introduites
3 pour ce qui est de traiter des méfaits en ligne sont
4 également une réaction appropriée à cette menace.

5 **Me GUILLAUME SIROIS:** Quel est le rôle du
6 ministère de la Défense nationale à faire cela?

7 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Le ministère de la
8 Défense nationale a comme fonction principale la dissuasion
9 et la protection des intérêts nationaux et la sécurité
10 nationale. La défense nationale et la sécurité nationale
11 sont très fortement alignées, et tout cela sous l'égide de la
12 politique étrangère canadienne.

13 Donc, je crois que c'est une réaction de
14 l'intégralité du gouvernement. Et c'est ce que la ministre
15 Joly aurait indiqué également à ce panel. Il y a un certain
16 nombre de choses que nous pouvons et que nous faisons en
17 réaction. Et ça ne serait pas dans l'intérêt national d'en
18 parler trop en détail.

19 **Me GUILLAUME SIROIS:** Merci de vos réponses.

20 **COMMISSAIRE HOGUE:** Madame Teich pour la
21 Coalition des droits humains.

22 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SARAH TEICH:**

23 **Me SARAH TEICH:** Bonjour, Monsieur le
24 Ministre.

25 En qualité de ministre de la Sécurité
26 publique, vous étiez responsable de la GRC, du SCRS et de
27 l'Agence des frontières.

28 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui. Et il y a aussi

1 deux autres entités, Commission des libérations
2 conditionnelles et Services correctionnels.

3 **Me SARAH TEICH:** Donc, vous avez des liens
4 aussi avec Immigration et Réfugiés?

5 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui.

6 **Me SARAH TEICH:** Donc, en ce qui concerne les
7 liens avec les communautés et la façon dont on pourrait
8 améliorer les relations, je ne sais pas si vous avez regardé
9 le panel des collectivités de la diaspora la semaine
10 dernière, mais on a parlé de répression, par exemple, par le
11 régime érythréen, ici au Canada. Et on a dit qu'il y avait
12 peut-être des organismes qui sont actifs ici au Canada au nom
13 de l'Érythrée.

14 Y aurait-il eu des enquêtes, à votre
15 connaissance, qui auraient été lancées par des agences
16 relevant de votre portefeuille?

17 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Je ne peux pas vous
18 répondre en ce qui concerne d'éventuelles enquêtes en cours
19 ou potentielles. Ce serait inapproprié et ce ne serait pas
20 dans l'intérêt national.

21 **Me SARAH TEICH:** Et pensez-vous qu'une telle
22 enquête serait valable?

23 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Encore une fois, c'est
24 une décision qui relève de la preuve accumulée et des
25 perceptions dans nos agences. Mais c'est tout à fait
26 inapproprié d'en discuter ici s'il y a une enquête qui a lieu
27 ou qui est envisagée au sujet de ces dossiers.

28 **Me SARAH TEICH:** Pensez-vous qu'il y a

1 matière à amélioration dans ces organismes pour qu'ils
2 puissent mieux répondre et protéger nos... nos communautés les
3 plus vulnérables?

4 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Écoutez, c'est
5 toujours possible de s'améliorer. Et comme agent du respect
6 des lois pendant des décennies, je pense que c'est toujours
7 important de protéger ces collectivités.

8 Nous avons une population extrêmement
9 diversifiée. Et pour appuyer cette diversité ici au Canada,
10 il est important que toutes nos agences gouvernementales
11 comprennent bien les défis sur le plan des compétences
12 culturelles que cela présente et d'avoir des bons rapports
13 pour justement faire face à toutes les situations.

14 **Me SARAH TEICH:** Je suis d'accord avec tout
15 ce que vous avez dit, mais au-delà des compétences
16 culturelles, que pensez-vous par exemple de l'expert et de
17 l'expertise requise? Beaucoup d'intervenants ont demandé une
18 meilleure formation pour les forces de l'ordre et, en ce qui
19 concerne la répression transnationale, il faut savoir quel
20 message transmettre. Seriez-vous d'accord que ce serait
21 important de mieux former les forces de l'ordre?

22 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Écoutez, encore une
23 fois, j'ai passé ma vie dans ce domaine. Et je vous assure
24 que nous avons travaillé très fort pour améliorer les
25 compétences culturelles dans nos organisations et pour
26 justement consulter les collectivités, les leaders. Et tous
27 les mois, il y avait des rencontres avec nos cadres et, moi,
28 je m'engageais auprès de mes subalternes pour tirer des

1 leçons auprès de ces communautés et pour améliorer toutes les
2 communications pour mieux les servir.

3 **Me SARAH TEICH:** Beaucoup de représentants
4 des collectivités ont parlé de la nécessité de réseaux dans
5 des langues multiples pour communiquer avec les autorités.

6 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** J'ai parlé de
7 compétences culturelles, mais l'aspect linguistique est aussi
8 très important, surtout dans la diversité des communautés.
9 Et c'est toujours, évidemment, un travail évolutif.

10 Et en ce qui concerne mon engagement auprès
11 de ces collectivités pour qu'elles viennent en aide pour
12 qu'on puisse justement fournir des services linguistiques
13 compétents dans toutes les collectivités, évidemment, c'est
14 d'une très grande importance. Et, je l'ai dit à plusieurs
15 reprises, j'ai expérimenté cela. Évidemment, cela présente
16 des défis, mais c'est aussi quelque chose de très productif.

17 **Me SARAH TEICH:** Avez-vous d'autres
18 améliorations à nous suggérer, compte tenu de votre
19 expérience?

20 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** J'ai tenté de rendre
21 opérationnelles mes suggestions au cours de ma carrière, mais
22 comme je le disais, en raison de la diversité et des défis
23 dans la diaspora, en raison de leurs expériences vécues, rien
24 n'est jamais acquis, il faut continuer à travailler. Et tous
25 ceux qui ont des responsabilités pour assurer la sécurité du
26 public doivent être mis à contribution.

27 **Me SARAH TEICH:** Donc, appui physique, appui
28 en matière de santé mentale, que pensez-vous de telles

1 suggestions?

2 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Écoutez, je comprends
3 ce qui se passe dans cette diaspora, compte tenu des
4 traumatismes vécus dans les pays qu'on a fui avant d'arriver
5 ici au Canada. Et je crois que les services de soutien qu'on
6 peut fournir vont justement permettre à ces gens-là d'être
7 prospères, d'avoir une bonne vie au Canada et d'apporter une
8 contribution positive à notre pays.

9 **Me SARAH TEICH:** Merci beaucoup. Je n'ai pas
10 d'autres questions.

11 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, le Procureur
12 général du Canada.

13 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me BARNEY BRUCKER:**

14 **Me BARNEY BRUCKER:** Monsieur Blair, ai-je
15 raison de dire que chaque fois qu'on vous a demandé d'aller
16 au SCIF à Toronto, on vous avisait quelques jours à l'avance
17 qu'il fallait vous présenter là, et on vous disait si vous
18 devez approuver un mandat, vous serez avisé? Non pas quant
19 au détail du mandat, mais on va vous demander de l'approuver.

20 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui, c'est exact. Et
21 dans mon agenda, il y aurait coordination, et on dirait donc
22 qu'il fallait que je me présente au siège régional du SCRS.

23 **Me BARNEY BRUCKER:** Quand, justement, vous
24 avez reçu un mandat du directeur et que vous avez eu à le
25 signer, savez-vous l'affidavit était assermenté ou alors si
26 c'était une ébauche?

27 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Encore une fois, je ne
28 m'en souviens pas.

1 **Me BARNEY BRUCKER:** Vous dites que vous
2 n'avez pas été avisé de la nature urgente pour ce qui est de
3 signer ce mandat. Et l'un des exemples que vous avez cités,
4 c'était le renouvellement d'un mandat au moment où il y avait
5 justement un risque d'expiration. D'après votre expérience,
6 est-ce qu'on vous a dit dans certains cas que c'était urgent
7 de signer un mandat?

8 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui.

9 **Me BARNEY BRUCKER:** Et dans ce cas-ci, est-ce
10 que ça s'est produit?

11 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non.

12 **Me BARNEY BRUCKER:** Et dans le document 156,
13 il est indiqué que le mandat a été approuvé par le tribunal
14 trois semaines après le breffage et l'approbation du mandat.
15 Est-ce que vous en tirez une conclusion quant au caractère
16 urgent de la procédure en question?

17 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Écoutez, je n'ai
18 aucune idée de ce qui s'est passé pendant les trois semaines
19 entre la signature et la présentation au tribunal. Par
20 contre, ça me paraît long comme délai, peut-être, mais est-ce
21 que c'était approprié ou pas, je n'en sais rien.

22 **Me BARNEY BRUCKER:** En ce qui concerne
23 monsieur Chong et les rapports dont il a été question pendant
24 votre interrogatoire et votre contre-interrogatoire, avez-
25 vous été informé à quelque moment que ce soit du fait que
26 monsieur Chong était menacé ou que la sécurité de sa famille
27 était menacée?

28 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non, monsieur.

1 **Me BARNEY BRUCKER:** Ai-je raison de dire que
2 la décision pour approuver un mandat relevait de vous et de
3 vous seulement, et qu'il serait donc inapproprié de discuter
4 ailleurs de cette situation?

5 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Tout à fait. Ça
6 relevait de mes pouvoirs en vertu de la loi.

7 **Me BARNEY BRUCKER:** Vous avez refusé de
8 répondre à plusieurs questions concernant, disons, ce qui
9 pourrait porter atteinte à la sécurité nationale. Mais
10 pourriez-vous nous dire quels seraient les risques? Qu'est-
11 ce qui vous inquiète?

12 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Plusieurs choses.
13 Premièrement, la question de l'intégrité de ces pouvoirs. Il
14 faut que ce soit protégé. Et je pense que ce serait, par
15 exemple, tout à fait inapproprié de remettre en question
16 l'intégrité de tout le processus d'approbation des mandats.
17 Il faut que ce soit protégé.

18 Ce qui me préoccupe aussi beaucoup, c'est que
19 potentiellement, cela pourrait permettre d'identifier
20 quelqu'un qui n'est pas accusé d'un crime mais qui a été visé
21 par une enquête. Et encore une fois, j'ai eu affaire à
22 plusieurs de ces enquêtes, à beaucoup de ces enquêtes, et la
23 protection de l'intégrité de telles procédures, de telles
24 enquêtes, la protection des droits de ces citoyens, tout ça
25 doit être pris en compte avant de rendre publique toute
26 information que ce soit. Agir autrement, à mon avis,
27 remettrait en question non seulement leurs droits, mais la
28 possibilité pour notre pays d'assurer sa propre sécurité au

1 plan national. Ce sont des pouvoirs importants et il faut
2 les défendre.

3 **Me BARNEY BRUCKER:** Pourrait-il y avoir un
4 risque aussi pour les sources d'informations ou la procédure?

5 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui. Il faut protéger
6 les méthodes d'enquête, c'est certain. Les méthodes, la
7 technologie qui sont mises à profit par nos agences. Il ne
8 faut pas en discuter en public, bien sûr.

9 Et, étant donné qu'une bonne partie de
10 l'information que les policiers ou le SCRS obtiennent
11 proviennent de sources humaines, si on divulgue certains
12 renseignements, on pourrait permettre l'identification de
13 certaines personnes. Et, bien sûr, la protection de ces
14 personnes relève de toutes les parties prenantes dans ce
15 processus.

16 **Me BARNEY BRUCKER:** Et toujours en ce qui
17 concerne une information qui pourrait provenir de
18 partenaires, il faudrait aussi protéger des rapports de ce
19 genre?

20 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui. Le Canada en
21 profite énormément. Nous avons des relations de confiance.
22 On parle souvent du partenariat des cinq puissances. Les
23 États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et la Nouvelle-
24 Zélande font partie de ce groupe des cinq. Et depuis
25 longtemps, nous partageons des informations très secrètes et
26 très délicates. Pourquoi? Parce que la confiance règne avec
27 nos alliés. Nous traitons nos secrets et leurs secrets de
28 façon très délicate pour s'assurer qu'il n'y aurait pas de

1 fuite.

2 **Me BARNEY BRUCKER:** Merci beaucoup. Je n'ai
3 pas d'autres questions.

4 **COMMISSAIRE HOGUE:** Avez-vous des questions
5 supplémentaires, Maître Dann?

6 **Me ERIN DANN:** Non. Merci, Madame la
7 Commissaire.

8 **COMMISSAIRE HOGUE:** Bon, eh bien, Monsieur le
9 Ministre, nous vous libérons. Merci beaucoup d'avoir
10 accepté, d'avoir comparu.

11 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** (Non interprété).

12 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et, ma foi, bon weekend.
13 Donc, nous allons reprendre à 13 h 35, parce
14 que les témoins sont prévus justement pour 13 h 35.

15 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

16 Cette séance de la commission est de la
17 Commission est maintenant suspendue jusqu'à 13 h 35.

18 --- La séance est suspendue à 12 h 00

19 --- La séance est reprise à 13 h 36

20 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

21 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
22 étrangère est de retour en session.

23 Il est 13 h 36.

24 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, bon après-midi à
25 tous. Bonjour, Madame la Ministre.

26 C'est vous, Maître MacKay, qui menez cet
27 interrogatoire, alors, vous pouvez commencer dès que vous
28 êtes prêt.

1 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Merci, Madame la
2 Commissaire. On peut commencer par l'assermentation du
3 témoin.

4 **LE GREFFIER:** Merci. Donc, Madame la
5 Ministre, pourriez-vous s'il vous plaît indiquer votre nom
6 complet et épeler votre nom de famille pour la transcription
7 sténographique?

8 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Pascale St-Onge, S-
9 T-trait d'union-O-N-G-E.

10 **LE GREFFIER:** Merci beaucoup. Et maintenant,
11 pour la déclaration solennelle.

12 **--- L'HON. PASCALE ST-ONGE, Sous affirmation solennelle:**

13 **LE GREFFIER:** Merci beaucoup. Maître, vous
14 pouvez procéder.

15 **--- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:**

16 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Merci beaucoup.
17 Madame St-Onge, on va commencer par la mise
18 en preuve de votre résumé d'entrevue. Le document porte la
19 cote WIT97, WIT-9-7, W-I-T-9-7. On peut montrer la version
20 française, s'il vous plaît.

21 **--- PIÈCE No. WIT0000097.FR:**

22 Résumé d'entrevue: l'honorable
23 Pascale St-Onge

24 **--- PIÈCE No. WIT0000097.EN:**

25 Interview Summary: The Honourable
26 Pascale St-Onge

27 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Donc, on voit à
28 l'écran, Madame St-Onge, la première page du résumé

1 d'entrevue, entrevue qu'on a menée avec vous le 3 juillet
2 dernier. Avez-vous eu l'occasion de relire le document avant
3 votre témoignage aujourd'hui?

4 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Oui. J'aurais une
5 petite correction à soumettre.

6 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Oui. Allez-y.

7 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Donc, à la page 6,
8 paragraphe 15, il est mentionné un pays, l'Islande. Le bon
9 pays serait plutôt la Finlande.

10 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** On va noter la
11 modification au dossier de la Commission. Le document va
12 comporter la mention Islande, mais on... la correction est
13 notée. Donc, dans le cadre du dossier de la Commission, on
14 va lire le bon pays.

15 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Merci.

16 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Donc, vous avez eu
17 l'occasion de le relire, évidemment, et vous acceptez que le
18 document fasse partie de votre preuve devant la Commission?

19 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Oui.

20 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Donc, Madame St-
21 Onge, je vais vous demander comme première question de nous
22 décrire votre parcours depuis votre saut en politique, votre
23 parcours au sein du Cabinet principal.

24 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Alors, j'ai été élue
25 pour la première fois comme députée de Brome-Missisquoi en
26 2021. Et mon premier rôle au Cabinet a été celui de ministre
27 du Sport et également ministre de l'Agence... ministre
28 responsable de l'Agence de développement économique pour les

1 régions du Québec. Et par la suite, lors du dernier
2 remaniement qui était en 2023, j'ai été nommé ministre du
3 Patrimoine canadien.

4 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et puisqu'il y a
5 une certaine pertinence, ce que vous avez fait avant votre
6 saut en politique, avec le sujet... les sujets dont on va
7 parler aujourd'hui, je vous demanderais de nous parler de
8 votre parcours professionnel avant de faire en saut en
9 politique. Brièvement là, qu'est-ce que vous avez fait avant
10 de vous lancer?

11 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Ben, très
12 rapidement, j'ai fait mes études dans la littérature
13 française et québécoise et en journalisme. J'ai travaillé
14 pour le journal La Presse pendant environ 21 ans dans des
15 postes administratifs. Je me suis impliquée très rapidement
16 dans l'organisation syndicale à La Presse.

17 Et, par la suite, j'ai été élue à la
18 Fédération nationale des communications et de la culture
19 comme secrétaire-générale. Par la suite, comme présidente.
20 J'ai fait ça pendant neuf ans jusqu'aux élections en 2021.
21 Et, grosso modo, ce que je faisais, c'était de représenter
22 des gens qui travaillent dans le secteur des médias
23 d'information et des médias au sens large. Et également des
24 gens qui travaillent dans le secteur culturel.

25 Et donc, j'ai consacré la grande partie de ma
26 carrière premièrement, à œuvrer dans le monde des médias et à
27 le défendre et à comprendre les fonctionnements du
28 journalisme et son rôle dans notre société.

1 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et, en fait, avant
2 de parler de votre rôle en tant que ministre du Patrimoine
3 canadien, j'aimerais ça que vous nous parliez de cette idée,
4 de l'évolution du paysage des médias, de l'écosystème de
5 l'information au pays au courant des deux dernières
6 décennies, et votre parcours professionnel et celui de
7 ministre a une pertinence sur cette vision-là.

8 Vous avez été aux premières loges un peu de
9 l'évolution du paysage médiatique, donc si vous pouvez nous
10 parler un peu de cette idée que certains ont décrit comme
11 étant une crise des médias.

12 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Alors, j'ai été
13 embauchée à *La Presse* en 1997, à l'époque qu'on aurait pu
14 qualifier de l'époque... de l'âge d'or des médias où le modèle
15 économique des médias d'information, particulièrement du côté
16 de la presse écrite, était très bien établi, où
17 essentiellement les médias d'information comptaient sur deux
18 sources de revenus pour pouvoir assumer la responsabilité
19 d'une salle de presse qui exige énormément de dépenses et
20 d'investissement pour qu'on ait du journalisme de qualité.
21 C'est des emplois, c'est des gens qui font ce travail-là,
22 donc c'est très dispendieux. Et les médias d'information
23 captaient la grande part du marché publicitaire au Canada et
24 au Québec, et donc, essentiellement, les journaux,
25 particulièrement les médias de façon générale, leur source de
26 revenus, c'est soit des abonnements ou encore des revenus de
27 publicité.

28 Et j'ai été, dans le cadre de mes fonctions

1 au cours de ma carrière, j'ai été en mesure de témoigner, de
2 voir et de vivre les effets évidemment d'internet, mais plus
3 spécifiquement l'arrivée de deux gros concurrents dans le
4 marché publicitaire au Canada puis partout dans le monde,
5 donc je parle évidemment de Google et de Facebook qui, au fil
6 des années, ont capté jusqu'à 80 % des revenus publicitaires,
7 ce qui représente une énorme perte économique pour les médias
8 d'information au Québec et au Canada.

9 Et très rapidement, je me suis aperçue qu'on
10 n'arriverait pas à résoudre ces enjeux économiques-là. À
11 l'intérieur de chacun des journaux, en faisant, par exemple,
12 des coupures d'emplois, en revoyant les opérations, et
13 cetera, et cetera, que le problème était beaucoup plus large
14 que ça et que ça prendrait une approche différente pour
15 tenter de sauver ce que je pense qu'on peut tous qualifier
16 d'un pilier de notre démocratie, un élément essentiel pour le
17 bon fonctionnement de nos sociétés, c'est-à-dire les médias
18 d'information, et le journalisme et la profession en tant que
19 telle.

20 Et donc, j'ai travaillé pendant longtemps à
21 réfléchir et à travailler avec des économistes, avec des
22 avocats, avec des professionnels, pour essayer de trouver les
23 meilleures façons de répondre à cette crise économique là des
24 médias, et très rapidement on en est venus à la conclusion
25 que l'hémorragie était très importante, que l'hécatombe se
26 déroulait à très grande vitesse. On a vu en moins de dix ans
27 plus de 500 médias fermer leurs portes à travers le pays, des
28 milliers de journalistes qui ont perdu leur job, et ça,

1 concrètement ce que ça veut dire, ben, c'est moins de gens
2 qui consacrent leur vie à débusquer les faits et à présenter
3 les différentes perspectives autour de ces faits-là à la
4 population canadienne et québécoise.

5 Et je trouvais ça extrêmement préoccupant et
6 je me disais qu'une situation économique ne pouvait pas être
7 un prétexte suffisant pour qu'on assiste à la mort lente des
8 médias d'information au pays quand on sait le rôle important
9 qu'ils jouent dans nos sociétés.

10 Alors, on en est venus à la conclusion que
11 les gouvernements devraient prendre action, premièrement,
12 pour trouver des mesures économiques qui leur permettraient
13 de continuer leurs activités, et deuxièmement, de travailler
14 sur des politiques publiques de législation, de
15 réglementation qui permettraient d'établir un meilleur
16 rapport de force entre les géants du web et les médias
17 d'information au pays, et ça, c'est des propositions qui ont
18 été mises de l'avant de concert par des organisations
19 syndicales, par des experts du monde des médias ou des
20 chercheurs qui observent le monde des médias. Et évidemment,
21 on peut se questionner abondamment sur la meilleure façon
22 d'agir, mais ultimement, ça prenait des actions
23 déterminantes.

24 Et une des choses qu'on a mises de l'avant,
25 c'était d'adopter des mesures qui permettraient de soutenir
26 financièrement les salles de nouvelles, mais en même temps de
27 garantir l'indépendance des médias, donc de s'assurer que
28 l'État, le gouvernement, n'aurait pas d'influence sur le

1 travail des journalistes et sur leurs capacités à faire ce
2 travail-là en toute liberté, liberté de presse, liberté
3 d'expression, et sans subir d'influence politique.

4 La meilleure façon qu'on a trouvée, c'était
5 une mesure fiscale, donc un crédit d'impôt sur la masse
6 salariale qui permet d'établir des critères les plus
7 objectifs possibles plutôt que subjectifs pour permettre
8 d'alléger la charge économique des salles de nouvelles, et
9 donc, c'est des crédits d'impôt sur la masse salariale des
10 journalistes, donc de ceux qui vraiment sont à la base de ce
11 travail-là.

12 Ça, c'était la mesure fiscale la plus
13 importante et la plus efficace qu'on a mise en place et ça a
14 fonctionné, particulièrement au Québec où cette mesure-là a
15 été également mise sur pied par le gouvernement du Québec, et
16 donc il y a un double crédit d'impôt, du côté fédéral et du
17 côté du Québec, et je pense que ce serait tout à fait adéquat
18 que d'autres provinces fassent la même chose pour ralentir
19 l'érosion du monde des médias puis les pertes d'emploi de
20 journalistes qui continuent quand même, malgré tout, à se
21 produire.

22 La deuxième mesure économique qu'on a
23 proposée, mais qui a été mise sur pied aussi par le
24 gouvernement par la suite, c'était la création d'un fonds qui
25 s'appelle l'Initiative pour le journalisme local qui
26 répondait à un enjeu qui est particulier, c'est-à-dire celui
27 des aires médiatiques ou des régions, ou des communautés mal
28 desservies en termes de médias d'information et ce fonds-là a

1 permis de soutenir l'emploi de 400 journalistes environ année
2 après année à travers le pays.

3 Donc, ça, c'était, si je peux l'exprimer de
4 cette façon-là, un pansement sur un problème économique
5 important.

6 Et la deuxième chose qu'on a mise de l'avant,
7 c'était des mesures législatives qu'on suggérait au
8 gouvernement de faire, donc pour encadrer les gens du
9 numérique. Et une des choses que... une des... un des exemples
10 qui avaient été observés par le secteur des médias, c'est ce
11 que l'Australie a fait, c'est-à-dire de créer un cadre dans
12 lequel il y aurait une obligation de négociation entre les
13 grandes plateformes et les médias australiens, et ç'a donné
14 des résultats très intéressants. Google et Facebook, les deux
15 ont participé.

16 Et donc, on a fortement suggéré au Canada de
17 faire la même chose, et c'est ce qui a été fait dans les
18 dernières années par le gouvernement fédéral. Donc, c'est la
19 *Loi sur les nouvelles en ligne* qui a été faite par mon
20 prédécesseur comme ministre du Patrimoine, Pablo Rodriguez,
21 et que j'ai terminé la rédaction des politiques
22 règlementaires qui ont été envoyées au CRTC, qui est le
23 tribunal administratif indépendant qui est responsable de la
24 mise en œuvre de cette loi-là des nouvelles en ligne.

25 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Je vous remercie
26 beaucoup. Il y a beaucoup d'éléments...

27 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Oui.

28 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** ...sur lesquels on va

1 revenir dans la prochaine heure, mais je vous remercie pour
2 ce tour d'horizon.

3 Et simplement pour compléter le tour
4 d'horizon avant de parler de votre mandat à titre de ministre
5 du Patrimoine canadien, c'est la question de la
6 désinformation en lien avec cette évolution-là du paysage
7 médiatique et de l'écosystème de l'information au pays.

8 On a entendu des témoignages et de la preuve,
9 et je crois que tout le monde est un peu au courant que, dans
10 les dernières années, le thème de la désinformation,
11 particulièrement en lien avec les institutions démocratiques,
12 l'ingérence étrangère est devenue un sujet de préoccupation,
13 un sujet d'intérêt dans les affaires publiques.

14 Donc, quel est le... en lien avec cette
15 évolution-là du paysage médiatique, la place de ce nouveau
16 phénomène-là de la désinformation?

17 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Bien, je dirais que
18 la désinformation et les tentatives d'ingérence étrangère ou
19 de propagande ont toujours existé, mais ce qui a changé,
20 c'est les moyens que les groupes ou les États étrangers
21 peuvent utiliser pour donner encore plus de place à cette
22 désinformation et à cette propagande.

23 Donc, évidemment, je fais référence à
24 internet, qui est une immense place publique, et aux réseaux
25 sociaux, et je dirais que c'est encore plus préoccupant que
26 cet espace-là soit de plus en plus habité par des sources de
27 désinformation et de mésinformation ou encore carrément
28 d'ingérence étrangère, surtout à la lumière de la crise des

1 médias qu'on vit et qu'on traverse ici au Canada, mais pas
2 juste au Canada, partout à travers le monde.

3 Parce que le meilleur remède, et ça, je fais
4 référence à beaucoup d'études d'experts dans le domaine, pour
5 lutter contre la désinformation ou la mésinformation, c'est
6 deux choses. Premièrement, c'est de s'assurer d'avoir des
7 sources d'information crédibles qui ont la confiance des
8 populations pour être capable de contrebalancer cette
9 abondance-là de désinformation et de mésinformation, et dans
10 cet espace-là évidemment, à mon avis, puis de l'avis de
11 beaucoup d'experts, les médias d'information et le
12 journalisme devient encore plus essentiel pour protéger notre
13 façon de vivre, pour protéger notre démocratie, pour protéger
14 nos institutions. Donc, ça, c'est une chose.

15 Et la deuxième chose, c'est de s'assurer
16 d'avoir toutes sortes de mécanismes pour améliorer
17 l'éducation générale de la population dans ce domaine-là. Ça
18 peut commencer par dans les programmes scolaires, de
19 s'assurer qu'il y a de l'éducation citoyenne, de l'éducation
20 sur les fonctionnements de la démocratie, de l'éducation sur
21 le fonctionnement et le rôle du journalisme et des salles de
22 nouvelles, d'avoir de l'éducation sur les nouvelles formes de
23 désinformation et de propagande, donc d'avoir une éducation
24 pour les enfants et les générations qui permettent d'avoir
25 plus de résilience face à ce qu'on retrouve sur internet, et
26 ensuite d'autres organisations de la société civile qui
27 peuvent aussi faire ce travail-là pour toutes les couches de
28 la société, les adultes, les aînés, et cetera, et cetera.

1 Donc, ça, c'est les meilleurs remèdes dans
2 une société démocratique pour lutter contre la désinformation
3 et la propagande, et je crois qu'on doit s'inquiéter lorsque
4 ces outils-là de démocratie puis de vie citoyenne sont
5 attaqués ou sont fragilisés, que ce soit pour des raisons
6 économiques ou que ce soit pour des raisons que je
7 qualifierais de politiques. Donc, par exemple, un
8 gouvernement qui resterait inerte face à la crise des médias
9 puis qui ne réagirait pas par rapport à la situation
10 économique des médias ou, encore pire, un gouvernement qui
11 souhaiterait définancer ou fermer son propre diffuseur
12 public, parce que c'est vraiment des éléments essentiels que
13 je considère qui appartiennent au cercle de la sécurité
14 nationale pour que notre pays soit résilient par rapport aux
15 tentatives des pays étrangers d'interférer dans nos processus
16 démocratiques.

17 **COMMISSAIRE HOGUE:** J'ai une question, Madame
18 St-Onge.

19 On a toujours reconnu, puis j'ose espérer
20 qu'on reconnaît encore, l'importance que jouent justement les
21 médias dans une démocratie et le contrepoids qu'ils peuvent
22 faire à l'égard de la désinformation qui semble maintenant
23 être très présente.

24 Ma compréhension, puis corrigez-moi là si ma
25 compréhension est incorrecte, c'est possible, je ne suis pas
26 une experte en matière de médias, mais j'ai l'impression
27 qu'il y a aussi un autre facteur important qui est
28 l'instantanéité...

1 L'HON. PASCALE ST-ONGE: Mm-mm.

2 COMMISSAIRE HOGUE: ...de la nouvelle. Une
3 nouvelle souvent, ben, en très peu de temps n'est plus une
4 nouvelle, notamment parce qu'elle est reprise partout sur les
5 plateformes, alors il y a une espèce de pression qui semble
6 être exercée sur les médias pour qu'il y ait de plus en plus
7 de nouvelles, il faut fabriquer des nouvelles, il faut se
8 rendre intéressant si on veut garder que ça soit notre
9 lectorat sur la tablette ou... et ça évidemment, ça risque, par
10 ailleurs, je pense, à court, à moyen ou à long terme là, je
11 le sais pas, mais d'affecter aussi la qualité, par ailleurs,
12 de l'information qui provient de médias traditionnels.

13 Et si on veut que les médias puissent
14 continuer à jouer leur rôle de contrepoids à la
15 désinformation, comment est-ce qu'on peut... j'oserais même pas
16 dire « régler » là, je pense que ça serait peut-être pas
17 entièrement, mais qu'est-ce qui peut être fait pour tenter
18 d'atténuer ça et de s'assurer que les médias qui jouent ce
19 rôle de contrepoids là le font d'une façon qui demeure celle
20 qu'elle a toujours été, c'est-à-dire avec toute la rigueur
21 journalistique qu'on a toujours demandée à nos médias compte
22 tenu de la pression à laquelle ils font face?

23 L'HON. PASCALE ST-ONGE: Bien, votre question
24 est excellente puis je pense qu'elle comporte plusieurs
25 dimensions. Premièrement, je dirais que la course aux scoops
26 ou la course à la nouvelle a toujours été quelque chose
27 d'exist... qui existe dans le monde des médias et qui va le
28 rester, mais on doit considérer que les difficultés

1 économiques que les médias ont traversées au cours des années
2 ont eu des effets sur le fonctionnement des salles de
3 nouvelles. C'est évident que quand on a moins de ressources
4 pour affecter des journalistes sur des histoires qui méritent
5 des analyses en profondeur, de la collecte de données, de la
6 collecte d'information, et qui méritent cette analyse-là qui
7 est en profondeur et qui présente diverses perspectives aux
8 mêmes faits pour que la population puisse avoir la capacité
9 d'avoir une vue d'ensemble sur une situation et de se faire
10 sa propre opinion, ça prend des ressources.

11 Et donc, je crois que les salles de nouvelles
12 sont un peu... ont été très déstabilisées dans leurs capacités
13 de faire ce travail-là; heureusement, plusieurs salles de
14 nouvelles continuent de le faire et surtout pour des dossiers
15 qui comportent un intérêt public supérieur.

16 L'autre chose que je dirais, c'est que le
17 monde des médias va continuer d'évoluer et de définir son
18 rôle par rapport aux autres types d'accès ou de sources
19 d'information qui existent, et des experts ou des
20 professionnels ou des associations de professionnels, de
21 journalistes pourraient probablement vous en parler encore
22 plus en détail, mais, par exemple, le rôle des médias c'est
23 peut-être plus d'annoncer, par exemple, le décès d'une
24 personnalité qu'on sait que c'est sur Twitter ou sur un média
25 social que ça va être annoncé en premier, mais plutôt de
26 donner beaucoup plus de profondeur à cette nouvelle-là
27 instantanée qu'on peut retrouver, et ça, évidemment, ça peut
28 demander du travail et des ressources.

1 Donc, je dirais que votre réponse... que ma
2 réponse, c'est qu'une des façons qu'on peut s'assurer que les
3 médias conservent la confiance du public, parce que dans le
4 fond, notre démocratie, le système médiatique, le journalisme
5 lui-même reposent sur un principe de confiance. À partir du
6 moment où la confiance est ébranlée, que ce soit dans les
7 médias, dans le gouvernement, dans le système de justice qui
8 est un pilier fondamental de notre démocratie, le pacte
9 social qu'on a pour vivre dans une société libre commence à
10 être ébranlé.

11 Et donc, les médias, ça devrait être aussi
12 leur priorité de s'assurer de maintenir un lien très proche
13 avec les communautés qu'ils desservent, de s'assurer de
14 garder ce lien de confiance là. Et je dirais qu'à cet égard-
15 là, il y a des instruments qui sont en place puis aident à
16 ça, comme, par exemple, les codes de déontologie
17 journalistique qui donnent un cadre sur la façon dont le
18 travail devrait être fait pour avoir des informations qui
19 sont équilibrées, qui sont impartiales, et qui permettent de
20 maintenir ce lien de confiance là avec la population, et des
21 mécanismes aussi qui permettent à la population qui est
22 insatisfaite d'une couverture journalistique ou d'un travail
23 journalistique de pouvoir faire une plainte et d'avoir soit
24 des corrections ou d'avoir une enquête qui est faite sur la
25 plainte, par exemple les conseils de presse, les conseils de
26 presse au Québec ou encore l'ombudsman de CBC/Radio-Canada
27 qui fait ce travail-là, pour que si jamais il y a eu des
28 erreurs professionnelles, qu'elles soient corrigées.

1 Et donc, c'est tous des outils et des
2 instruments qui sont en place pour aider les journalistes à
3 pouvoir exercer leur métier dans la plus grande liberté, dans
4 la plus grande intégrité. Je dirais que les syndicats jouent
5 ce rôle-là aussi où, par exemple, une salle de nouvelles où
6 des journalistes recevraient de la pression, par exemple
7 commerciale d'un annonceur qui n'est pas satisfait d'un
8 article négatif sur sa compagnie, ou encore d'un patron qui
9 voudrait favoriser une orientation politique puis que le
10 journaliste ne se sent pas à l'aise, il peut se tourner vers
11 son syndicat qui peut le défendre aussi pour qu'il puisse
12 exercer son métier en toute liberté.

13 Et donc, tous ces mécanismes-là qui sont en
14 place sont extrêmement importants, mais reposent sur une
15 nécessité d'avoir les ressources financières pour exercer ce
16 travail-là de la meilleure façon possible.

17 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

18 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Sur ce dernier
19 point, les mécanismes de protection dont vous parlez par
20 rapport aux médias traditionnels, si on regarde les
21 plateformes en ligne ou les réseaux sociaux, est-ce qu'il y a
22 des mécanismes similaires qui sont en place ou est-ce qu'il y
23 a des mécanismes qui devraient être en place pour s'assurer
24 qu'il n'y ait pas une instrumentalisation de ces plateformes-
25 là à des fins... à une fin ou à une autre, mais on pourrait
26 penser, par exemple, à des fins d'influence politique?

27 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Bien, de là toute la
28 problématique avec, à mon avis, les réseaux sociaux qui ne

1 répondent pas du tout aux mêmes codes que les entreprises
2 médiatiques journalistiques. Donc, ce sont des entreprises
3 privées qui ont comme motif principal la création de profit
4 et de verser des bons de dividendes à leurs actionnaires.
5 Donc, ça, c'est... la prémisse principale, c'est pas l'intérêt
6 public.

7 Et ce qu'on constate avec les médias... avec
8 les plateformes comme Google, Facebook, et bien d'autres,
9 c'est que, au contraire, de voir comme des encadrements
10 législatifs et règlementaires comme étant une bonne chose
11 pour créer des espaces publics qui sont bien gérés et qui
12 sont positifs ou, en tout cas, socialement, qui créent de la
13 cohésion sociale. Ben, ces entreprises-là luttent contre
14 chaque tentative de chaque gouvernement de veiller à
15 l'intérêt public et de mettre des bases et des balises pour
16 encadrer.

17 La grande problématique avec les plateformes,
18 pis je parle principalement des plateformes de réseaux
19 sociaux, c'est qu'elles prétendent n'avoir aucune
20 responsabilité sur les contenus qu'elles hébergent, parce que
21 ces contenus-là sont, la plupart du temps, mis en ligne par
22 les usagers eux-mêmes. Et donc, elles refusent d'avoir une
23 imputabilité par rapport à ce qu'on retrouve sur leurs
24 plateformes.

25 Et je dirais qu'au moment où, par exemple,
26 Facebook a été créé, ou Twitter... pis Twitter, c'est un...
27 c'était pas le propriétaire actuel, mais il y avait quand
28 même cette volonté-là... je me rappelle, Facebook au début,

1 Mark Zuckerberg disait que ça, c'est le nouveau journal
2 personnel de tous. Et donc, il y avait quand même un effort
3 qui était fait pour avoir la confiance des utilisateurs pour
4 que, évidemment, ils adoptent la plateforme en grand nombre.

5 Et donc, c'était la nouvelle place pour
6 s'informer, pis c'était comme ça qu'ils faisaient la
7 promotion de leur plateforme. Mais ce que l'on a vu au fil
8 du temps, c'est que les équipes de modération qui étaient en
9 place pour s'assurer que le contenu pernicieux,
10 préjudiciable, était retiré des plateformes, ont été, pour
11 plusieurs, mises à la porte, et que cette modération-là, ou
12 cette autorégulation-là, a diminué grandement au fil du
13 temps. Et je dirais que c'est entré dans une phase que je
14 qualifierais personnellement de désastreuse depuis que Elon
15 Musk a pris contrôle du réseau Twitter.

16 Donc, ce qu'on voit, c'est que déjà, ils
17 étaient pas très favorables à se comporter comme des
18 entreprises responsables, mais c'est de pire en pire. Et il
19 y a beaucoup de résistance de ces entreprises-là à chaque
20 fois qu'un gouvernement tente de légiférer ou de réguler.
21 Pis je pense que tous ceux qui ont suivi les efforts de notre
22 gouvernement pour passer la loi sur... la modernisation de la
23 *Loi de la radiodiffusion en ligne* ou encore la *Loi sur les*
24 *nouvelles en ligne* et, encore une fois, la loi qu'on a
25 déposée sur les préjudices en ligne, ce sont des lois qui
26 font face à une vaste campagne de désinformation organisée
27 par les plateformes elles-mêmes qui se servent de leur propre
28 réseau et des influenceurs ou des gens qui se retrouvent sur

1 leur réseau pour pousser leur désinformation par rapport aux
2 volontés des gouvernements à travers la législation qu'ils
3 mettent en place.

4 Je fais référence, par exemple, à la *Loi sur*
5 *les nouvelles en ligne*, où il y a eu une grande campagne de
6 désinformation. Même chose pour la *Loi sur la*
7 *radiodiffusion*, où les prétentions des plateformes pendant un
8 certain temps, c'était que le gouvernement tentait de
9 censurer les usagers ou qu'on voulait mettre des taxes
10 additionnelles à cause qu'on leur demandait de participer
11 financièrement au succès des producteurs de contenus
12 canadiens, par et pour les Canadiens.

13 Donc, c'est ça la différence entre les médias
14 d'information qui peuvent être poursuivis pour le contenu
15 qu'ils présentent au public, s'il est diffamatoire, s'il est
16 erroné, et cetera, et cetera. Donc, les médias d'information
17 canadiens sont imputables de ce qu'ils présentent au public,
18 pis il y a des mécanismes pour que le public puisse se
19 plaindre, ce qui n'est pas le cas avec les plateformes. Les
20 gens qui tentent bien souvent de contacter monsieur
21 Zuckerberg ou monsieur Musk pour faire retirer du matériel se
22 butent bien souvent, et plutôt toujours, à des portes
23 fermées.

24 Donc, c'est ça la grande distinction entre
25 les plateformes et les médias. Et je crois que les
26 gouvernements doivent pas baisser les bras et doivent
27 continuer d'avancer dans l'intérêt public dans ces
28 différentes initiatives-là législatives qui sont entreprises

1 à travers le monde.

2 **COMMISSAIRE HOGUE:** Dans ce contexte-là,
3 Madame St-Onge, évidemment, on sait que les plateformes sont
4 extrêmement puissantes, compte tenu de leur poids économique.
5 Elles sont partout à travers le monde. Alors, évidemment,
6 quand un pays comme le nôtre, qui est relativement petit au
7 niveau du poids qu'il peut avoir là à l'égard de ses
8 plateformes-là, ils ont dans une certaine mesure le beau jeu
9 pis ils peuvent, à ce moment-là - on l'a vu avec la *Loi sur*
10 *les nouvelles en ligne* - décider qu'ils ne diffusent plus
11 certaines choses ou... est-ce qu'il y a dans ce contexte-là des
12 efforts qui sont entrepris pour que plusieurs États adoptent
13 des règles semblables ou même identiques? Parce que je
14 trouve qu'il y a un parallèle à faire avec, par exemple,
15 l'évasion fiscale...

16 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Mm-mm.

17 **COMMISSAIRE HOGUE:** ... où on sait que si c'est
18 juste chez nous qu'on intervient, ben, il va y avoir toutes
19 sortes de conséquences, mais quand ça se fait à plus grande
20 échelle, ben, peut-être que l'impact est plus grand. Est-ce
21 que ça se fait, ça, à l'égard des... de la réglementation des
22 plateformes, des échanges comme ça entre les États, ou chacun
23 joue pour lui-même?

24 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Non, ça se fait. Ça
25 se discute. Et vous avez mentionné quelque chose de très
26 intéressant, que vous avez parlé du poids... de la puissance de
27 ces plateformes-là à cause de leur poids économique, mais
28 j'ajouterais à ça leur poids d'influence, parce que c'est eux

1 qui occupent l'espace public et qui gèrent cette place
2 publique-là par le biais de leurs algorithmes et de leur
3 gestion des données. Donc, c'est un pouvoir qui est énorme.

4 Et, oui, les pays... surtout les pays qui
5 partagent nos valeurs démocratiques et qui partagent cet
6 attachement-là à nos piliers qui sont le fondement-même de
7 notre démocratie, incluant les médias d'information, il y a
8 énormément de discussions à l'international et chaque pays,
9 même si les principes sont similaires à travers les
10 différents pays, chaque pays doit adapter ces principes-là à
11 sa propre juridiction.

12 Et c'est pour ça qu'on voit différents
13 modèles émerger, mais qui répondent, pour la plupart, au même
14 principe. D'un côté, le principe de l'équité des rapports de
15 force entre les plateformes et nos médias d'information, et
16 de l'autre côté, d'obliger une certaine forme de
17 responsabilisation ou de modération sur les contenus.

18 Et ça prend du temps, et les pays ne sont pas
19 tous au même endroit, mais il y a constamment des
20 discussions. Ça fait partie des discussions de plusieurs
21 différents ministères ou ministres quand on rencontre nos
22 homologues du G7 ou du G20 ou dans nos rencontres bilatérales
23 avec différents pays. Et d'ailleurs, c'est pour ces raisons-
24 là, par exemple, que le Canada s'est inspiré de l'expérience
25 australienne, que la Nouvelle-Zélande est en train de mettre
26 en application présentement, qu'on sait qu'il y a de
27 l'intérêt aux États-Unis, au Brésil, pour le même type de
28 législation que la *Loi sur les nouvelles en ligne*.

1 Et donc, il y a une coordination, mais c'est
2 sûr que pour le Canada, qui est voisin avec les États-Unis et
3 qui a un marché qui est moins important pour les plateformes
4 que, par exemple, l'Europe ou les États-Unis, le défi est
5 encore plus haut.

6 Et c'est pas pour rien, je crois, qu'une
7 entreprise comme Meta a choisi le Canada pour décider de
8 bannir les nouvelles canadiennes pour s'opposer à la nouvelle
9 législation. C'est parce que c'est un marché qui a pas trop
10 d'impact sur ses recettes et que, de l'autre côté, ça envoie
11 un message au reste du monde. Et c'est pour ça que... que ce
12 soit pour nos enjeux de sécurité nationale, pour nos enjeux
13 intérieurs, c'est aussi important à l'échelle globale que le
14 Canada continue de tenir son bout dans ça.

15 Et en ce qui concerne Meta plus
16 particulièrement, la *Loi* est maintenant active. Elle a été
17 votée, adoptée. Et elle est présentement dans la phase de
18 mise en œuvre par le tribunal indépendant, qui est le CRTC.
19 Donc, le CRTC sera appelé à se pencher sur l'application ou
20 non de la *Loi* à Meta au cours des prochaines semaines et des
21 prochains mois. Et je crois qu'il y aura des dénouements de
22 ce côté-là.

23 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

24 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Donc, on va...
25 l'introduction, finalement, qui se termine. Je vais vous
26 demander de... simplement de présenter le rôle que vous jouez à
27 titre de ministre du Patrimoine canadien pis un peu la
28 mission générale de votre ministère, en gardant à l'esprit

1 que vos fonctionnaires étaient ici un peu plus tôt cette
2 semaine, mais plutôt selon la perspective de la ministre qui
3 occupe le poste actuellement.

4 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Ben, alors,
5 Patrimoine canadien, c'est un ministère qui a,
6 essentiellement, le rôle de s'assurer d'avoir... de soutenir
7 l'écosystème de production culturelle et médiatique au
8 Canada. Donc, c'est essentiellement une organisation qui
9 donne des subventions et des prêts pour des projets pour
10 différentes activités culturelles ou encore à des organismes
11 indépendants qui, eux, sont responsables de financer
12 directement du contenu.

13 Donc, au Canada, on a fait un choix important
14 que c'était pas le gouvernement qui allait décider le type de
15 production culturelle ou médiatique qui était méritoire et
16 qui devait être produite et présentée aux Canadiens, parce
17 qu'il y a beaucoup trop de risques, que ce soit des choix
18 politiques qui soient exercés plutôt que des choix de liberté
19 d'expression ou de liberté de création.

20 Et donc, on a décidé comme pays de se doter
21 d'organismes indépendants qui, eux, sont composés d'experts
22 dans leur secteur, de professionnels dans leur secteur, qui,
23 eux, ont le mandat de soutenir la production de contenu
24 culturel à travers le pays et de production médiatique
25 également. Et c'est pour ça aussi que toutes les
26 législations - ou, en tout cas, la plupart des législations -
27 qui touchent, par exemple, le secteur de la radiodiffusion ou
28 encore le secteur des nouvelles en ligne maintenant, c'est un

1 organisme indépendant aussi qui gère à la mise en œuvre et à
2 l'exercice et à l'application de ces lois-là.

3 Donc, tout ça dans le but de protéger notre
4 démocratie, de protéger la liberté d'expression et de
5 protéger cette liberté culturelle et linguistique-là qu'on
6 vit ici au Canada. Donc, c'est beaucoup ça, le mandat de
7 Patrimoine canadien.

8 Et je dirais qu'à la lumière des enjeux avec
9 les réseaux sociaux, avec la désinformation, maintenant avec
10 l'intelligence artificielle qui est la plus récente évolution
11 technologique, Patrimoine canadien est appelé à jouer un rôle
12 important aussi de ce côté-là au niveau de l'élaboration de
13 politiques publiques pour encadrer ça.

14 Et une des choses intéressantes qui a été
15 faite à Patrimoine, à mon avis, en ce qui concerne par
16 exemple la désinformation, c'est l'initiative de Digital
17 Citizen Initiative, je connais le mot en anglais... le nom en
18 anglais, mais qui justement cherche à soutenir la recherche
19 sur la désinformation ou l'ingérence étrangère en ligne et,
20 de l'autre côté, de soutenir des organisations de la société
21 civile qui travaillent sur ce qu'on a discuté d'entrée de
22 jeu. Donc, la résilience des communautés pis la résilience
23 de la population canadienne face à cette désinformation-là,
24 parfois en portant attention sur des communautés qui sont
25 particulièrement vulnérables à ça.

26 Donc ça, c'est des choses plus récentes qui
27 se sont ajoutées au mandat pis qui suivent l'évolution
28 technologique au pays.

1 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et quand je vous
2 écoute témoigner, on pense aussi à ce que d'autres témoins
3 gouvernementaux ont mentionné plus tôt lors des audiences que
4 le rôle de l'État... en fait, le rôle de l'État par rapport à
5 certains sujets comme la désinformation n'est pas d'agir
6 comme arbitre de la vérité, et quand vous soulignez que
7 d'autres... cette idée-là que le rôle de l'État doit être
8 limité pour protéger certaines valeurs fondamentales, on
9 retrouve ça ailleurs dans d'autres institutions et, là, vous
10 avez mentionné par exemple le financement de la culture ou
11 le... c'est un... on peut voir un peu les mêmes valeurs qui sous-
12 tendent les deux idées. Et selon vous là, par rapport au
13 sujet spécifique de la désinformation, quel est le rôle de
14 l'état et de... c'est une question générale. On comprend qu'il
15 y a des initiatives législatives, et cetera, mais de manière
16 générale, le... la posture à adopter, selon vous, par rapport
17 au rôle de l'État et le sujet ou le thème de désinformation?

18 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Ben, le rôle de
19 l'État, c'en est certainement pas un de censeur. Donc, la
20 journée où le gouvernement deviendra l'arbitre de la vérité,
21 je pense qu'on pourra remettre en question le fonctionnement
22 démocratique de notre société. Il y a des valeurs qui sont
23 protégées dans la *Charte*, comme la liberté d'expression, qui
24 doivent toujours guider les actions d'un gouvernement qui se
25 dit démocratique.

26 Et donc, c'est une ligne à mon avis qui est à
27 ne pas franchir que de demander au gouvernement de se porter
28 lui-même comme arbitre de ce qui doit être vu ou pas par les

1 Canadiens. C'est exactement ça que font les dictateurs et
2 les pays autoritaires comme la Russie ou la Chine.

3 Et je crois que l'autre chose, et c'est les
4 choix qu'on a faits aussi au Canada de s'assurer, comme je
5 l'ai dit pis comme vous l'avez répété, d'avoir des
6 organisations indépendantes - et plusieurs, pas une seule -
7 d'avoir plusieurs organisations indépendantes du gouvernement
8 qui s'assurent de soutenir la culture à travers le pays.

9 Mais c'est aussi un choix du gouvernement
10 d'avoir un radiodiffuseur qui produit et présente aussi cette
11 culture-là à travers le pays. Donc, qui est un service
12 public et non pas un diffuseur d'État. Et c'est vraiment ce
13 qui nous distingue des États autoritaires où leur diffuseur
14 public est un bras de l'État pour partager l'orientation
15 politique du pays ou du gouvernement.

16 Donc, c'est des mécanismes qu'on s'est dotés
17 au Canada, et je crois qu'on doit respecter cet esprit-là le
18 plus possible quand on vient à réfléchir aux moyens que
19 doivent prendre un gouvernement pour lutter contre la
20 désinformation ou lutter contre l'ingérence étrangère.

21 C'est plus compliqué que dans des pays
22 autoritaires, mais quand on met un pied, à mon avis, du côté..
23 quand on traverse la ligne de la censure ou du gouvernement
24 qui décide de la vérité, on rompt le pacte social avec la
25 population, et c'est très dangereux à mon avis.

26 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Un peu dans ce même
27 ordre d'idée, on entend - et vous l'avez mentionné plus tôt -
28 on entend à travers les témoignages que la société civile a

1 un rôle grandissant à jouer. Et, en fait, quel est le rôle
2 de l'État par rapport à cette société civile-là et, en fait,
3 le domaine de la recherche? Donc, simplement avoir votre
4 perspective sur cette...

5 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Ben, un des rôles de
6 l'État, je crois, c'est de soutenir les outils qui peuvent
7 soutenir cette résilience-là de la population et qui peuvent
8 aider la population à jouer son rôle. Et plus une population
9 est résiliente et plus une population comprend les mécanismes
10 de la désinformation, plus une population a l'esprit critique
11 relevé, et plus une population a le réflexe d'aller valider
12 des informations à plusieurs endroits crédibles et vérifiés,
13 plus une population est résiliente.

14 Et donc, le système d'éducation est
15 extrêmement important, comme vous le savez, c'est du côté de
16 la juridiction des provinces et des territoires. Donc, c'est
17 quelque chose sur lequel on devrait avoir des discussions à
18 l'échelle nationale, de s'assurer que les outils sont mis à
19 la disposition de toutes les générations qui sont dans le
20 système scolaire autour de ces enjeux-là.

21 Et, bon, comme autre outil, il y a les
22 chercheurs, les laboratoires qui publient la recherche et qui
23 la rendent disponible au grand public concernant des
24 évènements observés et démontrés de désinformation ou
25 d'ingérence étrangère à travers l'univers numérique.

26 Je pense qu'une piste de solution aussi que
27 le gouvernement tente de mettre en place, c'est par le biais
28 de la *Loi sur les préjudices en ligne*, où il y aurait une

1 obligation d'une certaine transparence du fonctionnement des
2 plateformes et de leur façon de retirer les... et de réagir et
3 de protéger leurs usagers contre les sept préjudices en ligne
4 qui sont identifiés dans cette législation-là.

5 Donc ça, c'est une autre façon d'augmenter la
6 résilience de la population, mais aussi de mieux la protéger
7 par rapport aux formes les plus graves de désinformation ou
8 de propagande qui tombe dans le contenu haineux, dans
9 l'incitation à la violence, et cetera, et cetera.

10 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** On va y venir tout
11 à l'heure à...

12 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Oui.

13 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** ... le projet de loi
14 sur les préjudices en ligne.

15 Mais simplement pour boucler la boucle au
16 sujet de l'Initiative de citoyenneté numérique - c'est ça le
17 nom en français, moi je dois le noter...

18 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Je vais l'écrire
19 aussi.

20 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** ICN. Donc,
21 programme qui existe depuis plusieurs années, vos
22 fonctionnaires nous en ont parlé longuement cette semaine.
23 On comprend que le financement ou l'horizon budgétaire, c'est
24 mars 2025. Et, selon vous, vous l'avez mentionné lors de
25 l'entrevue que le financement devrait... en fait, c'est un
26 programme qui est jeune, qui devrait se continuer dans le
27 temps. Mais quel est le futur de ce programme-là en date
28 d'aujourd'hui quand on regarde l'horizon de mars 2025? Est-

1 ce qu'il y a quelque chose que vous pouvez nous dire sur,
2 est-ce qu'il est souhaitable de voir ce programme-là se
3 poursuivre, est-ce qu'il va se poursuivre?

4 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Ben, c'est un
5 relativement jeune programme, mais je crois qu'il fait ses
6 preuves, qu'il a démontré que la recherche dans ce domaine-là
7 non seulement augmentait, mais que le partage des
8 informations pis la cohésion et la coordination entre les
9 différents chercheurs était meilleur avec les outils, avec le
10 financement qui a été donné à travers ce programme-là.

11 Donc, je crois que c'est un programme qui
12 serait tout à fait adéquat de continuer de financer et de
13 continuer de le faire évoluer pour s'assurer qu'il demeure
14 pertinent dans le temps, assez flexible pour répondre aux
15 enjeux d'actualité, aux enjeux nouveaux aussi qui émergent de
16 mois en mois, d'année en année, et c'est, à mon avis, un
17 programme qui a fait ses preuves.

18 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Hier, lors du
19 témoignage de votre collègue, la ministre Joly, on a abordé
20 un sujet qui avait été abordé un peu plus tôt avec les
21 fonctionnaires d'Affaires mondiales sur le futur du Mécanisme
22 de réponse rapide au sein du groupe de travail SITE qui
23 surveille les périodes électorales. Et le rôle du MRR dans ce
24 contexte, c'est de surveiller l'écosystème de l'information
25 au Canada et les discussions sont en cours, à ce qu'on
26 comprend, voulant que le mandat d'Affaires mondiales s'arrime
27 plus ou moins bien avec cette mission de surveiller
28 l'écosystème national.

1 Et la ministre Joly a été invitée hier à
2 commenter où est-ce que le... qui pourrait s'occuper de cette
3 surveillance à l'échelle du gouvernement canadien, et parmi
4 les propositions ou les idées qui ont été formulées, à titre
5 d'opinion là, la ministre nous l'a souligné, votre ministère
6 a été mentionné à cette occasion-là. C'est un sujet qui avait
7 été abordé avec vos fonctionnaires et ce qu'on nous disait,
8 c'est que la... cette surveillance-là, le côté un peu
9 opérationnel de surveiller s'arrimait mal à la mission
10 actuelle de votre ministère.

11 Donc, j'aimerais ça vous entendre sur ces
12 deux... ces deux... en fait, ces deux séries de paroles qui ont
13 été prononcées auprès de la Commission.

14 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Bien, je peux
15 comprendre pourquoi ma collègue a fait référence à Patrimoine
16 parce qu'évidemment on est un ministère qui s'intéresse
17 beaucoup à tout ce qui se passe en ligne. Par contre, dans
18 l'état des choses actuel, je suis du même avis que les
19 fonctionnaires ou que notre structure n'est pas adéquate pour
20 remplir cette mission-là, les outils sont inexistants, puis
21 l'expertise également.

22 Et j'irais plus loin en disant que ça serait
23 un petit peu en contradiction aussi avec le rôle actuel de
24 Patrimoine qui est plutôt de soutenir le contenu et de
25 distribuer de l'argent. Donc, c'est pas... on n'est pas dans un
26 contexte actuel ou de la façon dont c'est structuré puis nos
27 outils peuvent nous permettre d'exercer ces fonctions-là.

28 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Je vous remercie.

1 importantes à tous les niveaux du gouvernement, chacun dans
2 nos différents ministères, notamment quand on pense à
3 l'intelligence artificielle qui... et je dirais par rapport aux
4 réseaux sociaux, puis je vais poursuivre sur l'intelligence
5 artificielle, mais par rapport aux réseaux sociaux, c'était
6 la première fois où les gouvernements voulaient légiférer
7 dans cette sphère-là, et donc, l'apprentissage et la capacité
8 de le faire rapidement a été parfois laborieuse.

9 Mais je crois que pour l'intelligence
10 artificielle, l'expérience précédente par rapport à la
11 législation des réseaux sociaux dans les différentes
12 juridictions peut être très formatrice, mais aussi l'urgence
13 par rapport à l'intelligence artificielle qui présente des
14 risques qui pourraient être encore plus grands en ce qui
15 concerne la désinformation et la capacité de partager des
16 fausses informations, même de l'ingérence étrangère.

17 Donc, ces discussions-là sont extrêmement
18 importantes et doivent porter des principes. Comme je le
19 disais, chaque pays doit légiférer selon ses propres codes
20 juridiques, mais il y a des principes en arrière desquels les
21 pays démocratiques qui partagent nos valeurs doivent
22 s'allier, et un de ceux-là, c'est la question de la
23 transparence, et l'autre, je dirais que c'est la question de
24 l'imputabilité et la responsabilité de ceux qui développent
25 ces outils-là de le faire de façon responsable et de prévenir
26 les méfaits que les nouveaux outils comme l'intelligence
27 artificielle peuvent produire. Et c'est vraiment à
28 l'international où on va trouver des façons de le faire pour

1 que ce soit cohérent pour ces outils-là et ces plateformes-là
2 qui sont vraiment à l'échelle mondiale.

3 Donc, voilà, ces discussions-là avec les
4 alliés à l'international sont très importantes.

5 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Maintenant, quand on
6 regarde le même sujet, mais du côté de la Fédération
7 canadienne, provinces, territoires, vous avez fait allusion
8 un peu plus tôt au rôle des provinces, en fait, dans leur
9 sphère de compétences en ce qui a trait, par exemple, à
10 l'éducation, la culture, et lors de l'entrevue, vous avez
11 mentionné une rencontre récente avec... la rencontre fédérale-
12 provinciale-territoriale avec... au Yukon. Pouvez-vous nous
13 parler un peu du travail qui est fait avec ces partenaires qui
14 sont des partenaires nécessaires vu la nature du sujet en
15 cause?

16 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Oui. Alors, on a
17 abordé la question de l'intelligence artificielle qui
18 préoccupe aussi mes homologues des provinces et des
19 territoires et on a convenu de créer une table de travail sur
20 ces enjeux-là pour voir comment, chacun dans nos paliers de
21 juridiction, on peut travailler en collaboration pour
22 s'assurer qu'on prend des outils qui sont cohérents et
23 complémentaires. Et la réception a été très bonne de ce côté-
24 là. Je crois que la table qui est composée de nos
25 fonctionnaires a commencé ses rencontres, donc ç'a été très
26 productif de ce côté-là.

27 On a aussi abordé la question de la
28 désinformation et du rôle que les provinces doivent jouer, on

1 a discuté du rôle des médias d'information. J'ai rappelé
2 l'importance de soutenir les médias d'information dans cette
3 crise économique qu'ils traversent. Et j'ai dit plus tôt que
4 le Québec avait aussi mis en place des crédits d'impôt sur la
5 masse salariale; malheureusement, c'est pas le cas dans les
6 autres provinces.

7 Et je dirais que sur cet enjeu-là, bien que
8 j'ai senti que tous mes collègues étaient préoccupés par la
9 question de la désinformation puis l'impact que ça a sur
10 leurs communautés, il y avait certains de mes collègues qui
11 ont fait des critiques très importantes à l'égard du travail
12 des médias et qui semblaient peu enclins à soutenir les
13 médias d'information dans leur propre province, et ça, je
14 trouve que c'est très dommage. Parce qu'à titre de
15 politicien, je crois que c'est normal de ne pas toujours être
16 d'accord avec la couverture journalistique parce qu'on en
17 fait souvent les frais, mais je crois que comme société,
18 c'est correct de critiquer le travail des médias, ça fait
19 partie de « la saine » équilibre, puis... et c'est tout à fait
20 adéquat. Mais par contre, je crois qu'on a la responsabilité
21 comme politiciens de reconnaître le rôle essentiel du
22 journalisme et des médias dans nos sociétés et de respecter
23 leur travail.

24 Et je m'inquiète énormément quand je vois des
25 politiciens qui croient que c'est correct de laisser mourir
26 nos salles de nouvelles, que c'est correct de laisser les
27 journalistes perdre leur emploi, et je trouve ça encore plus
28 dommageable quand je vois des politiciens qui s'en prennent

1 même parfois verbalement aux journalistes, qui refusent de
2 répondre à leurs questions ou qui décident tout simplement
3 de... de... c'est ça, de ne plus leur répondre et de les ignorer.

4 Je crois que, comme personne publique qui a
5 un rôle privilégié dans nos sociétés, qu'on occupe un rôle de
6 pouvoir et de décision, c'est de notre responsabilité de
7 respecter et de reconnaître le rôle essentiel des contre-
8 pouvoirs dans notre société, et les médias d'information sont
9 un pouvoir qui appartient au peuple, qui appartient à la
10 population, qui appartient aux communautés, et on doit agir
11 de façon responsable.

12 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Un autre sujet sur
13 le plan des rapports au sein de la fédération. Ce que vos
14 fonctionnaires ont mentionné, c'est cette idée d'un programme
15 de littératie numérique et de travailler avec les provinces
16 pour mettre ça en place. Est-ce que vous pensez que, ça, ça
17 serait un sujet qui pourrait être fédérateur, et, en fait,
18 est-ce que c'est quelque chose qui devrait être mis en place
19 d'avoir une approche qui est coordonnée à l'échelle nationale
20 pour s'assurer que cette idée de résilience citoyenne puisse
21 être alimentée par des programmes d'éducation?

22 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Les programmes
23 d'éducation sont gérés par chacune des provinces et c'est
24 leur juridiction à cent pour cent. Évidemment, nous, comme on
25 fait affaire avec des organisations de la société civile qui
26 mettent en place des programmes de littératie numérique, on
27 met ces organisations en contact avec les homologues des
28 provinces, eux ont leurs propres ressources, plusieurs ont

1 déjà des programmes dans les écoles, et ça, c'est vraiment
2 leur juridiction et leur responsabilité que je respecte
3 entièrement.

4 De notre côté, les programmes de littératie
5 numérique qu'on a, on peut les mettre en œuvre à travers les
6 organismes qui montent ces programmes-là puis qu'eux-mêmes
7 ont des contacts et ont des entrées avec les écoles ou avec
8 différents groupes. Et je dirais que l'autre chose qui...
9 aussi, chacun dans nos juridictions, parce que les provinces
10 et les territoires ont aussi leurs diffuseurs publics,
11 souvent qui sont vraiment plus tournés vers l'éducation et
12 qui participent à cette littératie numérique également, ou
13 médiatique.

14 Et de notre côté, au gouvernement fédéral,
15 ben, on a aussi le diffuseur public, donc CBC/Radio-Canada,
16 qui, à mon avis, doit avoir un rôle à jouer parce que,
17 premièrement, c'est le diffuseur public qui emploie à peu
18 près le tiers des journalistes au Canada, et donc, qui a un
19 rôle important à jouer en matière d'information, mais en
20 matière aussi d'éducation sur le fonctionnement des médias,
21 sur le fonctionnement de ses propres salles de nouvelles, et
22 sur la littératie en ligne de façon générale.

23 Donc, il y a diverses façons dont on peut
24 coopérer avec les provinces et les territoires pour renforcer
25 tant le système d'éducation que les autres outils qui sont à
26 la disposition de la société civile.

27 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Je vous remercie.

28 Maintenant, j'aimerais revenir sur le projet

1 de loi sur les préjudices en ligne. Vos fonctionnaires l'ont
2 mentionné, vous l'avez mentionné un peu plus tôt, est-ce que
3 ça serait possible de nous donner une explication générale de
4 ce projet de loi là, les préjudices qu'il vise, et la
5 mécanique que le projet souhaiterait mettre en place,
6 simplement pour avoir une idée générale pour bien comprendre.

7 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Oui. Donc, en fait,
8 l'idée générale du projet de loi sur les préjudices en ligne
9 – et je tiens à souligner que c'est mon collègue, le ministre
10 de la Justice, qui en est responsable –, donc, le principe ou
11 en tout cas l'idée générale du projet de loi, c'est que les
12 méfaits les plus graves du *Code criminel* qu'il y ait... qu'ils
13 soient appliqués de façon similaire, si je peux le dire comme
14 ça, sur... dans l'univers numérique.

15 Et donc, c'est une façon... en fait, le
16 principe de la loi, c'est de responsabiliser les plateformes
17 quant au partage de contenu qui contrevient aux éléments les
18 plus graves du Code criminel, et d'avoir l'obligation de les
19 retirer des plateformes à l'intérieur de 24 heures.

20 Puis quand on parle des méfaits les plus
21 graves, on ne parle pas d'insultes ou d'injures ou des choses
22 comme ça, ou d'opinions politiques qui ne sont pas populaires
23 ou... on ne parle pas de ça du tout. On parle, par exemple, de
24 la pornographie juvénile, on parle par exemple des images
25 sexuelles, de contenu sexuel partagé de façon non consentante
26 ou qui revictimise des victimes d'agression sexuelle, on
27 parle de contenu qui sert à radicaliser des gens pour les
28 inviter ou les... pour les amener à poser des gestes de

1 violence, des gestes haineux. Donc, on parle vraiment de ces
2 méfaits-là les plus graves.

3 Et ce qu'on... le projet de loi vise à rendre
4 les plateformes responsables de développer les outils
5 appropriés pour protéger la population contre ces méfaits-là
6 et l'application de cette loi-là serait gérée par une
7 commission indépendante qui pourrait obtenir certaines
8 informations de la part des plateformes pour qu'elles
9 démontrent qu'elles mettent les outils en place nécessaires
10 et aussi qu'elles répondent aux exigences de retrait des
11 contenus les plus pernicioeux à l'intérieur des 24 heures sans
12 quoi il y a des pénalités financières très importantes qui
13 peuvent être appliquées.

14 Donc, ça, je dirais c'est les grandes lignes
15 du projet de loi sur les préjudices en ligne et je dirais que
16 c'est un projet de loi qui reçoit à nouveau une importante
17 campagne d'opposition menée, à mon avis, en partie par les
18 plateformes et en partie par des personnes qui voient ça
19 comme une tentative de censurer la population alors que c'est
20 déjà des choses qui sont interdites dans le *Code criminel*.

21 **COMMISSAIRE HOGUE:** Est-ce que c'est un projet
22 de loi qui s'inspire de lois qui existent ailleurs ou c'est
23 totalement original et canadien?

24 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** C'est canadien, c'est
25 adapté définitivement à la sauce canadienne, mais par contre,
26 ça s'inspire de ce qui se fait en Europe et de ce qui est en
27 train de se mettre en place ailleurs dans d'autres
28 juridictions parce que tous les pays ou à peu près ont fait

1 des essais et erreurs dans ce dossier-là. L'Allemagne avait
2 proposé un projet de loi, a finalement reculé, a proposé
3 autre chose. Mais de façon générale, je dirais qu'une des
4 juridictions qui est le plus avancée, c'est la Commission
5 européenne et, par conséquent, plusieurs des pays de
6 l'Europe.

7 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et on vous a posé la
8 question lors de l'entrevue, mais pourquoi la désinformation
9 ne figure-t-elle pas dans cette liste de préjudices?

10 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Ben, par souci
11 justement de ne pas entrer dans une zone qui est beaucoup
12 plus nuancée et dans laquelle il y a beaucoup de zones de
13 gris, et justement pour ne pas tomber quand on parle de
14 l'équilibre des responsabilités qui incombent à l'État, soit
15 de protéger la sécurité des gens, mais de l'autre côté, de
16 respecter la liberté d'expression. Donc, pour être certain de
17 ne pas mettre le pied dans quelque chose qui nous amènerait
18 vers de la censure ou vers des reculs quant à la liberté
19 d'expression, on est vraiment allé sur les méfaits les plus
20 graves.

21 Et il faut rappeler que dans notre société
22 démocratique, un gouvernement a la licence d'adopter des lois
23 quand on reçoit un certain consensus social. Et donc, il y a
24 une urgence d'agir pour assurer la sécurité nationale, pour
25 assurer la sécurité des personnes en ligne, mais elle doit se
26 faire le plus possible avec l'approbation puis avec le
27 soutien de la population.

28 Et donc, je pense que quand on rentre dans

1 des zones comme la désinformation pour laquelle il n'existe
2 pas de définition claire, on doit être très prudent.

3 **COMMISSAIRE HOGUE:** On voit, Madame St-Onge,
4 évidemment actuellement avec la campagne électorale
5 américaine, le phénomène du... oui, on pourrait en parler
6 longtemps, mais ça ne sera pas l'objet de notre... de ma
7 question, mais on voit beaucoup le phénomène de ce qu'on
8 appelle « *fact checking* » là...

9 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Mm-mm.

10 **COMMISSAIRE HOGUE:** ...la vérification des
11 faits, en fait, qui est effectuée essentiellement par... on a
12 vu lors du premier débat, pas lors du deuxième, mais lors du
13 débat présidentiel, ce phénomène-là ou les journalistes ou
14 les animateurs qui étaient sur place corrigeaient, bon, au
15 fur et à mesure les faits. Est-ce que cette idée-là d'un
16 organisme qui, sans devenir l'arbitre du vrai et du faux, qui
17 pourrait faire de la vérification des faits, je pense
18 notamment en période de campagne électorale, est quelque
19 chose qui a déjà été exploré? Et, si oui, quels sont les pour
20 et les contre de quelque chose comme ça?

21 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Oui, ç'a déjà... c'est
22 exploré et ç'a déjà été exploré. Je pense que le... ce qu'on
23 appelle le « *fact checking* » est plus efficace quand c'est
24 fait en direct, donc avant que la fausse information se
25 propage à grande échelle, parce que c'est difficile de
26 remettre la pâte à dents dans le tube.

27 Donc, par exemple, vous prenez l'exemple du
28 débat présidentiel où les journalistes en direct, quand il y

1 avait des choses qui étaient erronées, qui étaient dites,
2 pouvaient corriger en direct, et les gens qui étaient captifs
3 de ce débat-là, ben, pouvaient balancer ce qu'ils venaient
4 d'entendre de la part des candidats, parce qu'il y avait des
5 journalistes là qui faisaient des corrections.

6 Donc, ça, je pense que c'est une manière très
7 efficace et très appropriée pour un débat comme ça, un débat
8 politique. Et il y a différents chercheurs qui ont... et il y
9 a des salles de nouvelles là aussi qui en font beaucoup, de
10 vérifications des faits. Et je dirais que quand c'est fait
11 par des journalistes, rela... en général, c'est bien accepté.
12 Mais par contre, la capacité de rapidité de réaction pour
13 débusquer les faussetés, des fois les dommages sont déjà
14 faits. Donc, il y a cet enjeu-là de temps qui est... qui nuit
15 ou, en tout cas, qui empêche que la vérification des faits
16 ait autant de pénétration là dans la population que la
17 désinformation elle-même, surtout quand c'est sur les réseaux
18 sociaux.

19 Et je dirais que l'autre chose qui s'est
20 produite au cours des dernières années, c'est que, t'sais, on
21 parlait plus tôt que les plateformes avaient mis en place
22 certains modèles de modération des contenus. Et il y a eu
23 beaucoup d'expérience qui a été faite de ce côté-là. Et ce
24 que... et finalement, les plateformes, surtout quand on parle
25 de contenu politique, ont complètement arrêté, abandonné ça.
26 Pis je fais référence particulièrement à Facebook. Et ça
27 s'est passé, entre autres, lors du der... de la dernière
28 campagne aux États-Unis.

1 Et les gens ont commencé à riposter contre et
2 à interpréter le *fact checking* fait par les plateformes,
3 parce que des fois, ils mettaient des indications comme quoi
4 le contenu était pas vérifié ou qu'il était faux, et même des
5 fois ils ont retiré du contenu là qui partageait vraiment de
6 la désinformation plus grave et tout. Et à un moment donné,
7 ben, il y a des... pour faire référence plus clairement, Donald
8 Trump a dit que les plateformes elles-mêmes s'ingéraient dans
9 la campagne électorale. Et il y a des gens qui ont dit qu'on
10 ne devait pas empêcher les politiciens ou les idées
11 politiques, même si elles ne sont pas basées sur des faits,
12 d'être partagées.

13 Donc, encore une fois, dans une société
14 démocratique, pour que des mécanismes comme ceux-là
15 fonctionnent, ça doit être accepté par la population. Et
16 donc, il y a encore beaucoup d'expérimentation à faire de ce
17 côté-là, mais c'est un des outils pour aider la population à
18 distinguer le vrai du faux ou à se faire sa propre opinion
19 basée sur des faits qui, minimalement, ont été vérifiés.

20 C'est un des outils, mais c'est... en fait, ce
21 que je dirais, c'est qu'il y a pas de recette miracle. C'est
22 que ça prend de multiples outils pour parvenir à avoir un
23 effet appréciable sur la population pis sur notre capacité à
24 avoir des débats plus cohérents ou plus paisibles ou plus
25 basés sur des faits plutôt que juste sur des...

26 **COMMISSAIRE HOGUE:** Parce que... je vais
27 prendre deux exemples bien spécifiques qui se sont présentés
28 pendant les travaux de cette Commission-ci. La

1 désinformation qui a été identifiée eu égard à Michael Chong
2 et la désinformation qui a été identifiée à l'égard de Kenny
3 Chiu. Pis là, je suis pas dans des attributions là, de
4 savoir qui est derrière ça, mais certaines campagnes de
5 désinformation ou de mésinformation qui auraient eu lieu.

6 Évidemment, plusieurs des personnes qu'on a
7 entendues, notamment parmi les hauts fonctionnaires, disent,
8 ben, même lorsqu'on le constate, c'est pas évident qu'est-ce
9 qu'on peut faire.

10 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Mm-mm.

11 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et moi, c'est une
12 question à laquelle je devrai réfléchir. Est-ce qu'il existe
13 effectivement ou est-ce qu'on peut penser à des mécanismes
14 qui, même si c'est pas sur le fait, qui permettent néanmoins
15 de corriger, même si l'effet est pas... ou la correction est
16 pas totale, de corriger ça en partie?

17 Pis une des questions, c'est qui peut être en
18 mesure de faire quelque chose comme ça? Est-ce qu'on doit
19 regarder du côté des médias? Est-ce qu'on doit penser à un
20 organisme totalement nouveau, indépendant, un espèce de
21 comité de sages? Probablement pas le gouvernement pour les
22 raisons que vous avez exposées, mais est-ce que ça, c'est
23 quelque chose à quoi certaines personnes au sein de votre
24 ministère ou ailleurs, si jamais vous le savez, ont réfléchi?

25 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Je vais lire vos
26 recommandations avec vraiment beaucoup d'intérêt.

27 **(RIRES)**

28 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Mais je dirais,

1 écouter, mon réflexe, ça serait... parce que les... on peut
2 tenter d'imaginer d'autres mécanismes, mais mon réflexe, ce
3 serait de dire que les médias d'information et le journalisme
4 devraient s'intéresser à ce type de question-là, d'intérêt
5 public, surtout en période électorale et s'intéresser aux
6 soupçons comme quoi il y aurait des campagnes en cours, même
7 si des fois elles sont difficiles à découvrir, à mettre en
8 lumière. Mais je crois que ça peut, en partie, être le rôle
9 des journalistes et des médias de faire ce travail-là,
10 surtout en période électorale.

11 Maintenant, est-ce qu'ils ont tous les outils
12 et les ressources pour le faire à grande échelle? Ça, c'est
13 une autre question, mais je dirais que de là l'importance...
14 t'sais, on peut pas s'attendre pis on ne doit pas demander à
15 ce que la responsabilité d'informer la population, de trouver
16 ces histoires-là, reposent sur un seul journaliste, un seul
17 média, une seule salle de nouvelles.

18 Ce qui est important, c'est vraiment d'avoir
19 la pluralité des sources d'information, autant du côté local,
20 parce que quand on pense à des élections comme ça, souvent
21 ceux qui vont suivre plus... de façon plus assidue des
22 campagnes électorales locales, ben, c'est la population
23 locale. Et s'il y a pas de médias locaux, s'il y a des
24 soupçons comme quoi il y a une campagne qui est faite qui
25 pourrait provenir des efforts d'un pays étranger pour nuire à
26 la campagne d'un candidat en particulier, c'est au niveau
27 local, souvent, que ça va être identifié, ces choses-là. Et
28 donc, d'avoir des médias locaux, même dans des plus petites

1 communautés, je pense que c'est super important.

2 **COMMISSAIRE HOGUE:** Ben, mais j'imagine que,
3 en même temps, le candidat ou la candidate qui fait l'objet
4 d'une campagne de désinformation va rapidement s'en rendre
5 compte. Alors, il y a aussi la possibilité que la sonnette
6 d'alarme soit tirée. T'sais, autrement dit, la
7 responsabilité n'est pas seulement sur les épaules de ceux
8 qui pourraient éventuellement corriger ou, bon, je sais pas
9 quelle forme ça pourrait prendre, mais ça pour... on pourrait
10 penser à un organisme un peu plus central auquel, à tout le
11 moins, les gens qui sont visés peuvent s'adresser ou... mais je
12 comprends qu'il y a pas, pour l'instant là, de travaux en
13 cours pour réfléchir à ça. C'est plus ça que je voulais
14 savoir. Il a tu... Il y a tu un chantier qui est en cours qui
15 s'intéresse à une question comme celle-là?

16 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Je dirais que je
17 crois qu'il y a des observatoires indépendants qui font ce
18 type de travail-là. Je pense que vous en avez entendu dans
19 le cadre de la Commission. Donc, je crois assurément que des
20 organismes indépendants comme ça, qui ont les ressources
21 adéquates avec l'expertise adéquate pis les capacités
22 technologiques adéquates pour faire une partie de ce travail-
23 là, ça peut être une avenue qui est intéressante.

24 Ensuite, il y a leur capacité à eux d'agir de
25 façon rapide et instantanée. Et de l'autre côté, ensuite, il
26 y a la capacité de répandre cette information-là pour que ça
27 ait un impact sur la population en temps d'élection et non
28 pas une fois que les élections sont terminées.

1 Donc, je pense que ça comporte des défis,
2 mais qu'on doit explorer des avenues, surtout en période
3 électorale.

4 **COMMISSAIRE HOGUE:** Là, je vole votre temps.

5 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** C'est votre
6 Commission, Madame la Commissaire, alors moi, je suis à votre
7 service.

8 **(RIRES)**

9 **COMMISSAIRE HOGUE:** On peut avancer pis si
10 on...

11 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Il y a pas de
12 problème.

13 **COMMISSAIRE HOGUE:** Pour mes 5-10 minutes.

14 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** On devrait terminer
15 dans les temps.

16 **COMMISSAIRE HOGUE:** Désolée.

17 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** En fait, dans la
18 foulée de l'échange que vous venez d'avoir avec Madame la
19 Commissaire, dans votre... lors de votre entrevue, on a parlé
20 d'une plateforme privée comme WeChat dans le contexte de la
21 régulation ou du contrôle qui peut avoir lieu sur certaines
22 plateformes.

23 Et là, vous avez mentionné qu'il y a un défi
24 supplémentaire lorsque les échanges... parfois des échanges de
25 masse entre plusieurs dizaines, voire des centaines, milliers
26 d'individus se font sur des plateformes privées, que l'État
27 peut difficilement agir à ce niveau-là. On comprend qu'il y
28 a des difficultés même lorsque les plateformes sont... lorsque

1 ça se fait publiquement. Mais quel est le défi
2 supplémentaire lorsque ça se fait en privé?

3 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Je dirais que le
4 défi est total. Dans le sens que je suis pas certaine que le
5 gouvernement a un rôle à jouer dans les conversations privées
6 des gens. De la même façon que la *Loi sur les nouvelles en*
7 *ligne* qu'on a mis en place, ça s'applique... quand on pense à
8 Facebook, ça s'applique particulièrement au fil d'actualité,
9 non pas à une nouvelle qui pourrait être envoyée par la
10 messagerie privée. Donc... et c'est la même chose pour la *Loi*
11 *sur les préjudices en ligne.*

12 Donc, c'est vraiment plus complexe quand on
13 parle que l'État pourrait avoir accès à des échanges privés.
14 Et d'autant plus que certaines de ces plateformes-là sont
15 codées aussi. Donc, t'sais, il y a des défis technologiques
16 aussi.

17 Donc, personnellement, c'est quelque chose
18 avec lequel je crois qu'on devrait pas nécessairement être à
19 l'aise.

20 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et deuxième
21 question dans la foulée de votre échange avec Madame la
22 Commissaire, et ça fait écho à la preuve qu'on a entendue du
23 Media Observatory... Ecosystem Observatory, MEO, sur le fait
24 que, parfois, dans certaines situations où il y a des
25 campagnes ou des... de la désinformation qui circule en ligne,
26 que l'intervention des médias traditionnels a pour effet
27 d'amplifier une désinformation qui avait une portée plus
28 limitée.

1 Donc, j'aimerais ça vous entendre sur cette
2 idée-là, que le média traditionnel peut avoir un effet
3 d'amplification de certaines situations de désinformation,
4 puisqu'il y a une nouvelle, mais la nouvelle fait en sorte
5 que la désinformation peut avoir une portée plus large.

6 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Ben, en effet là.
7 Pis je pense qu'il y a des cas où cela s'est avéré, où le
8 fait d'en parler, ça amplifie l'existence-même de cette
9 désinformation-là, même quand c'est fait dans l'esprit de
10 débusquer cette information-là.

11 Donc, c'est pas simple. C'est pas juste
12 d'avoir des médias qui... en fait, ce que je dirais là, c'est
13 que ça illustre à quel point les gens eux-mêmes, les citoyens
14 eux-mêmes, sont les acteurs principaux de tout ça. Dans le
15 sens que c'est nous, comme individus, à quel point on est
16 vulnérable pour toutes sortes de raisons, que ce soit à cause
17 du milieu dans lequel on vit, que ce soit à cause de notre
18 langue, que ce soit à cause de notre éducation, que ce soit
19 pour toutes sortes de motifs, à quel point les individus vont
20 adhérer à... ou tomber dans le piège, si je peux le dire ainsi.

21 Et donc, je crois encore que le meilleur
22 remède, c'est de travailler comme société sur la résilience
23 de la population. Puis, on a vu dans certains pays qui ont
24 mis beaucoup d'efforts sur ça parce que, depuis beaucoup plus
25 longtemps que nous, sont victimes d'ingérence étrangère ou de
26 désinformation, que ça fonctionne quand même, et que les gens
27 sont plus en mesure d'identifier quand on tente de les
28 manipuler ou quand on tente de leur vendre des informations

1 erronées, que ça fonctionne. Donc, je pense que comme
2 société, on doit miser là-dessus énormément.

3 Et je crois que tous les paliers de
4 gouvernement et toutes les instances de la société civile
5 doivent prendre acte de ça et jouer leur rôle, que ce soit au
6 niveau du gouvernement fédéral, que ce soit au niveau des
7 provinces et des territoires dans le système d'éducation, ou
8 que ce soit dans le domaine, par exemple, des médias
9 d'information et de la société civile en général.

10 Et tout ça, ça en revient, dans le fond, au
11 pacte qu'on a dans notre société comme quoi on veut vivre
12 dans une société libre et dans une société démocratique, mais
13 il faut qu'on y adhère. Et pour ça, il faut qu'on joue notre
14 rôle de citoyen participatif. Et des fois, je crains que ce
15 rôle-là est de... est parfois mal enseigné et, ensuite, mal
16 compris.

17 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et le dernier point
18 avant d'aborder la *Loi sur la radiodiffusion*, votre sous-
19 ministre, lors de son entrevue, a mentionné qu'il y a des
20 avenues qui sont explorées pour démonétiser la
21 désinformation. Donc, cette idée-là de... qu'il y a du profit
22 qui peut être associé à la désinformation, j'aimerais
23 simplement vous entendre brièvement sur cette idée-là, qui
24 peut être un peu contre-intuitive lorsqu'on la regarde à
25 première vue, mais quelle est la situation à ce niveau-là?

26 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Ben, je pense que
27 c'est une avenue qui est absolument à explorer, parce que la
28 désinformation, c'est pas seulement l'action de gouvernements

1 étrangers, mais c'est aussi l'action de groupes qui se font
2 de l'argent avec ça.

3 Parce que, veut, veut pas, un titre, bien que
4 faux mais explosif attire beaucoup de clics, beaucoup de
5 visites, et cetera. Et donc, c'est une source de revenus,
6 malheureusement, la désinformation. Et même pour des États,
7 c'est peut-être des sources de revenus aussi pour eux. Et
8 donc, c'est une avenue qui est à explorer, de trouver des
9 façons de démonétiser ce type de contenu-là.

10 Et brièvement, dernier sujet, la *Loi sur la*
11 *radiodiffusion*, le CRTC, vous êtes responsable de la *Loi sur*
12 *la radiodiffusion*. Et dans le cadre des travaux de la
13 Commission, travaux publics, on a entendu des suggestions
14 lors d'une consultation que le CRTC devrait jouer un rôle
15 plus important pour contrôler du contenu diffusé par des
16 médias étrangers. Donc, peu importe leur statut, qu'ils
17 soient sur la liste, et cetera, c'est pas ça l'objet de ma
18 question. On a eu un représentant du CRTC qui nous a
19 expliqué le fonctionnement là des différentes facettes de la
20 radiodiffusion.

21 Donc, est-ce que vous, vous pensez que cette..
22 le CRTC ou la *Loi sur la radiodiffusion* ou tout simplement
23 une autre loi devrait agir pour contrôler ce type de contenu-
24 là provenant de l'étranger? Et est-ce qu'on rejoint un peu
25 les difficultés que vous avez mentionnées plus tôt sur la
26 désinformation et le contrôle par l'État du contenu en tant
27 que tel.

28 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Ben, je pense que le

1 CRTC a donné des pistes qui sont correctes, à mon avis.
2 C'est-à-dire que le CRTC n'est pas un organe de contrôle de
3 la vérité non plus, ou de censure. Mais par contre, il
4 veille à l'application de la *Loi*. Et à travers de
5 l'application de la *Loi*, comme on l'a vu avec *Russia Today*,
6 il y a quand même des leviers qui peuvent être utilisés par
7 le CRTC. Mais ça avait pas été fait très souvent, si je me
8 trompe pas.

9 Et donc, c'est quelque chose quand même de
10 nouveau pour eux pis je crois qu'ils se questionnent sur leur
11 rôle qu'eux-mêmes ont à jouer là-dedans. Mais je suis pas
12 certaine que ce soit qu'on veuille lui donner des pouvoirs
13 qui iraient dans le sens de... en fait, le CRTC est pas équipé
14 pour déterminer si un pays est autoritaire, s'il a affaire à
15 une action organisée de la part de ce pays-là. Et donc, je
16 suis pas sûre que ça doit venir de lui, cette partie-là.

17 Donc, je pense que c'est possible d'y
18 réfléchir, mais il faut préserver le rôle de ce tribunal-là,
19 qui est d'appliquer une loi et qui est d'être indépendant
20 aussi des autres, par exemple, des services de police ou des
21 services de renseignement ou du gouvernement lui-même. Et
22 donc, ça, c'est très important.

23 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Je vous remercie
24 beaucoup, Madame la Ministre.

25 Madame la Commissaire, c'était mes questions.

26 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci. Je suggère qu'on
27 prenne tout de suite la pause, de façon à ce qu'ensuite les
28 contre-interrogatoires puissent avoir lieu, pis ça va

1 permettre à ceux qui veulent peaufiner leurs questions, de le
2 faire, avant qu'on débute.

3 Alors, de retour à 3 h 15.

4 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

5 Cette séance de la commission est de la
6 Commission est maintenant suspendue jusqu'à 15 h 15.

7 --- La séance est suspendue à 14 h 57

8 --- L'audience est reprise à 15 h 17

9 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

10 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
11 étrangère est de retour en session.

12 Il est 15 h 17.

13 **--- L'HON. PASCALE ST-ONGE, Sous la même affirmation:**

14 **COMMISSAIRE HOGUE:** Donc, le premier
15 intervenant est l'avocat pour Jenny Kwan. Madame Kakkar.

16 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me MANI KAKKAR:**

17 **Me MANI KAKKAR:** Merci, Madame la
18 Commissaire. Merci, Madame St-Onge.

19 Je vais poser mes questions en anglais, donc,
20 soyez patiente avec moi s'il y a un retard si vous répondez
21 en français.

22 Alors, je voulais avoir une conversation avec
23 vous au sujet de certaines choses que vous avez dites. Une
24 des choses que vous avez dites lors de votre témoignage,
25 c'est que le rôle des individus pour créer la résilience est
26 très important parce que vous avez constaté qu'à d'autres
27 endroits, ça a été très efficace pour contrer la
28 désinformation.

1 Alors, quand vous parlez de la résilience
2 d'une population de citoyens, pour moi, je perçois, en étant
3 les citoyens qui... ou les individus qui peuvent identifier ou
4 (non interprété).

5 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Oui, en partie. Donc,
6 c'est... quand on parle de la résilience de la population à
7 comprendre ou à faire face à la désinformation ou à la
8 propagande, on parle souvent d'une population qui, par
9 exemple, va avoir le réflexe d'aller valider avec des sources
10 crédibles de désinformation avant de les prendre comme étant
11 véridiques.

12 On parle d'une population qui comprend qu'on
13 ne doit pas se fier à tout ce qu'on trouve en ligne sur les
14 plateformes numériques ou sur internet de façon générale, et
15 que toutes les informations auxquelles on a accès n'ont pas
16 le même poids, et c'est cet effort ou cette compréhension-là
17 de l'univers dans lequel on est, dont l'univers numérique qui
18 est important au sein de la population, puis ensuite, c'est
19 d'avoir les outils nécessaires pour être capable de trouver
20 des informations qui nous permettent de déterminer si un
21 contenu est faux, ou de la désinformation, ou incomplet.

22 Donc, c'est une série de choses qui
23 permettent à la résilience globale de la population de
24 s'élever.

25 **Me MANI KAKKAR:** Oui, j'apprécie cela, c'est
26 très utile dans le contexte. Ma question concerne
27 l'intelligence artificielle et l'émergence des *deepfakes*, où
28 vous ne vous rendez peut-être pas compte que ce que vous

1 visionnez a besoin d'être vérifié, parce que ça a l'air si
2 convaincant et réel. Est-ce que vous pourrez penser qu'au
3 fil du temps, la résilience ne sera pas un outil aussi utile?

4 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Au contraire.

5 **Me MANI KAKKAR:** (Non interprété).

6 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Au contraire. La
7 résilience et la compréhension qu'il y a des probabilités que
8 les images qu'on voit, qu'elles sont le produit de
9 l'intelligence artificielle, donc de développer cette
10 conscience-là, cette compréhension-là que ces outils-là font
11 désormais partie du paysage numérique est essentiel et... mais
12 c'est sûr qu'il y a d'autres choses qui peuvent être faites
13 pour aider la population à distinguer quand ils ont affaire à
14 des images captées en temps réel ou des images fabriquées à
15 partir de l'intelligence artificielle.

16 Et c'est des discussions qu'on a
17 continuellement, notamment avec d'autres pays alliés autour
18 de ces grandes questions-là, et les éléments qui reviennent
19 le plus souvent, je vous dirais, dans les pistes de solutions
20 et dans les discussions, c'est la notion de transparence.
21 Donc, qu'il y ait l'obligation pour ceux qui fabriquent les
22 outils d'intelligence artificielle, que ce soit informé ou
23 indiqué sur les images elles-mêmes qu'elles sont le produit
24 d'intelligence artificielle.

25 Et je dirais que c'est pas un concept qui est
26 si nouveau que ça. Peut-être dans l'univers de l'intelligence
27 artificielle, oui, qui lui-même est nouveau, mais je dirais
28 que c'est un concept qui existe dans l'espace depuis

1 toujours, surtout quand on fait référence à des médias
2 d'information par exemple, où, dans un média d'information,
3 on a accès à des informations journalistiques vérifiées, mais
4 on a aussi accès à de la publicité, par exemple, et il y a
5 toujours eu des codes pour distinguer ce qui appartenait au
6 monde publicitaire, au monde informationnel, pour que la
7 population le sache que, par exemple, un contenu qui est
8 commandité par une compagnie privée pour parler de leur
9 produit, que c'est pas un fake (phon.) journalistique. Et il
10 y a des codes qui sont déjà établis et qui sont respectés par
11 les médias.

12 Et donc, si on pouvait établir des mécanismes
13 d'identification comme ceux-là, je pense que ça serait une
14 façon d'aider la population à être capable de distinguer les
15 produits de l'intelligence artificielle, mais pour ça, il
16 faut qu'il y ait des obligations qui viennent à ceux qui
17 développent ces outils-là et qui les utilisent.

18 Donc, c'est des pistes qui doivent être
19 étudiées, et déterminer de quels moyens... par quel moyen c'est
20 possible de réaliser ces objectifs-là, si c'est par le biais
21 de législations, de réglementations, ou d'autres façons, et
22 donc, c'est une conversation qui est en cours d'évolution.

23 **Me MANI KAKKAR:** Et vous avez dit que c'était
24 une discussion en évolution avec d'autres ministres dans
25 d'autres pays qui sont responsables... qui jouent le même rôle
26 que vous?

27 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Oui, définitivement.
28 J'ai eu des discussions sur ces éléments-là avec des

1 ministres qui occupent les mêmes fonctions que moi dans
2 d'autres pays, par exemple avec mon homologue de la Corée du
3 Sud, également récemment avec des homologues de la Commission
4 européenne.

5 Et de façon plus large, dans toutes nos
6 conversations, en fait, à l'international, ce sont... et les
7 officiers aussi de Patrimoine canadien avec leurs homologues
8 des autres départements dans les autres juridictions ont
9 aussi ces discussions-là sur les meilleures ou les pistes de
10 solutions, les pistes de politiques publiques à mettre en
11 place.

12 **Me MANI KAKKAR:** Merci, j'apprécie cela. Et
13 je crois que vous anticipez aussi la réaction très forte des
14 entreprises d'intelligence artificielle quand on arrive à
15 légiférer.

16 Alors, j'aimerais parler d'une autre chose
17 que vous avez mentionnée, c'est de démonétiser pour que ce
18 soit moins attirant du côté financier pour ceux qui
19 s'engagent dans ce processus. Alors, vous avez dit plus tôt
20 que c'est difficile de demander au gouvernement ou à d'autres
21 de se faire les arbitres de la vérité, c'est un rôle très
22 délicat dans le tissu social. Qu'on démonétise ou qu'on
23 cherche à réglementer, est-ce qu'on doit déterminer ce qui
24 est la désinformation, être l'arbitre?

25 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Je pense que quand on
26 parle de démonétisation, on parle... on parle du contenu et de
27 la façon dont il est mis en valeur par les plateformes. Et
28 donc, c'est la façon dont les plateformes poussent certains

1 contenus aussi qui leur attire des revenus publicitaires,
2 puis évidemment, ils vont s'assurer d'avoir une plus grande
3 visibilité pour des contenus qui leur permettent d'attirer
4 plus de clics, plus de revenus, plus d'annonceurs, et cetera,
5 et cetera.

6 Et donc, une des choses, c'est peut-être au
7 niveau de la publicité. Donc, ça ne touche pas directement
8 au... ça touche pas au niveau du gouvernement, qui deviendrait
9 le détenteur de la vérité sur ce qui est de l'information ou
10 de la désinformation, mais plutôt des méthodes qui sont
11 employées par les plateformes pour promouvoir certains
12 contenus.

13 Et donc... et là, j'ai pas la réponse sur la
14 façon exacte dont ça doit être fait, je dis que c'est une des
15 pistes qui est discutée et qui pourrait peut-être être
16 prometteuse, mais évidemment, ça ne doit pas se faire en
17 créant cette illu... cette réalité-là que tout d'un coup le
18 gouvernement deviendrait le censeur, celui qui décide ce qui
19 est vrai ou ce qui n'est pas vrai. Donc, et ça, c'est
20 toujours... on a toujours ça en tête quand on aborde n'importe
21 quelle idée de politiques publiques à mettre en place.

22 Mais je pense que c'est important puis c'est
23 responsable comme gouvernement d'explorer la façon dont on
24 peut diminuer l'importance de ces phénomènes-là, et quand on
25 sait qu'il y a des gens dans leur sous-sol qui s'amuse à
26 créer du contenu comme ça parce que ça leur amène à eux-mêmes
27 des revenus, il y a peut-être des façons de s'y attaquer sans
28 toucher au contenu lui-même, mais plutôt aux revenus qu'ils

1 amènent.

2 **Me MANI KAKKAR:** Alors, ma question, comment
3 est-ce que vous pourriez avoir un effet sur le revenu si à un
4 moment donné dans une chaîne, on n'identifie pas quel contenu
5 décourager? Parce que je crois que ce que j'ai compris de
6 votre réponse - et corrigez-moi si je me trompe, je ne dois
7 pas appeler mon fils pour lui demander comment les médias
8 sociaux fonctionnent - mais vous allez regarder les
9 algorithmes. Donc, l'amplification de certains messages par
10 la plateforme. Et on obtient plus de profit parce que c'est
11 là où il y a plus de revenus.

12 Donc, si c'est en examinant l'algorithme, ce
13 qui devrait pas être amplifié parce que ça pourrait être de
14 la désinformation, comment déterminer ce... qu'est-ce qui est
15 de la désinformation, parce qu'il y a un programmeur?

16 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Bien, il y a déjà des
17 mécanismes qui existent dans les plateformes puis qui sont
18 appliqués de diverses façons. Parfois il y a des équipes de
19 modération, parfois c'est par la programmation elle-même ou
20 les algorithmes, leur programmation elle-même, mais il y a
21 encore des possibilités sur certaines plateformes de signaler
22 du contenu que les gens disent que c'est du contenu
23 d'information. Donc, il y a déjà cette forme de modération là
24 qui existe au sein de certaines plateformes et qui est
25 efficace à divers niveaux, et c'est très questionnable.

26 Et comme je le disais plus tôt dans mon
27 témoignage, les plateformes ont beaucoup sabré dans ces
28 équipes de modération là puis c'est devenu de plus en plus

1 automatisé, donc au lieu d'être des gens qui reçoivent, par
2 exemple, des signalements et qui agissent face à ces
3 signalements quand ils sont fondés ou pas, c'est rendu
4 beaucoup plus automatisé puis programmé avec les algorithmes.
5 Et donc, même dans ce cas-là, c'est pas le gouvernement qui
6 est au cœur de déterminer si une information est véridique ou
7 pas, ça vient du public lui-même.

8 Donc, il y a des façons de mettre ces choses-
9 là en place et je ne suis pas en train de vous dire qu'on
10 est... qu'on va faire ça, je dis que c'est une des avenues qui
11 est regardées. Évidemment, si un jour on allait dans cette
12 direction-là, ça serait fait de manière à toujours protéger
13 les questions liées à la liberté d'expression versus nos
14 obligations de protéger la population. Donc, je dirais que
15 c'est dans ce contexte-là qu'on doit aborder cet élément-là
16 qui a été amené dans le cadre des travaux de la Commission,
17 non pas comme une finalité, mais plutôt comme une piste de
18 réflexion.

19 **Me MANI KAKKAR:** J'apprécie votre réponse.
20 Je crois que ma dernière question quant à la modération de
21 contenu, vous avez parlé de l'influence qu'ont ces
22 entreprises de médias sociaux quand vous cherchez à faire
23 adopter des lois. Ils mènent leurs propres campagnes et
24 peut-être - je veux accuser personne - et peut-être faire
25 preuve de désinformation quant à ce que ces lois feront.

26 Cette même entreprise, lorsqu'elle est
27 responsable de la modération, est responsable de la vérité,
28 elle est censeur. Est-ce qu'il y a un moyen d'avoir de la

1 transparence, de la reddition de compte, si ce sont eux?

2 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Ben, c'est... ça fait
3 partie, je crois, des grands défis qu'on a par rapport aux
4 plateformes, particulièrement les réseaux sociaux. C'est la
5 question de la responsabilité des plateformes sur ce qu'on
6 retrouve sur leurs plateformes. Et malheureusement, il y a
7 une protection qui existe aux États-Unis qui fait en sorte
8 que présentement les plateformes ne peuvent pas être
9 poursuivies, ne peuvent pas être jugées responsables du
10 contenu qui existe sur leurs plateformes parce que ça partait
11 tout ça de la prétention que la plateforme n'est qu'un
12 véhicule et que c'est les usagers qui mettent du contenu en
13 ligne.

14 Mais la façon dont les choses ont évolué,
15 puis je pense que l'attitude de Meta au Canada qui a décidé
16 d'empêcher les Canadiens de voir des nouvelles en ligne
17 démontre qu'au contraire, les plateformes arbitrent déjà le
18 contenu qui est en ligne et appliquent tout à fait de la
19 discrétion quant à ce qui est amplifié, ce qu'ils laissent
20 passer, ce qu'ils ne laissent pas passer.

21 Et donc, il y a certainement, et j'en reviens
22 encore une fois au concept de la transparence, on en parlait
23 tantôt par rapport à l'intelligence artificielle, je pense
24 que sans que le gouvernement ait un mot à dire dans la
25 programmation des algorithmes, je pense par contre qu'il
26 devrait y avoir beaucoup plus de transparence sur le
27 fonctionnement de ces algorithmes-là et que ça fasse l'objet
28 de discussions au sein de la population.

1 Et la désinformation versus l'information,
2 comme c'est pas le gouvernement qui doit déterminer qu'est-ce
3 qui est vrai ou qu'est-ce qui n'est pas vrai, ça doit faire
4 l'objet de débats dans la société et ça doit être discuté, et
5 de la même façon que les comportements, je dirais,
6 irresponsables des plateformes dans ce qu'on vit présentement
7 sur les réseaux sociaux et tout l'impact que ça a sur notre
8 vivre ensemble, sur la cohésion dans nos sociétés, c'est un
9 des éléments qui est très important de réfléchir et de mettre
10 en place des politiques publiques qui remettraient l'intérêt
11 public au sommet.

12 Et parmi ces concepts-là, vous avez mentionné
13 la transparence, donc à plusieurs niveaux, et ensuite la
14 responsabilisation des plateformes quant à leur
15 responsabilité sur ce qu'on retrouve sur leurs plateformes et
16 sur ce qu'eux-mêmes « promouvoient », et mettent l'accent, et
17 favorisent le partage, et nous imposent sur nos fils
18 d'actualité.

19 **Me MANI KAKKAR:** Merci de votre réponse. Ça
20 m'amène à une dernière question. Il semble que vous
21 envisagez ou que vous réfléchissez à des façons de
22 régler les algorithmes. D'autres témoins ont dit que ce
23 ne serait pas forcément possible, mais utile.

24 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Absolument pas. Comme
25 j'ai dit, le gouvernement ne doit pas être celui qui
26 détermine ou qui dicte aux plateformes comment programmer
27 leurs algorithmes. Par contre, je crois que par le biais
28 d'obligations de transparence, il est possible que la

1 population obtienne plus d'informations quant aux raisons
2 pour lesquelles ils retrouvent constamment des contenus sur
3 leurs fils d'actualité, et ça, c'est une distinction qui est
4 importante.

5 Et si on en revient par exemple aux contenus,
6 là, on parle de désinformation, mais si on en revient aux
7 contenus les plus préjudiciables qu'on retrouve en ligne puis
8 qu'on essaie de cadrer encore mieux dans la *Loi sur les*
9 *préjudices en ligne*, on va encore plus loin pour être certain
10 que c'est pas le gouvernement qui fait ça, on veut mettre sur
11 pied une commission indépendante qui aura le mandat de
12 vérifier les outils qui sont mis en place par les plateformes
13 pour limiter le partage des contenus qui sont les plus
14 pernicieux sur internet.

15 Donc, je pense qu'il y a des façons de le
16 faire pour que ce ne soit pas le gouvernement qui devienne
17 arbitre, mais qu'il y ait quand même plus de transparence de
18 la part des plateformes pour que la population comprenne la
19 façon et pourquoi ils retrouvent davantage certaines
20 informations ou désinformations sur leurs fils d'actualité.

21 **Me MANI KAKKAR:** Merci beaucoup.

22 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci à vous.

23 Maître Sirois pour l'Alliance démocratique
24 russo-canadienne.

25 **Me GUILLAUME SIROIS:** Merci, Madame la
26 Commissaire.

27 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GUILLAUME SIROIS:**

28 **Me GUILLAUME SIROIS:** Bon après-midi, Madame

1 la Ministre.

2 J'ai envie de continuer sur le point qu'on
3 vient juste de voir avec ma consœur, Maître Kakkar.

4 Vous avez parlé de l'idée d'avoir une
5 commission indépendante avec le projet de loi sur les
6 préjudices numériques. Est-ce que ça, ça serait dans le fond
7 une solution qui serait acceptable pour... j'aime pas trop le
8 terme « arbitre de la vérité » là, mais pour un organisme qui
9 détermine qu'est-ce qui est vrai ou faux sur les réseaux
10 sociaux, par exemple?

11 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Ben, je pense que
12 c'est une distance nécessaire de l'État.

13 **Me GUILLAUME SIROIS:** Oui.

14 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Comme dans notre
15 société on accepte l'existence de tribunaux indépendants qui
16 ont la responsabilité d'appliquer le *Code criminel*, et donc,
17 à travers toutes sortes de procédures, de faire la lumière
18 sur des événements puis ensuite de donner des pénalités ou
19 des condamnations ou pas, je pense que c'est la façon d'agir
20 dans une société démocratique.

21 Et donc, de là l'idée d'avoir une commission
22 indépendante qui peut veiller à ce que les plateformes
23 numériques respectent leurs obligations de protéger le
24 public, particulièrement les enfants, contre les contenus les
25 plus pernicioseux qu'on retrouve présentement en ligne.

26 **Me GUILLAUME SIROIS:** Mm-mm.

27 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Et qui, même s'ils
28 sont signalés à ces plateformes-là, sont souvent ignorés, et

1 que on revictimise des gens continuellement avec le partage
2 d'images qu'ils ont demandé d'être retirées. Donc, c'est... à
3 mon avis, c'est la bonne façon de faire, et c'est la façon de
4 faire qui est acceptée dans notre société démocratique
5 d'avoir des organes indépendants du gouvernement qui veillent
6 à l'application et à l'administration de certaines lois, dont
7 celles qui touchent à la justice.

8 **Me GUILLAUME SIROIS:** Donc, si je comprends
9 bien, c'est possible de règlementer le contenu en ligne et de
10 savoir qu'est-ce qui est bon, qu'est-ce qui est mauvais, mais
11 il faut avoir les bonnes protections en place, par exemple,
12 une Commission indépendante pis des mécanismes pour protéger
13 les droits des utilisateurs, et cetera?

14 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Et je ne pense pas
15 que c'est tout le contenu qu'on doit règlementer en ligne.
16 Par exemple, les idées politiques, même celles qui nous
17 plaisent pas, ne devraient pas être règlementées en ligne.

18 **Me GUILLAUME SIROIS:** Mm-mm.

19 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Je pense que on est
20 dans un espace sécuritaire quand on s'appuie sur des
21 dispositions, par exemple, du *Code criminel*, qui sont
22 largement acceptées par la population comme quoi les actions
23 qui sont prescrites dans le *Code criminel*, que c'est des
24 choses que... dont les citoyens devraient s'abstenir de faire.
25 Et c'est sur des bases solides comme ça, je crois qu'on peut
26 obtenir des consensus sur qu'est-ce qui devrait être le même
27 parallèle dans l'univers en ligne et qu'est-ce qui devrait
28 s'appliquer de façon similaire dans l'univers en ligne. Et

1 donc, c'est pour ça que je dis que je ne crois pas que le
2 contenu doit être règlementé...

3 **Me GUILLAUME SIROIS:** Certains contenus.

4 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Les contenus qui
5 sont déjà interdits dans la vie de tous les jours.

6 **Me GUILLAUME SIROIS:** Oui, c'est ça. Juste
7 pour qu'on... juste pour m'assurer que j'ai bien compris, parce
8 que, dans votre réponse, je suis pas sûr de... vous confirmez
9 bien que ce genre de mécanisme-là permet de règlementer
10 certains contenus en ligne de manière respectable pour les
11 citoyens, pour le Canada, les principes démocratiques, la
12 Charte, et cetera? C'est...

13 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Le projet de loi
14 prévoit que sept contenus qui sont les plus préjudiciables...

15 **Me GUILLAUME SIROIS:** Oui.

16 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** ... seraient en effet
17 confiés à la Commission. Et je veux juste que ce soit clair...

18 **Me GUILLAUME SIROIS:** Oui.

19 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** ... ces contenus-là
20 vont exister.

21 **Me GUILLAUME SIROIS:** Mm-mm.

22 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Ce que ça fait,
23 c'est de donner des obligations aux plateformes de protéger
24 la population contre ces contenus-là et aussi de protéger...
25 d'obliger les plateformes à retirer des contenus qui amènent
26 des préjudices à des personnes non consentantes, de voir ces
27 contenus-là retirés à l'intérieur du 24 heures.

28 Donc, c'est des contenus très spécifiques et

1 c'est pas les contenus eux-mêmes, c'est les responsabilités
2 des plateformes sur leur façon d'agir quand ces signalements-
3 là arrivent et aussi sur les outils et les dispositions
4 qu'ils vont prendre pour que leurs outils soient plus
5 sécuritaires pour les enfants, pour la population générale,
6 quant aux contenus les plus préjudiciables.

7 **Me GUILLAUME SIROIS:** Préjudiciables. OK.
8 J'aimerais vous apporter, je pense, maintenant au RCD98.
9 C'est le document que je parlais avec ma consœur pour le
10 Procureur général du Canada. J'aimerais avoir votre
11 permission, Madame la Commissaire, pour le présenter
12 aujourd'hui. C'est l'énoncé de la *Charte* pour le projet de
13 loi C-63.

14 Au premier coup, question de liberté
15 d'expression, j'ai pensé que ce serait utile de voir un peu
16 quelles étaient les considérations de liberté d'expression
17 justement lors de l'adoption du projet de loi et poser
18 certaines questions là-dessus.

19 **COMMISSAIRE HOGUE:** Allez-y.

20 **Me GUILLAUME SIROIS:** Donc, c'est ça, c'est
21 RCD98, s'il vous plaît.

22 **--- PIÈCE NO. RCD0000098:**

23 Projet de loi C-63 - Loi édictant la
24 Loi sur les préjudices en ligne,
25 modifiant le Code criminel, la Loi
26 canadienne sur les droits de la
27 personne et la Loi concernant la
28 déclaration obligatoire de la

1 pornographie juvénile sur Internet
2 par les personnes

3 **Me GUILLAUME SIROIS:** Merci.

4 Donc, ce serait la page 9. Je sais pas si on
5 voit les numéros de page.

6 D'abord... pardon. Vous vous rappelez d'avoir
7 eu un énoncé de *Charte* là pour expliquer pourquoi le projet
8 de loi C-63 respectait la *Charte*, notamment l'identité
9 d'expression, lors du processus d'adoption de ce projet de
10 loi-là?

11 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Je dois juste
12 spécifier que cette loi-là est sous la responsabilité du
13 ministre de la Justice et non la mienne.

14 **Me GUILLAUME SIROIS:** OK.

15 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Donc, je peux
16 prendre connaissance là des détails là...

17 **Me GUILLAUME SIROIS:** Oui.

18 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** ... mais c'est pas moi
19 qui a la responsabilité de cette loi-là.

20 **Me GUILLAUME SIROIS:** Aucun problème. Je
21 comprends que c'est un nouveau document aussi là que vous
22 avez pas eu la chance de voir avant votre témoignage là.
23 Donc, je vais vraiment y aller étape par étape avec vous. Il
24 y a pas de problème.

25 Donc, on va voir les considérations qui
26 appuient la compatibilité de ce projet de loi-là avec la
27 *Charte*, pourquoi c'est constitutionnel. On peut descendre un
28 peu là, c'est le paragraphe justement qu'on voit qui commence

1 sur cette page.

2 Je vais juste vous lire une phrase, parce que
3 c'est une analyse assez approfondie là, mais c'est la phrase
4 qui commence à la fin de ce paragraphe-là, une ou deux
5 phrases.

6 « Une grande partie de cette
7 expression... »

8 L'expression qui est bannie là, comme celle
9 que vous parliez plus tôt lors de votre témoignage.

10 « Une grande partie de cette
11 expression minerait les valeurs
12 fondamentales pour laquelle la
13 liberté d'expression est garantie par
14 la *Charte*. Elle expose à des risques
15 de préjudice des autres utilisateurs,
16 ... »

17 On peut descendre.

18 « ..., en particulier les membres de
19 groupes plus vulnérables, et elle
20 fait obstacle à la pleine
21 participation de ces groupes aux
22 activités d'expression et de discours
23 civilisés en ligne. »

24 Donc, je comprends de votre témoignage que ce
25 genre de contenu-là, c'est correct de le régler parce
26 qu'il y a des préjudices importants à la société, par
27 exemple?

28 **Me MARIA BARRET-MORRIS:** (Non interprété).

1 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, si vous êtes... si
2 vous voulez lire un peu avant, un peu après, sentez-vous tout
3 à fait à l'aise.

4 **Me GUILLAUME SIROIS:** Ma question est...

5 **COMMISSAIRE HOGUE:** Assurez-vous surtout de
6 comprendre le passage en question...

7 **Me GUILLAUME SIROIS:** Absolument.

8 **COMMISSAIRE HOGUE:** ... suffisamment.

9 **Me GUILLAUME SIROIS:** Merci. Est-ce que vous
10 vous ressentez confortable de répondre à la question ou vous
11 voulez lire?

12 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Ben, est-ce que vous
13 pouvez juste la répéter encore une fois?

14 **Me GUILLAUME SIROIS:** Oui, pas de problème.
15 Je me demandais, dans le fond, le contenu préjudiciable dont
16 vous parliez tantôt était considéré comme... on pouvait
17 régler le contenu préjudiciable dont on parlait plus tôt
18 aujourd'hui parce que... pour les considérations qu'on vient de
19 voir à l'écran là, qu'on vient de discuter.

20 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Ben, c'est ce que la
21 *Loi* propose. C'est-à-dire, de régler les contenus les
22 plus préjudiciables. Pis quand on parle de régler les
23 contenus, c'est encore une fois la responsabilité des
24 plateformes et de la façon dont elles doivent agir.

25 **Me GUILLAUME SIROIS:** Et je vais prendre
26 chacun de ces points-là un par un et les mettre à la lumière
27 de la propagande russe, par exemple.

28 Donc, une des considérations, c'est que ça...

1 on... est-ce qu'on peut dire que la propagande russe mine les
2 valeurs fondamentales pour laquelle la liberté d'expression
3 est garantie par la Charte?

4 **Mme PASCALE ST-ONGE:** Je me sens pas
5 habilitée à vous rendre une décision comme ça sur le champ
6 là.

7 **Me GUILLAUME SIROIS:** Oui. Est-ce qu'on peut
8 dire aussi, sinon, que la propagande russe expose à des
9 risques de préjudice les autres utilisateurs, en particulier
10 les membres de groupes plus vulnérables?

11 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Encore une fois,
12 vous me demandez d'analyser un cas très spécifique.

13 **Me GUILLAUME SIROIS:** Oui.

14 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Et je suis pas en
15 mesure, là, de vous...

16 **Me GUILLAUME SIROIS:** Oui.

17 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** ... de vous répondre
18 comme ça.

19 **Me GUILLAUME SIROIS:** Je vais m'essayer une
20 dernière fois, pis si vous êtes pas capable, c'est correct
21 aussi. C'est une réponse valide en soi.

22 La propagande russe, selon vous, est-ce
23 qu'elle fait obstacle à la pleine participation de ces
24 groupes aux activités d'expression et de discours civilisés
25 en ligne?

26 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Je vais vous donner
27 la même réponse. Votre question est très large.

28 **Me GUILLAUME SIROIS:** Oui.

1 Donc, est-ce que... je vais peut-être répéter
2 ma question... est-ce que selon vous, la propagande russe peut
3 limiter les principes qui sous-tendent la liberté
4 d'expression au Canada?

5 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Vous me parlez de
6 l'application de lois qui sont différentes et de mécanismes
7 qui sont différents. Là, ici, on a affaire à l'application
8 par un tribunal indépendant...

9 **Me GUILLAUME SIROIS:** Oui.

10 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** ... qui a la
11 responsabilité de l'application de la *Loi de la*
12 *radiodiffusion* et qui s'est appuyé sur la *Loi de la*
13 *radiodiffusion* pour déterminer que il retirait l'autorisation
14 à des fournisseurs de services de diffuser *Russia Today*.

15 **Me GUILLAUME SIROIS:** Ma question, je pense,
16 était plus générale que ça. C'est vraiment plus sur un point
17 de vue politique, est-ce que la propagande... comme, si on veut
18 adopter un nouveau projet de loi, par exemple, ou inclure
19 dans un projet de loi existant des mesures qui peuvent être
20 très, très procéduralement justes pour les utilisateurs, et
21 cetera, des mesures pour régler la propagande russe, et
22 là, on voit que le contenu peut effectivement être
23 règlementé, par exemple, par le CRTC. Puis on voit que... je
24 vous demande simplement, est-ce que la liberté d'expression
25 est minée par la propagande russe?

26 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Il y a plusieurs
27 éléments à considérer. Premièrement, le fonctionnement de la
28 radiodiffusion, donc, des ondes qui sont limitées et qui sont

1 accordées par licence à la radio ou à la télévision, c'est
2 pas du tout le même fonctionnement que l'abondance de contenu
3 illimité qu'on retrouve en ligne.

4 **Me GUILLAUME SIROIS:** Mm-mm.

5 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Et donc, je ne crois
6 pas qu'on peut faire un parallèle d'application qui est
7 pareil que ce cas-là.

8 Et l'autre chose que je dirais, c'est que
9 comme à chaque fois qu'on essaie de légiférer pour encadrer
10 davantage l'activité des médias sociaux ou des plateformes
11 numériques, on fait face à un vent de protestation, de
12 campagnes menées, entre autres, par ces plateformes-là, de
13 campagnes de mésinformation sur les intentions du
14 gouvernement. Et même de partis politiques ici au Canada qui
15 qui ne partagent pas notre opinion et l'opinion de la plupart
16 des partis politiques au Canada, comme quoi le gouvernement a
17 un rôle à jouer dans l'encadrement des pratiques en ligne. À
18 chaque fois qu'on tente de légiférer, il faut le faire en
19 s'assurant qu'on est capable de passer à travers le processus
20 législatif, d'une part, et d'autre part, que ce qu'on fait
21 est accepté et compris par la population.

22 Et c'est pour ça que quand est venu le temps
23 de concevoir le projet de loi sur les préjudices en ligne, on
24 a été très consciencieux dans le choix des interventions
25 qu'on allait inclure dans ce premier projet de loi-là.

26 Et c'est pour ça qu'on s'est appuyé sur les
27 dispositions les plus graves du *Code criminel*. Si on doit un
28 jour aller plus loin dans l'encadrement de certains contenus,

1 il va toujours falloir que le gouvernement ait en tête : un,
2 la liberté de la... la protection de la liberté d'expression;
3 deux, l'acceptation sociale, la capacité aussi de passer à
4 travers un processus législatif; et, enfin, de s'assurer
5 qu'on l'adapte au bon cadre...

6 **Me GUILLAUME SIROIS:** Mm-mm.

7 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** ... et à l'univers
8 auquel on fait face. Donc, l'univers numérique, encore une
9 fois, c'est des codes et c'est des façons de faire qui sont
10 extrêmement différentes de ce qu'on a connu en ce qui
11 concerne la radio et la télévision.

12 Donc, je vous dirais que c'est les
13 considérations à avoir en tête lorsqu'on aborde des questions
14 qui sont beaucoup plus contentieuses et qui laissent beaucoup
15 plus de place à l'interprétation concernant la propagande ou
16 encore la désinformation.

17 **Me GUILLAUME SIROIS:** Oui.

18 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Et ça, c'est le
19 fardeau d'une société démocratique d'agir de cette façon-là.

20 **Me GUILLAUME SIROIS:** Je suis absolument
21 d'accord pis j'ai aucun doute que ce soit extrêmement
22 difficile de passer ce genre d'idées-là à travers un
23 Parlement. Heureusement, notre forum actuel, Madame la
24 Commissaire n'a pas à passer à travers le Parlement pour ses
25 recommandations. Donc...

26 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Vous êtes chanceuse.

27 **Me GUILLAUME SIROIS:** Exactement.

28 **COMMISSAIRE HOGUE:** Mais elles peuvent rester

1 lettre morte, si...

2 (RIRES)

3 **Me GUILLAUME SIROIS:** Donc, bon, il nous
4 reste 15 secondes, mais je vous remercie pour votre temps et
5 vos réponses.

6 Merci, Madame la Commissaire.

7 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci. Alors, the
8 Concern Group.

9 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NEIL CHANTLER:**

10 **Me NEIL CHANTLER:** Bon après-midi, Madame la
11 Commissaire. Bon après-midi, Ministre. Je suis Neil
12 Chantler et je suis avocat pour le Concern Group sino-
13 canadien. Je vais poser mes questions en anglais. J'espère
14 que ça vous convient et vous êtes libre de répondre dans la
15 langue de votre choix.

16 Dans le temps qui me reste, je vais chercher
17 à faire les choses suivantes. Je vais parler d'une menace en
18 langue chinoise d'ingérence politique, et je vais vous parler
19 des efforts qui pourraient être pris par votre ministère pour
20 combattre cette menace et où ça ne serait peut-être pas
21 suffisant. Et ensuite, je vous demanderai quelles sont les
22 recommandations que vous auriez pour lutter contre cette
23 menace et qui pourraient aider Madame la Commissaire avec son
24 rapport.

25 Le problème avec la menace, c'est que les
26 médias de langue chinoise du pays sont contrôlés presque
27 entièrement par le Parti communiste de la Chine, je vous
28 suggère. Et je vais vous présenter quelques documents pour

1 pour répondre à la désinformation.
2 Les points de vue présentés au comité
3 spécial sur cette question étaient
4 sans équivoque : si la RPC ne
5 contrôle pas déjà tous les médias en
6 langue chinoise au Canada, ce sera
7 bientôt le cas. » (Tel
8 qu'interprété)

9 À la page 59, je vais vous lire un passage
10 qui décrit que être la propriétaire, c'est pas la seule forme
11 de contrôle. Ça provient aussi de pressions sur les
12 journalistes pour avancer les intérêts de la RPC.

13 Premier paragraphe :

14 « En plus d'être propriétaire direct
15 de médias, le harcèlement et
16 l'intimidation des médias en langue
17 chinoise autres au Canada ont amené à
18 un effet qui fait que les
19 journalistes indépendants ne vont pas
20 couvrir certains sujets. Cherie Wong
21 a dit que beaucoup de journalistes
22 ont des familles ou des amis qui sont
23 toujours dans la RPC ou des régions
24 contrôlées par la RPC, et ils ont
25 peur de les mettre en danger s'ils
26 vont s'exprimer. » (Tel
27 qu'interprété)

28 Ça, c'est l'Alliance Canada-Hong Kong :

1 « ... a évoqué le statu quo pour les
2 journalistes sino-canadiens au Canada
3 qui comprennent des pertes d'emploi,
4 des menaces de mort, des menaces en
5 ligne et des menaces à leurs proches
6 à la RPC s'ils couvrent un sujet qui
7 n'est pas favorable envers la RPC. »
8 (Tel qu'interprété)

9 Le prochain document, c'est une évaluation
10 par le SCRS.

11 **--- PIÈCE No. CAN001080:**

12 PRC Foreign Interference in Canada: A
13 Critical National Security Threat -
14 CSIS IA 2021-22/31A

15 **Me NEIL CHANTLER:** « L'ingérence étrangère
16 par la RPC au Canada, une menace à la sécurité nationale
17 critique ».

18 Ensuite, à la page 6, s'il vous plaît.
19 Alors, c'est pour vous dire que le programme... le problème est
20 sur le radar de nos services de renseignement et le SCRS le
21 considère être de l'ingérence étrangère.

22 Alors, donc, « Gérer le message » :

23 « Les médias en langue chinoise qui
24 opèrent au Canada ainsi que les
25 membres de la communauté sino-
26 canadienne sont des cibles
27 principales pour des activités
28 d'ingérence étrangère dirigées par la

1 RPC.
2 L'influence du gouvernement sur ces
3 médias est de plus en plus
4 problématique. À la fin de 2020,
5 l'ancien éditeur Sing Tao, ou
6 rédacteur Sing Tao, d'une publication
7 chinoise au Canada a risqué la colère
8 de Beijing en notant que Beijing est
9 devenu le média traditionnel
10 maintenant dans les journaux ou les
11 revues au Canada. Et cet ancien
12 rédacteur a dit que le Canada ne peut
13 pas se défendre contre cela. » (Tel
14 qu'interprété)

15 Ministre, je sais que vous avez travaillé
16 pendant des décennies en tant que journaliste et que ce sont
17 des choses qui vous préoccupent, ces menaces envers les
18 journalistes et contre la liberté d'expression.

19 Le passage que j'ai décrit suggère que les
20 langues... les médias en langue chinoise au Canada sont presque
21 entièrement contrôlés par le Parti communiste de la Chine,
22 qui détermine les narratifs que les Sino-canadiens peuvent
23 consommer et ne laisse aucune place pour des points de vue
24 qui vont à l'encontre des narratifs de la RPC. Est-ce que
25 vous vous acceptez?

26 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** J'accepte la lecture
27 que vous en avez faite des passages des différents rapports.

28 **Me NEIL CHANTLER:** Vous acceptez les

1 conclusions générales de ces passages?

2 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** C'est des éléments
3 qui sont préoccupants et qui soulèvent beaucoup de questions,
4 et je salue les journalistes qui ont témoigné de ces
5 situations-là.

6 **Me NEIL CHANTLER:** Vous n'avez aucune raison
7 de croire que les préoccupations exprimées dans ces rapports
8 sont sans fondement?

9 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Écoutez, j'ai pas
10 analysé en détail toutes ces situations-là, j'ai pas accès
11 non plus à toutes les informations, puis ça serait complexe
12 pour moi de vous donner un verdict comme ça ici. Mais il n'y
13 a pas de raison de penser que les éléments étaient fautifs
14 non plus.

15 **Me NEIL CHANTLER:** Je m'excuse, parfois il
16 faut que je m'attende que l'interprétation se termine.

17 Votre bureau a pris de nombreuses mesures
18 déjà pour combattre l'ingérence étrangère dans les médias, et
19 vous avez témoigné aujourd'hui, on a entendu d'autres
20 fonctionnaires, hauts fonctionnaires de Patrimoine Canada et
21 du CRTC, de l'Initiative citoyenne numérique, aussi d'imposer
22 des sanctions sur les médias sociaux par... ou, des devoirs aux
23 plateformes.

24 Et, à votre avis, et j'apprécie la complexité
25 de cette question, et on est ici pour obtenir vos points de
26 vue sur le sujet, comment est-ce que certains de ces efforts
27 que vous avez déjà entrepris pourraient lutter contre ce
28 problème de le contrôle qu'a la République populaire de Chine

1 sur les médias en langue chinoise?

2 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Mm-mm. Ben, je
3 dirais que le fait de... il y a plusieurs éléments encore une
4 fois à la réponse, mais le fait de s'assurer qu'on a des
5 médias canadiens qui existent par et pour des Canadiens,
6 c'est essentiel pour combattre ce genre de situation là. Et
7 une des choses qui doit être considérée, premièrement, le
8 fait que le Canada est un pays multiculturel qui a accueilli
9 beaucoup de nouveaux arrivants au cours des dernières années,
10 c'est de s'assurer qu'à travers les politiques de Patrimoine,
11 par exemple, on adopte des politiques qui favorisent
12 l'engagement et l'embauche aussi de personnes issues des
13 diverses communautés et de la diversité canadienne à
14 l'intérieur même de nos institutions canadiennes, les médias,
15 les différentes organisations culturelles, pour que, par
16 exemple, la diaspora chinoise ait des alternatives vers
17 lesquelles elles savent qu'elles peuvent se tourner pour
18 obtenir de l'information qui n'est pas contrôlée par ou
19 dictée par des États étrangers.

20 Donc, c'est plus dans cette sphère-là que le
21 ministère de Patrimoine opère et c'est pour ça qu'à peu près
22 dans tous les programmes qui sont sous la gouverne de
23 Patrimoine canadien, on a instauré des critères qui
24 favorisent la diversité. Et il reste du travail à faire, mais
25 un des bons exemples de ça, c'est les nombreux efforts qui
26 ont été faits par CBC/Radio-Canada pour ouvrir les portes de
27 notre diffuseur public aux différents membres des diverses
28 communautés à travers le pays et de s'assurer que le contenu

1 qu'elle produit et qu'elle diffuse ressemble à la population
2 canadienne.

3 Donc, ça, je pense que c'est un... c'est une
4 des façons dont on peut aider la diaspora chinoise à se
5 rattacher à d'autres sources d'information pour se faire une
6 opinion du monde dans lequel elle évolue, que ce soit au
7 niveau local, au niveau provincial, au niveau national ou
8 international.

9 **Me NEIL CHANTLER:** Si j'ai bien compris votre
10 réponse, vous vous concentrez sur le contenu dans ces médias,
11 ces entités, de manière à ce que si l'on s'attaque à la
12 question du contenu, je pense que ce que vous suggérez, c'est
13 que la question de la propriété étrangère ne...

14 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Non, c'est pas ce
15 que je dis. Ce que je dis, c'est que le rôle du gouvernement,
16 c'est de s'assurer de soutenir l'univers de productions
17 culturelles et médiatiques au Canada qui est fait par et pour
18 les Canadiens, et qu'à l'intérieur des différents programmes,
19 notre façon de faire en sorte que les diverses communautés se
20 retrouvent représentées et créent des points de contact, de
21 référence, de relations de confiance avec des organisations
22 culturelles ou médiatiques qui sont canadiennes peut tout à
23 fait aider à limiter l'impact que des médias qui seraient
24 orientés peuvent avoir sur leurs communautés.

25 **Me NEIL CHANTLER:** Je comprends l'idée de
26 fournir des options plus nombreuses et meilleures aux membres
27 des groupes divers, des diasporas appuyés par le
28 gouvernement. Mais on ne parle pas encore directement de la

1 question de la propriété. Êtes-vous d'accord?

2 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Je dirais qu'il faut
3 qu'on discute de quels médias on parle, parce qu'au Canada,
4 il n'y a pas de licences radiophoniques ou télévisuelles qui
5 sont octroyées directement à des entreprises étrangères.

6 Il y a des distributeurs de contenu qui, eux,
7 offrent sur leur canal de distribution des plateformes, des
8 médias étrangers pour donner et offrir à la population
9 canadienne une variété, une diversité de contenus, de points
10 de vue pas seulement qui viennent du Canada, mais aussi de
11 l'étranger. Donc, ça, c'est une chose.

12 L'autre chose, c'est que, en ce qui concerne
13 les médias écrits, c'est pas... ça ne relève pas de la
14 juridiction du gouvernement fédéral. Les entreprises de
15 presse écrite sont établies dans les provinces et les
16 territoires, et ça relève donc de leurs juridictions.

17 **Me NEIL CHANTLER:** Merci. Et vous aviez
18 empiété sur une question qui s'en vient. Bien sûr, la *Loi*
19 *sur la radiodiffusion*, en ce moment, limite la propriété
20 étrangère de la télévision et de la radio, de ces entités,
21 mais pas les journaux, pas la presse écrite. Et est-ce qu'on
22 pourrait avoir des réformes dans ce domaine? Y a-t-il des
23 raisons de resserrer le contrôle de la propriété et de la
24 propriété indirecte de médias en vertu de la *Loi sur la*
25 *radiodiffusion* ou d'autres lois? Et y aurait-il lieu de
26 renforcer le contrôle de ces médias?

27 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Votre question est
28 assez large et complexe. Je crois que le CRTC ou la *Loi de la*

1 *radiodiffusion* ne serait pas du tout approprié en ce qui
2 concerne des publications imprimées. Je ne crois pas que ce
3 soit la bonne façon de faire.

4 On a élargi récemment la juridiction du CRTC
5 pour des choses très spécifiques qui concernent les
6 plateformes de diffusion en ligne, mais pour ce qui concerne
7 les publications écrites, je crois qu'il faut être très
8 prudent aussi.

9 La raison pour laquelle traditionnellement on
10 a règlementé par la *Loi de la radiodiffusion* et par un
11 tribunal administratif, les zones publiques de la radio et de
12 la télévision, c'est parce qu'elles étaient limitées. Et
13 donc, on a favorisé de donner ces licences-là, les spectres,
14 on les a attribués à des entreprises d'abord et avant tout
15 canadiennes qui promettaient de remplir des exigences qui
16 sont déterminées dans la *Loi de la radiodiffusion* et qui sont
17 faites dans l'intérêt de la population canadienne pour
18 favoriser la liberté d'expression, pour favoriser la
19 diversité, la pluralité des points de vue. Et donc, c'est
20 pour ça que ç'a été règlementé.

21 Mais quand on parle des choses de ce qu'on
22 imprime ou quand on parle de ce qu'on retrouve sur internet,
23 il n'y a pas cette même réalité-là de limitations. Et donc,
24 d'exercer un contrôle sur tout ce qui est publié au Canada,
25 je pense que... j'ai de la misère... j'ai beaucoup de difficulté
26 à voir de quelle façon ça pourrait être fait d'une façon qui
27 est réaliste et qui en même temps protège les fondements de
28 la *Charte des droits et libertés de la personne* et les

1 fondements de la liberté de presse. Je pense c'est une
2 question très, très complexe, et j'ai pas de réponses et de
3 recommandations toutes faites pour vous aider aujourd'hui.

4 **Me NEIL CHANTLER:** Alors, je vous offre une
5 autre avenue possible à explorer. Vous me direz peut-être
6 que c'est encore une autre solution impraticable, mais vous
7 avez peut-être d'autres idées. Qu'en est-il de la *Loi sur*
8 *l'investissement*? Est-ce que vous êtes au courant de la *Loi*?
9 Est-ce qu'on pourrait l'élargir pour englober un examen
10 sécuritaire plus robuste pour les investissements dans les
11 médias lorsqu'un pays étranger veut investir dans un média au
12 Canada?

13 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** C'est une loi avec
14 laquelle je travaille, parce que le secteur culturel est un
15 secteur qui est protégé au Canada. Et donc, quand il y a des
16 accu... acquisitions étrangères, le ministère de Patrimoine
17 Canada est consulté, mais toute la détermination en ce qui
18 concerne la sécurité, c'est fait ailleurs.

19 De notre côté, ce qu'on analyse, c'est le
20 bénéfice net d'une transaction dans le domaine culturel à
21 partir... et qui remettrait la propriété dans des intérêts
22 étrangers, pis on a la capacité de l'interdire, soit quand
23 l'analyse de sécurité démontre qu'il y a un risque ou quand
24 les garanties de protection de la spécificité culturelle, de
25 la prise de décision, que ça va rester canadien et fait au
26 Canada pour le Canada. Quand on a des craintes de ce côté-
27 là, on peut agir.

28 **Me NEIL CHANTLER:** Merci. Question générale.

1 Quant aux efforts déployés par votre ministère, là où vous
2 n'avez-vous pas fait assez, en dépit de ces vaillants efforts
3 pour combattre ces problèmes, il y a encore place à
4 l'amélioration, il y a encore des progrès à faire?

5 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Ben, il y a
6 définitivement toujours plus à faire. Je pense qu'un des
7 défis qu'on a, c'est, t'sais, quand je vous parlais plus tôt
8 qu'il faut qu'on trouve une façon de faire en sorte que nos
9 médias ou nos organisations culturelles connectent avec les
10 diverses communautés à travers le pays, dont la diaspora
11 chinoise, je pense que la barrière de la langue est un défi
12 qui est important et qui nécessite aussi beaucoup de
13 ressources. Et la manière de l'aborder peut être complexe
14 aussi et difficile.

15 Donc, je pense que c'est une discussion qui
16 doit impliquer les organisations culturelles elles-mêmes, qui
17 doit impliquer le diffuseur public également, qui doit
18 impliquer l'ensemble de l'univers médiatique et culturel
19 canadien sur la façon dont on peut mieux connecter ou dont on
20 peut ouvrir un peu plus les barrières, et comment on peut
21 relever ce défi-là de la barrière de la langue.

22 Parce que je crois, quand on parle
23 particulièrement de la communauté chinoise, qu'elle se tourne
24 probablement vers les médias de langue mandarin, parce que
25 plusieurs, c'est la seule langue, à leur arrivée, qu'ils
26 connaissent. Donc, il y a là un défi qui est pas simple,
27 mais sur lequel on doit réfléchir davantage et essayer de
28 trouver des solutions qui doivent non pas seulement venir du

1 milieu culturel, mais qui doivent venir... non pas seulement
2 venir du gouvernement lui-même, mais qui doit aussi venir des
3 organisations culturelles et des médias eux-mêmes.

4 Et je crois que même pour des... quand on
5 regarde l'évolution de la population canadienne et qu'on sait
6 que la démographie sans l'immigration est en décroissance au
7 Canada, et donc, que c'est une des raisons pour lesquelles on
8 accueille des nouveaux arrivants au Canada, je dirais que
9 même pour la viabilité économique des modèles d'affaires, que
10 ce soit celui des médias d'information, celui des entreprises
11 culturelles, il y a un intérêt à réfléchir à ces questions-là
12 pour aller rejoindre des nouveaux publics et pouvoir demeurer
13 pertinents au même rythme que la population canadienne elle-
14 même évolue.

15 Donc, encore une fois, j'ai pas de solution
16 magique, mais je pense que les solutions doivent aussi
17 provenir de la société civile.

18 **Me NEIL CHANTLER:** Vous avez dit que le
19 diffuseur public est un service public et pas un diffuseur
20 public, la distinction est importante. Est-ce que cela nous
21 aiderait à combattre ce problème du contrôle des médias de
22 langue étrangère par des États étrangers que d'offrir comme
23 service public des médias en langue étrangère? Est-ce que
24 votre ministère envisage de s'y aventurer?

25 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Je crois que le rôle
26 de notre service public doit être en phase avec son époque et
27 avec les défis de notre société. Et je crois que,
28 définitivement, CBC/Radio-Canada a un rôle à jouer dans la

1 lutte à la désinformation et à l'ingérence étrangère et la
2 façon pour un diffuseur public - qui est au service de la
3 population et non pas, comme on disait, du gouvernement - la
4 façon pour un diffuseur public de le faire, c'est de
5 s'assurer d'être présent, d'avoir la confiance des
6 communautés et de tisser des liens avec ces communautés-là.
7 Et je crois que, définitivement, il y a une partie de la
8 réponse qui est là. Et je crois que ça doit faire partie de
9 leur mandat, de la responsabilité, et je crois que ça doit
10 faire partie des réflexions qui animent le diffuseur public
11 de réfléchir à comment ouvrir ses portes et tendre la main à
12 diverses communautés à travers le pays.

13 Je dois dire qu'il y a beaucoup de choses qui
14 ont changé à CBC/Radio-Canada déjà. Le nombre d'employés qui
15 proviennent des... de la diversité canadienne a beaucoup
16 augmenté dans les dernières années. Et ça, ça été des
17 efforts réfléchis et concertés et voulus de la part du
18 diffuseur public. Et maintenant, quand on voit, justement,
19 des situations comme celle que vous m'avez décrite
20 aujourd'hui par rapport à la communauté chinoise, ben, peut-
21 être que le diffuseur public peut être une des solutions dans
22 ça. Et cette réflexion-là doit évidemment venir de
23 l'institution elle-même.

24 **Me NEIL CHANTLER:** Merci de vos réponses.
25 Merci, Madame la Commissaire. C'est tout pour moi.

26 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

27 Questions de la part du Procureur général?

28 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me MARIA BARRET-MORRIS:**

1 **Me MARIA BARRET-MORRIS:** Maria Barret-Morris
2 pour le Procureur général du Canada.

3 Bonjour, Madame la Ministre. Premièrement,
4 vous avez expliqué pourquoi le projet de la loi sur les
5 préjudices en ligne n'inclut pas expressément la
6 désinformation comme l'un des sept préjudices identifiés.
7 Pourriez-vous dire s'il y a quand même un lien entre le
8 projet de loi et la désinformation?

9 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Oui, bien sûr.
10 Quand on pense par exemple au contenu qui peut inciter à la
11 violence, souvent, ce contenu-là est basé sur de la
12 désinformation et basé sur de la propagande. Et donc, il y a
13 certainement une partie de la désinformation qui se retrouve
14 dans le contenu qui est touché par cette loi-là et qui est le
15 plus préjudiciable.

16 Et on parle vraiment, dans ce cas-ci, d'une
17 désinformation qui est beaucoup moins nuancée que d'autres
18 formes de désinformation et qui tombe carrément dans la
19 sphère du *Code criminel*. Donc, c'est de donner, encore une
20 fois, une vie... une application parallèle du *Code criminel*,
21 donc, dans la vie de tous les jours. Donc, des choses qui
22 seraient pas tolérées dans la rue ou dans la société ne
23 doivent pas l'être également en ligne. Pis oui, là-dedans,
24 il y a ce qui a de pire comme désinformation qui est incluse.

25 **Me MARIA BARRET-MORRIS:** Merci. Vous avez
26 parlé de l'importance de la place du journalisme dans notre
27 démocratie et aussi de la crise que traverse les médias au
28 Canada et dans le monde. À votre avis, les Canadiens

1 peuvent-ils encore avoir confiance en leur système
2 démocratique à l'heure actuelle?

3 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Absolument. On a
4 encore beaucoup de salles de nouvelles. On a encore des
5 centaines de journalistes à travers le pays. On a un
6 diffuseur public qui est fort et on peut faire confiance au
7 professionnalisme, mais aussi aux mécanismes qui sont en
8 place pour s'assurer de la qualité du journalisme et des
9 recours auquel la population a droit lorsqu'elle est
10 insatisfaite ou préoccupée par la couverture journalistique.

11 On a encore au Canada des tribunaux qui sont
12 indépendants. On a encore toutes sortes d'institutions et
13 d'organismes qui sont indépendants du gouvernement et qui
14 jouent leur rôle dans les contrepouvoirs, mais aussi dans le
15 bon fonctionnement de notre société.

16 Je crois par contre qu'on doit pas prendre à
17 la légère des signaux d'alarme. Donc, il y a des études qui
18 démontrent que la confiance de la population envers les
19 médias d'information est en décroissance. Et ça, ça a
20 plusieurs.. il y a plusieurs raisons pour ça. Il y a la crise
21 économique des médias, comme j'en ai parlé abondamment, qui a
22 un impact sur la capacité et la qualité qu'on retrouve
23 parfois dans l'univers médiatique.

24 Il y a aussi des attaques de plus en plus
25 fortes, notamment de la part de politiciens, qui tentent de
26 miner la crédibilité des médias d'information au Canada, y
27 compris de notre diffuseur public, qui est un des diffuseurs
28 publics qui est reconnu à travers la planète comme étant un

1 des diffuseurs publics les plus transparents et avec les plus
2 hautes normes en termes de journalisme professionnel et en
3 termes de déontologie et de mécanismes aussi pour rendre des
4 comptes à la population. Et malgré tout, on a des campagnes
5 organisées pour s'attaquer à la crédibilité de nos médias,
6 peu importe lesquels ils sont. Et ça, c'est un signal
7 d'alarme qui doit retentir de façon très forte dans la
8 population, tout autant que les tentatives d'instrumentaliser
9 notre système judiciaire ou d'instrumentaliser la police à
10 des fins politiques.

11 Et c'est, à mon avis, des comportements qui
12 doivent être dénoncés. Et on le voit au Canada, mais on le
13 voit ailleurs aussi dans le monde. Et quand on parle que les
14 démocraties, de façon générale, à travers la planète, sont
15 plus fragilisées que jamais, c'est, entre autres, pour ces
16 raisons-là. Et donc, comme société, moi comme citoyenne,
17 c'est quelque chose - pis, en plus, comme citoyenne qui a
18 consacré sa vie à défendre le journalisme pis à défendre les
19 médias d'information pis à essayer de trouver des solutions
20 pour assurer leur viabilité et leur existence - c'est quelque
21 chose qui me choque et qui m'ébranle énormément.

22 Parce qu'il devrait, minimalement, de la part
23 de personnes qui veulent se lancer en politique et qui
24 veulent obtenir des postes de pouvoir, il devrait y avoir
25 minimalement cette reconnaissance-là du rôle du journalisme
26 et du rôle des médias dans notre société. Et qu'on a beau ne
27 pas être content avec certains articles, avec certains
28 vidéos, avec certains commentaires, mais on doit toujours

1 valoriser leur rôle dans notre société, et on doit toujours
2 se montrer le plus imputable possible avec les médias
3 d'information.

4 **Me MARIA BARRET-MORRIS:** Merci.

5 Et je pose la question en anglais, sentez-
6 vous libre de répondre en français. Mon collègue m'a demandé
7 quel travail vous faites pour aider les groupes, les
8 diasporas en ce qui a trait au contrôle qu'a la RPC sur les
9 médias en langue chinoise au Canada.

10 Je vais demander qu'on affiche un document
11 qui ne faisait pas partie de la liste du vérifi... de la
12 Vérificatrice générale, mais c'était sur la liste générale.
13 Alors, c'est CAN044734.

14 **--- PIÈCE No. CAN044734 0001:**

15 DIGITAL CITIZEN CONTRIBUTION PROGRAM
16 CALL #5 PRIORITIES

17 **Me MARIA BARRET-MORRIS:** Et donc, c'est la
18 contribution du citoyen numérique, programme, l'appel cinq.
19 Et je crois que c'est un document qui vous a été envoyé,
20 Madame la Ministre?

21 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Oui, c'est bien ça.

22 **Me MARIA BARRET-MORRIS:** Je demande au... qu'on
23 montre la page 2. Je vais lire la première page :

24 « Le ministère cherche votre
25 approbation de sept priorités pour
26 son prochain appel de propositions,
27 qui sera lancé cet automne. Avec
28 votre approbation, le programme de

1 contributions de citoyenneté
2 numérique va chercher à financer des
3 projets qui... » (Tel qu'interprété)

4 Numéro sept :

5 « Développer et publier des outils
6 pour créer la résilience à la
7 mésinformation et désinformation, à
8 l'origine de gouvernements étrangers,
9 tels que la RPC, qui visent les
10 communautés de la diaspora en Chine
11 [sic]. » (Tel qu'interprété)

12 Alors, pouvez-vous expliquer si ça fait
13 partie du travail que vous et votre ministère font pour aider
14 les groupes de la diaspora en ce qui a trait aux médias en
15 langue chinoise contrôlés par..

16 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** Absolument. Et
17 peut-être pour remettre un petit peu en perspective comment
18 ces projets-là sont suggérés pis viennent à la ministre ou au
19 ministre du Patrimoine, c'est fait en consultation avec
20 différents ministères, avec différents experts des différents
21 ministères, avec également des chercheurs de la société
22 civile qui nous formulent des recommandations basées sur
23 différents aspects qui touchent à la sécurité publique, à la
24 sécurité nationale, et à ce qui se passe dans l'actualité,
25 tout simplement, pour formuler des recommandations de projets
26 de recherche à soutenir pour, par la suite, être en mesure de
27 développer probablement des meilleures politiques publiques
28 ou de la recherche qui pourrait être publiée et diffusée

1 parmi la population pour améliorer cette fameuse résilience
2 dont on parle depuis tantôt.

3 Et donc, ça, ça fait partie des projets qui
4 m'ont... ben, l'appel de projets qui m'a été proposé et que
5 j'ai autorisé et qui, je crois, va participer également à
6 nous aider tous collectivement, nous comme gouvernement et la
7 société de façon générale, à développer peut-être de
8 meilleures politiques publiques ou des meilleurs mécanismes
9 pour répondre aux défis que posent les tentatives de
10 déstabilisation par, entre autres, la Chine.

11 **Me MARIA BARRET-MORRIS:** (Non interprété).

12 **COMMISSAIRE HOGUE:** Maître MacKay?

13 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** J'ai pas de
14 questions supplémentaires, Madame la Commissaire.

15 **COMMISSAIRE HOGUE:** Pas de questions. Alors,
16 Madame la Ministre, merci beaucoup. Merci de votre temps.
17 Comme je l'ai dit à votre collègue le ministre Blair, je suis
18 sûre que vous avez bien d'autres occupations, alors,
19 j'apprécie d'autant plus le temps que vous avez pris pour
20 rencontrer l'équipe et venir témoigner aujourd'hui. Merci
21 beaucoup.

22 **L'HON. PASCALE ST-ONGE:** On vous remercie de
23 votre travail également.

24 **COMMISSAIRE HOGUE:** Bienvenue. Bonne fin de
25 semaine tout le monde. Lundi matin.

26 Pas lundi, je m'excuse! C'est vrai, c'est un
27 weekend de trois jours. Mardi matin.

28 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

1 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
2 étrangère est suspendue jusqu'à mardi, le 15 octobre, à
3 9 h 30.

4 --- L'audience est suspendue à 16 h 24

5

6

C E R T I F I C A T I O N

7

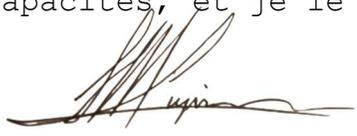
8 I, Sandrine Marineau-Lupien, a certified court reporter,
9 hereby certify the foregoing pages to be an accurate
10 transcription of my notes/records to the best of my skill and
11 ability, and I so swear.

12

13 Je, Sandrine Marineau-Lupien, une sténographe officielle,
14 certifie que les pages ci-hautes sont une transcription
15 conforme de mes notes/enregistrements au meilleur de mes
16 capacités, et je le jure.

17

18



19

Sandrine Marineau-Lupien

20

21

22

23

24

25

26

27

28